



Volleyball
Canada

Rapport annuel 2021 - 2022



Canada

14

10

3

35

34

3

14

24

5

baseline

Table des matières

01

Rapport du président 4

02

Directeurs, présidents, comités et personnel 6

03

Mandats 12

04

Rapports de comités 43

05

Rapports provinciaux et territoriaux 74

06

Rapports de représentation extérieure 88

07

Rapport des partenariats 97

08

Rapport des communications 99

09

Rapport financier 103

10

Partenaires 124

01 Rapport du président





Bienvenue à la plus récente édition du rapport annuel de Volleyball Canada. Nous sommes très heureux de pouvoir nous réunir à nouveau en personne après une longue période de rencontres en mode virtuel. Bien que nous ne soyons pas encore tout à fait sortis du bois en ce qui concerne la pandémie, il est très rafraîchissant de voir les événements reprendre à travers le pays et de revoir les partisans dans les gradins.

Félicitations à tous ceux qui ont exécuté et participé aux récents championnats nationaux!

La résilience et le travail d'équipe dont a fait preuve la communauté du volleyball au cours des deux dernières années ont été impressionnants et, une fois encore, je tiens à remercier toutes les personnes impliquées à tous les niveaux de notre sport pour leur dévouement en faveur du « retour au jeu », en particulier au cours des derniers mois.

Comme vous allez l'apprendre, malgré la pandémie, un travail important a tout de même eu lieu. Outre le fait que nos équipes nationales ont finalement eu l'occasion de concourir l'été dernier aux Jeux olympiques et paralympiques, nos équipes de développement et nos programmes nationaux ont aussi fait des progrès significatifs vers leurs objectifs.

Il y a aussi beaucoup de travail important qui est fait « hors du terrain » pour s'assurer que notre sport est sécuritaire et inclusif pour tous. Récemment, Volleyball Canada s'est engagé dans un partenariat avec Deloitte Inc. pour l'élaboration de son cadre stratégique et de son plan de mise en œuvre en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (DEI). Le soutien financier de ce partenariat a été fourni par le Comité olympique canadien par l'entremise de son programme de retour au sport des ONS. Plusieurs d'entre vous ont déjà participé aux premières étapes de ce travail, mais je vous encourage à continuer à vous impliquer pour aider à rendre notre sport encore meilleur et plus accessible pour nos participants actuels et futurs.

Merci à nos entraîneurs et au personnel de développement pour leur contribution, ainsi qu'à tous nos partenaires provinciaux et territoriaux qui travaillent sans relâche pour offrir aux joueurs, aux entraîneurs et aux officiels le meilleur environnement possible pour jouer et développer le jeu. Plus précisément, nos partenaires provinciaux et territoriaux ont veillé à ce que tous les arbitres et les entraîneurs satisfassent aux exigences du sport sécuritaire pour les compétitions, ce qui n'est souvent pas facile, mais reste un travail très important.

Nous tenons aussi à remercier nos partenaires gouvernementaux qui ont contribué à la poursuite de notre travail pendant les périodes difficiles et qui ont joué un rôle déterminant dans la phase de reprise du jeu et des événements. Enfin, nous remercions sincèrement nos partenaires commerciaux existants et nouveaux qui sont la clé de notre croissance et de notre capacité à offrir un large éventail d'expériences aux participants.

Bienvenue aux nouveaux visages autour de la table, ainsi qu'au personnel et aux bénévoles familiers. Merci pour votre travail acharné et vos contributions importantes. Prenez le temps de lire les rapports ci-joints et bonne chance pour l'année à venir.

Kevin Boyles

02

Directeurs, présidents, comités et personnel



Volleyball
Canada



Directeurs, présidents, comités et personnel

Conseil d'administration

Kevin Boyles	Président
Cam Wheelan	Directrice des athlètes des équipes nationales
Boris Tyzuk	Directeur
Marie-Christine Rousseau	Directrice
Joanne Mortimore	Directrice
Sylvie Bigras	Directrice
Parrish Offer	Directeur

Directeurs exécutifs / Associations provinciales et territoriales

Diane Bugler	Alberta
Emma Gibbons	Colombie-Britannique
John Blacher	Manitoba
Michaela Allaby	Nouveau-Brunswick
Russell Jackson	Terre-Neuve-et-Labrador
Rami Ayache	Territoires du Nord-Ouest
Jason Trepanier	Nouvelle-Écosse
Scott Schutz	Nunavut
Jo-Anne Ljubicic	Ontario
Cheryl Crozier	Île-du-Prince-Édouard
Martin Gérin-Lajoie	Québec
Aaron Demyen	Saskatchewan
Lisa Vowk	Yukon

Comité anciens et prix

Marlene Hoffman	Présidente
Sylvie Bigras	Membres
Wayne Hellquist	
Monica Hitchcock	
Greg Williscroft	
Lucie Leclerc	Personnel de VC

Comité national de volleyball intérieur (NIC)

Greg Ryan	Président et expérience des participants
John Richard	Calendrier
Brad Moyer	Représentant de VC
Bruce Edwards	Classement
Greg Solecki	Plans d'urgence et aspects médicaux
David Caughran	Communications
Sandra de Graaff	Personnel de VC

Directeurs, présidents, comités et personnel

Comité de plage

David Caughran	Président
Sandra de Graaff Lia Diffin	Personnel de VC
Vincent Larivée Cherie Campbell Jay Nuttall	Membres

Comité du paravolleyball

Jason Trepanier	Président
Jesse Ward Katelyn Wright	Représentants des athlètes
Nicole Ban	Personnel de VC

Comité du développement domestique

Brian Newman	Président
Monette Boudreau-Carroll Julien Boucher Kerry MacDonald Keith Hansen Jim Plakas Ed Drakich	Membres
Dawna Sales Ian Halliday	Personnel de VC

Sous-comité de la haute performance (plage)

Dave Carey	Président
Caroline Sharp Hugh Wong	Membres
Ed Drakich	Personnel de VC

Comité de gestionnaire de la haute performance

Julien Boucher	Président
Mark Eckert	Président – directeur général
Ed Drakich Hugh Wong	Membres

Sous-comité de la haute performance (intérieur masculin)

Julien Boucher	Président
Glenn Hoag	Membre
Steve Brinkman	Représentant des athlètes

Directeurs, présidents, comités et personnel

Sous-comité de la haute performance (intérieur féminin)

Julien Boucher	Président
Shannon Winzer	Membre
Julie Young	Représentante des athlètes

Comité national des arbitres

Scott McLean	Président
Debbie Jackson	Arbitrage féminin
Matt van Raalte	Développement domestique (Intérieur)
Pat Thorne	Communications
Bob Rocque	Développement domestique (plage)
Guy Bradbury	Programme de développement international/HP (intérieur)
André Trottier	Développement international/HP (plage)
Ryan Bunyan	Personnel de VC

Présidents des comités du conseil d'administration

Cam Wheelan	Commission des athlètes
Boris Tyzuk	Comité d'éthique
Mark Eckert	Comité des relations externes
Joanne Mortimore	Comité des finances et de vérification
Vacante	Comité juridique
Gord Peterson	Comité des nominations et des élections

Commissions internationales

Ed Drakich (Membre)	Commission de volleyball sur plage de la FIVB
André Trottier (Membre)	Commission d'arbitrage de la FIVB
Guy Bradbury (Membre)	Commission des règles du jeu de la FIVB
Ed Drakich (Président)	Commission de volleyball sur plage de la NORCECA
André Trottier (Membre)	Commission de volleyball sur plage de la NORCECA
Hugh Wong (Coordonnateur)	Commission de volleyball sur plage de la NORCECA
Dawna Sales (Membre)	Commission de développement de la NORCECA
Jackie Skender (Membre)	Commission des médias de la NORCECA
Guy Bradbury (Secrétaire)	Commission d'arbitrage de la NORCECA
André Trottier (Coord. - plage)	Commission d'arbitrage de la NORCECA
Alan Ahac (Membre)	Commission d'organisation du sport de la NORCECA
Julien Boucher (Secrétaire)	Commission technique et des entraîneurs de la NORCECA

Directeurs, présidents, comités et personnel

PERSONNEL

Mark Eckert	Président et Directeur général
Linden Leung	Directeur des opérations
Jackie Skender	Directrice, Communications
Sandra de Graaff	Directrice, Compétitions nationales
Ed Drakich	Directeur, Haute performance (Plage)
Julien Boucher	Directeur, Haute performance (Intérieur)
Alan Ahac	Directeur, Évènements intérieur internationaux
Robin Guy	Directeur, Partenariats et gouvernance
Dawna Sales	Directrice, Parcours des athlètes et des entraîneurs
Kerry MacDonald	Directeur, Science et médecine du sport et innovation
Caroline Sharp	Directrice, Sport sécuritaire
Lucie Leclerc	Gestionnaire, Bureau national
Ian Halliday	Gestionnaire, Parcours des entraîneurs
Nicole Ban	Gestionnaire, Haute performance (Para volleyball)
Ryan Aktari	Gestionnaire, Opérations (Plage)
Ryan Bunyan	Gestionnaire, Développement des arbitres
James Sneddon	Gestionnaire, Développement du sport
Lynne Leblanc	Coordinatrice, Développement des entraîneurs
Lia Diffin	Coordinatrice, Programmes et évènements (Plage)
Cassandra Nicol	Coordinatrice, Équipe national masculin
Makaela Smithers	Coordinatrice, Équipe national féminin
Courtney Killion	Coordinatrice, Partenariats et contenu numérique
Shelby Prilisauer	Coordinatrice, Évènements intérieurs nationales (14U)
Josh Toltesi	Coordinateur, Inscriptions et évènements intérieurs internationaux
Julie Young	Coordinatrice, Sport sécuritaire
Josh Bell	Coordinateur, Communications
Laura Chang	Adjointe, Compétitions nationales
Valerie Reid	Commis administrative
Josh Nichol	Entraîneur-chef intérimaire de l'équipe masculine NextGen, (Plage)
Adriana Bento	Entraîneur de l'équipe féminine NextGen (Plage)
Ryan MacDonald	Gestionnaire de haute performance (Plage), responsable de l'ESI et la préparation physique (Plage)
Felipe Humana – Paredes	Analyste de performance et entraîneur adjoint intérimaire NextGen (Plage)
Glenn Hoag	Entraîneur-chef, Équipe masculine
Dan Lewis	Entraîneur adjoint, Équipe masculine
Gino Brousseau	Entraîneur adjoint, Équipe masculine
Melissa Healy	Thérapeute en chef, Équipe masculine

Directeurs, présidents, comités et personnel

PERSONNEL

Kyle Paquette	Performance Mentale, Équipe masculine
Lionel Bonnaure	Analyste de la performance, Équipe masculine
Dr. Tracy Blake	Physiothérapeute, Équipe masculine
Jovana Smoljanic	Physiothérapeute, Équipe masculine
Jacalyn Moore	Physiothérapeute, Équipe masculine
Erik Sesbreno	Diététiste du sport, Équipe masculine
Michael Cook	Entraîneur du conditionnement physique, Équipe masculine
Louis-Jean Tremblay	Entraîneur de force, Équipe masculine
Dr. Andrew Marshall	Médecin en chef, Équipe masculine
Shannon Winzer	Entraîneur-chef, Équipe féminine
Lauren Bertolacci	Entraîneur adjoint, Équipe féminine
Vincenzo Mallia	Entraîneur adjoint, Équipe féminine
Gina Schmidt	Entraîneur-chef de l'équipe féminine NextGen
Jeff Ross	Entraîneur adjoint de l'équipe féminine NextGen
Mischa Partridge	Thérapeute du sport, Équipe féminine
Dr. Anne Muskat	Performance mentale, Équipe féminine
Pablo Sanchez	Analyste de performance, Équipe féminine
Fraser Perry	Physiothérapeute, Équipe féminine
Hilary Malinge	Physiothérapeute, Équipe féminine
Ashlen Leonard	Diététiste du sport, Équipe féminine (intérieur et para)
Cody Piwowar-Desilets	Entraîneur de force, Équipe féminine
Tavis Bruce	Entraîneur de force, Équipe féminine
Dr. Robert McCormack	Médecin en chef, Équipe féminine
Dr. Sara Forsyth	Médecin en chef, Équipe féminine
Jeff Smith	Entraîneur-chef, Équipe masculine para volleyball
Taylor Dyer	Entraîneur adjoint, Équipe masculine para volleyball
Danica Blasius	Physiothérapeute, Équipe masculine para volleyball
Tristan Simmonds	Entraîneur de force, Équipe masculine para volleyball
Nicole Ban	Entraîneur-chef, Équipe féminine para volleyball
Christine Biggs	Entraîneur adjoint, Équipe féminine para volleyball
Kate Rozendaal	Entraîneur adjoint, Équipe féminine para volleyball
Chelsea Hobbs	Entraîneur adjoint, Équipe féminine para volleyball
Erin Brennan	Performance mentale, Équipe féminine para volleyball
Yung Wong	Physiothérapeute, Équipe féminine para volleyball
Molly Henneberry	Entraîneur de force, Équipe féminine para volleyball

03 Mandats



Comité spécial sur les centres d'entraînement de haute performance

Aperçu

1. Le présent mandat décrit l'autorité, la mission et les responsabilités du Comité spécial sur les centres d'entraînement de haute performance de Volleyball Canada. Ce mandat présente des informations claires et spécifiques sur la façon dont le comité spécial est organisé, ce qu'il essaie d'accomplir, son pouvoir décisionnel et ses résultats attendus, qui sont les membres et quand ils se réunissent.

Autorité et mission

2. Le Comité spécial sur centres d'entraînement de haute performance aidera le conseil d'administration à comprendre les avantages de louer et de posséder ses centres d'entraînement de l'équipe nationale et comment volleyball Canada peut créer l'environnement optimal d'entraînement de haute performance.
3. Le comité joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
4. Les membres du comité agiront en toute honnêteté et de bonne foi.

Composition

5. Le comité sera composé d'au moins cinq (5) membres, y compris un(e) président(e).
6. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nommera le (ou la) président(e) du comité spécial.
7. Le (ou la) président(e) nommera les autres membres du comité en consultation avec le (ou la) président(e) du conseil d'administration.
8. Le (ou la) président(e) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans, ou selon ce qui est requis dans l'exécution du mandat des comités spéciaux. Les autres membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, à moins d'une décision contraire du (ou de la) président(e).
9. Le Conseil d'administration peut remplacer le (ou la) président(e) du comité à tout moment. Le (ou la) président(e) peut révoquer n'importe quel membre du comité à tout moment et pourvoir tout poste vacant, à sa discrétion.
10. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration est un membre d'office et non votant du comité.
11. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office et non votant du comité.

Conflit d'intérêts

12. Tout membre se trouvant en situation de conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au sein du comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle pourrait être en conflit à propos d'un sujet de discussion. Une personne se retirera de toute discussion quand elle est en conflit.
13. Les conflits d'intérêts seront un point permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Fonctions et responsabilités

14. Le comité :
 - a. Examinera et respectera le mandat.
 - b. Examinera, évaluera et avisera le conseil d'administration sur les forces/faiblesses des modèles de centre d'entraînement pour les programmes nationaux intérieurs, de plage et de volleyball assis;

- c. Examinera et avisera le conseil d'administration sur l'option (ou les options) qui créerai(en)t l'environnement d'entraînement optimal de haute performance pour les programmes nationaux intérieurs, de plage et de volleyball assis;
- d. Suggérera des mises à jour pour ce mandat au conseil d'administration.

Procédures

- 15. Le comité tiendra un procès-verbal de la discussion qui sera joint à ses conclusions et recommandations.
- 16. Le comité se réunira selon les besoins à la discrétion du (ou de la) président(e), par conférence téléphonique / vidéoconférence ou en personne.
- 17. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité à la demande :
 - a. De tout membre du comité
 - b. Du (ou de la) président(e) du Conseil d'administration
 - c. Du (ou de la) chef de la direction
- 18. Le (ou la) président(e) distribuera l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant une réunion planifiée. L'ordre du jour comprendra les points suivants :
 - a. Approbation de l'ordre du jour
 - b. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - c. Déclaration de conflits d'intérêts
 - d. Activités courantes
- 19. Le quorum sera une majorité des membres du comité.

Rapports

- 20. Le comité soumettra régulièrement des rapports au Conseil d'administration.
- 21. Quand le Conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position à la majorité des voix des membres du comité.
- 22. Le comité tiendra un procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront transmis au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Révision

- 23. Le Conseil d'administration examinera ce mandat chaque année.

Comité spécial sur la planification stratégique

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit l'objectif, la portée et l'autorité du comité spécial sur la planification stratégique de Volleyball Canada. Ce mandat présente des informations claires et spécifiques sur la façon dont le comité spécial est organisé, ce qu'il tente d'accomplir, son pouvoir décisionnel et ses résultats attendus, qui sont les membres et quand ils se réunissent.

Autorité et mission

2. Le comité spécial sur la planification stratégique aidera le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités liées à la consultation sur la planification stratégique de Volleyball Canada.
3. Le comité joue un rôle consultatif auprès du Conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
4. Les membres du comité agiront en toute honnêteté et de bonne foi.

Composition

5. Le comité sera composé de cinq (5) membres, y compris un(e) président(e). Le comité spécial comptera des représentants du conseil d'administration de Volleyball Canada et des membres actifs.
6. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nommera le (ou la) président(e) du comité spécial.
7. Le (ou la) président(e) nommera les autres membres du comité en consultation avec le (ou la) président(e) du conseil d'administration.
8. Le (ou la) président(e) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans, ou selon ce qui est requis pour exécuter le mandat du comité spécial. Les autres membres du comité seront nommés pour des mandats d'un an, à moins qu'il en soit décidé autrement par le (ou la) président(e).
9. Le conseil d'administration peut remplacer le (ou la) président(e) du comité à tout moment. Le (ou la) président(e) peut révoquer n'importe quel membre du comité à tout moment et pourvoir à tout poste vacant, à sa discrétion.
10. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration sera un membre d'office non votant du comité.
11. Le (ou la) chef de la direction sera un membre d'office non votant du comité.

Conflit d'intérêts

12. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
13. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Devoirs et responsabilités

14. Le comité :
 - a. Examinera et respectera le mandat;
 - b. Élaborer et mettre en œuvre un processus pour recevoir des commentaires sur le plan stratégique de Volleyball Canada de la part d'intervenants clés;
 - c. Aviser le conseil d'administration sur les commentaires reçus des parties prenantes;
 - d. Recommander tout changement au plan stratégique au conseil d'administration qui devrait être pris en compte;
 - e. Suggérer des mises à jour à ce mandat au conseil

Procédures

15. Le comité spécial rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
16. Le comité se réunit selon les besoins et/ou à la discrétion du (ou de la) président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
17. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
 - a. Tout membre du comité
 - b. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - c. Le (ou la) chef de la direction
18. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
 - a. Approbation de l'ordre du jour
 - b. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - c. Divulgateion de conflit d'intérêts
 - d. Affaires courantes
19. Le quorum sera la majorité des membres du comité.

Rapports

20. Le comité soumettra régulièrement des rapports au conseil d'administration.
21. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.
22. Le comité rédigera le procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront transmis au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Révision

23. Le Conseil d'administration révisera le mandat chaque année.

Approbation

24. Ce mandat a été approuvé par le conseil d'administration le 30 mars 2021.

Comité des anciens et des prix

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit l'autorité, la mission et les responsabilités du comité des anciens et des prix de Volleyball Canada. Ce mandat donne des renseignements clairs et précis sur la façon dont le comité est organisé, sur ce qu'il vise à accomplir, sur son pouvoir décisionnel et les résultats attendus, sur l'identité de ses membres et sur le moment où il se réunit.

Autorité et mission

2. Le comité des anciens et des prix est un comité opérationnel de Volleyball Canada.
3. Le comité doit fournir un leadership et une direction pour aider à améliorer les relations avec les anciens de Volleyball Canada et superviser les programmes de prix et de reconnaissance.
4. Le comité joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
5. Le comité fera des recommandations qui seront transmises aux membres et approuvées par le conseil d'administration, au besoin.
6. Le comité peut former des sous-comités chaque fois que cela est nécessaire pour faciliter le travail du comité.
7. Les membres du comité agiront avec honnêteté et en toute bonne foi.

Composition

8. Le comité est composé d'un minimum de trois (3) et d'un maximum de cinq (5) membres, dont un(e) président(e).
9. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nomme le (ou la) président(e) du comité qui doit être un(e) ancien(ne) de Volleyball Canada.
10. La définition d'ancien(ne) est large et comprend les athlètes et les entraîneurs retraités de Volleyball Canada (y compris les Olympiens, les Paralympiens et les membres du Temple de la renommée), les anciens membres du conseil d'administration, le personnel de soutien et les bâtisseurs du volleyball au Canada.
11. Le (ou la) président(e) du comité nommera les autres membres du comité. Les membres devront avoir une solide compréhension du processus d'attribution des prix de Volleyball Canada.
12. Le comité aura un(e) vice-président(e) qui sera un(e) employé(e) de Volleyball Canada. Le (ou la) vice-président(e) est un membre sans droit de vote du comité.
13. Le conseil d'administration peut remplacer le (ou la) président(e) du comité en tout temps. Le (ou la) président(e) peut révoquer tout membre du comité en tout temps et remplacer tout poste vacant à sa discrétion, avec la collaboration du (ou de la) vice-président(e) et après consultation de ce(tte) dernier(ère).
14. Le (ou la) président(e) doit demander des nominations auprès des membres actifs de Volleyball Canada, au besoin.
15. Les membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, sauf décision contraire du (ou de la) président(e).
16. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office sans droit de vote du comité.
17. Le (ou la) directeur(trice) des communications de Volleyball Canada est un membre d'office et sans droit de vote du comité.

Conflit d'intérêts

18. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
19. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Diversité, équité et inclusion

20. Volleyball Canada s'engage à encourager la diversité, l'inclusion, l'équité et l'accès dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Conformément à sa politique de diversité, d'équité et d'inclusion, Volleyball Canada s'efforcera d'offrir aux groupes sous-représentés la possibilité de participer à ce comité.

Devoirs et responsabilités

21. Le comité devra :
 - a. Examiner le mandat et y adhérer;
 - b. Superviser le programme de récompenses et de reconnaissance, dont l'objectif principal est de souligner le travail des personnes et des équipes qui ont apporté une contribution importante au volleyball au Canada (les catégories comprennent les athlètes, les bâtisseurs, les entraîneurs, les arbitres et les équipes), y compris l'établissement des critères et des échéanciers pour les récompenses et la reconnaissance;
 - c. Choisir les récipiendaires des prix chaque année, conformément aux critères et au calendrier.
 - d. Promouvoir activement l'adhésion et le soutien à Volleyball Canada, y compris la promotion des contributions financières des individus, des groupes et/ou des sociétés;
 - e. Appuyer les activités et les événements des anciens et mettre à profit les talents et les ressources des anciens au profit de Volleyball Canada;
 - f. Servir d'ambassadeur pour Volleyball Canada par le biais d'interactions avec les joueurs, les entraîneurs, le personnel, les bénévoles, les partenaires et les donateurs à tous les niveaux.
 - g. Appuyer, promouvoir et assister aux événements et fonctions de Volleyball Canada;
 - h. Effectuer d'autres tâches qui pourraient être assignées au comité par le conseil d'administration et/ou par le (ou la) chef de la direction.

Procédures

22. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
23. Le comité se réunit à la discrétion du (ou de la) président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
24. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
 - a. Tout membre du comité
 - b. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - c. Le (ou la) chef de la direction
25. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
 - a. Approbation de l'ordre du jour
 - b. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - c. Divulcation de conflit d'intérêts
 - d. Affaires courantes
26. Le quorum sera la majorité des membres du comité.

Ressources

27. Le comité a accès aux ressources (annuelles, quadriennales, etc.) de Volleyball Canada pour remplir ses fonctions, tel qu'approuvé par le (ou la) chef de la direction.

Rapports

28. Le comité présentera des rapports régulièrement au conseil d'administration par l'intermédiaire du (ou de la) président(e) et chef de la direction.
29. Le comité fera un rapport annuellement aux membres actifs par le biais du rapport annuel de Volleyball Canada.
30. Le (ou la) président(e) sera invité(e) à l'assemblée générale annuelle de Volleyball Canada pour faire rapport aux membres actifs. Un(e) remplaçant(e) peut être choisi(e) au besoin.
31. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.

Révision

32. Le conseil d'administration révisé le mandat au moins tous les quatre ans.

Approbation

33. Ce mandat a été approuvé par le conseil d'administration le 28 avril 2021.

Comité des parcours des athlètes et des entraîneurs

Aperçu

1. Le présent mandat décrit l'autorité, la mission et les responsabilités du Comité des parcours des athlètes et des entraîneurs de Volleyball Canada. Ce mandat présente des informations claires et spécifiques sur la façon dont le comité est organisé, ce qu'il essaie d'accomplir, son pouvoir décisionnel et ses résultats attendus, qui sont les membres et quand ils se réunissent.

Autorité et mission

2. Le Comité des parcours des athlètes et des entraîneurs est un comité des opérations de Volleyball Canada.
3. Le comité fournira un leadership en ce qui concerne le développement du volleyball intérieur, de plage et assis au Canada, conformément aux principes du modèle de développement à long terme de l'athlète (DLTA) de Volleyball Canada.
4. Le comité joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
5. Le comité sollicitera les commentaires des membres actifs de Volleyball Canada.
6. Le comité peut former des sous-comités, s'il y a lieu, pour faciliter son travail.
7. Les membres du comité agiront en toute honnêteté et de bonne foi.

Composition

8. Le comité sera composé d'au moins cinq (5) et d'au plus neuf (9) membres, y compris un(e) président(e).
9. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nommera le (ou la) président(e) du comité. Le (ou la) président(e) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans.
10. Le Conseil d'administration peut remplacer le (ou la) président(e) du comité à tout moment. Le (ou la) président(e) peut révoquer n'importe quel membre du comité à tout moment et pourvoir tout poste vacant, à sa discrétion.
11. Le (ou la) président(e) nommera les autres membres du comité. Les membres doivent démontrer une expertise dans le développement des jeunes en volleyball intérieur, de plage et/ou assis. Le (ou la) président(e) sollicitera les candidatures des membres actifs de Volleyball Canada.
12. Le (ou la) directeur(trice) des parcours des athlètes et des entraîneurs de Volleyball Canada sera considéré(e) comme le (ou la) vice-président(e) du comité.
13. Les autres membres du comité comprendront :
 - a. Directeur(trice) de la haute performance - Intérieur
 - b. Directeur(trice) de la haute performance - Plage
 - c. Directeur(trice), Science du sport et Innovation
 - d. Représentant(e) d'une APT
 - e. Autres membres ayant une expertise jugée requise par le (ou la) président(e) du comité
14. Les membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, sauf décision contraire du (ou de la) président(e). Un membre du comité ne faisant pas partie du personnel ne pourra siéger pendant plus de six mandats consécutifs.
15. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office et non votant du comité.

Conflit d'intérêts

16. Tout membre se trouvant en situation de conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au sein du comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle pourrait être en conflit à propos d'un sujet de discussion. Une personne se retirera de toute discussion quand elle est en conflit.
17. Les conflits d'intérêts seront un point permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Diversité, équité et inclusion

18. Volleyball Canada s'est engagé à encourager la diversité, l'inclusion, l'équité et l'accès dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Conformément à sa politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion, Volleyball Canada s'efforcera de fournir aux groupes sous-représentés une gamme équitable de possibilités de participer à ce comité.

Fonctions et responsabilités

19. Le comité :
- Examinera et respectera le mandat.
 - Recommandera des philosophies, des politiques et des lignes directrices pour soutenir l'adoption et la mise en œuvre réussies du modèle de DLT en volleyball intérieur, de plage et assis.
 - Définira et établira le cadre de tous les championnats nationaux de VC en ce qui concerne les catégories d'âge, les règles de jeu et les pratiques exemplaires pour soutenir le développement des entraîneurs et des athlètes.
 - Définira et établira le cadre de toutes les compétitions nationales de développement élite offertes par Volleyball Canada et ses partenaires (p. ex. Coupe Canada, Jeux du Canada, JAAN).
 - Recommandera des politiques pour l'identification du talent et la sélection des athlètes pour les programmes de l'équipe nationale de développement et les occasions de compétition de VC.
 - Recommandera des politiques, des normes, des règles et des lignes directrices pour le développement des entraîneurs, y compris, mais sans s'y limiter, la prestation du Programme national de certification des entraîneurs pour le volleyball intérieur, assis et de plage, en partenariat avec les exigences de l'Association canadienne des entraîneurs.
 - S'assurera que le comité a un plan de relève à jour.
 - Exécutera toute autre tâche supplémentaire confiée au comité par le Conseil d'administration ou le (ou la) président(e) et chef de la direction.

Procédures

20. Le comité tiendra un procès-verbal de la discussion qui sera joint à ses conclusions et recommandations.
21. Le comité se réunira au moins deux fois par année, ou selon les besoins à la discrétion du (ou de la) président(e), par conférence téléphonique / vidéoconférence ou en personne.
22. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité à la demande :
- De tout membre du comité
 - Du (ou de la) président(e) du Conseil d'administration
 - Du (ou de la) chef de la direction
23. Le (ou la) président(e) distribuera l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant une réunion planifiée. L'ordre du jour comprendra les points suivants :
- Approbation de l'ordre du jour
 - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - Déclaration de conflits d'intérêts
 - Activités courantes
24. Le quorum sera une majorité des membres du comité.

Ressources

25. Le comité aura accès aux ressources de Volleyball Canada pour s'acquitter de ses fonctions telles qu'approuvées par le (ou la) chef de la direction.

Rapports

26. Le comité soumettra régulièrement des rapports au Conseil d'administration par l'entremise du (ou de la) président(e) et du (ou de la) chef de la direction.
27. Le comité fera rapport annuellement aux membres actifs dans le rapport annuel de Volleyball Canada.
28. Le (ou la) président(e) du comité sera invité(e) à l'assemblée générale annuelle de Volleyball Canada pour faire rapport aux membres actifs.
29. Quand le Conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position à la majorité des voix des membres du comité.
30. Le comité tiendra un procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront transmis au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Révision

31. Le Conseil d'administration examinera ce mandat chaque année.

Conseil des athlètes

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit la mission, l'autorité et les responsabilités du Conseil des athlètes de Volleyball Canada. Ce mandat présente des informations claires et spécifiques sur la façon dont le conseil est organisé, ce qu'il tente d'accomplir, son pouvoir décisionnel et ses résultats attendus, qui sont les membres et quand ils se réunissent.

Autorité et mission

2. Le Conseil des athlètes représentera les athlètes de Volleyball Canada et sera leur voix collective auprès du conseil d'administration.
3. Le Conseil des athlètes joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
4. Les membres du Conseil des athlètes agiront en toute honnêteté et de bonne foi.

Composition

5. Le Conseil des athlètes sera composé d'au moins trois (3) membres (un de chaque programme de l'équipe nationale senior, y compris le volleyball intérieur, de plage et assis) et ne comprendra pas plus de neuf (9) membres. Les membres sont élus parmi les athlètes qui sont membres brevetés des programmes de l'équipe nationale de Volleyball Canada ou qui ont été membres brevetés de Volleyball Canada au cours des six (6) dernières années précédant leur élection au Conseil des athlètes (« membres admissibles »).
6. Le (ou la) président(e) siègera au conseil d'administration en tant qu'athlète administrateur.
7. Chacun des programmes de l'équipe nationale de Volleyball Canada élira un(e) représentant(e) au Conseil des athlètes par le biais de son programme d'équipe respectif.
8. Les membres du Conseil des athlètes seront nommés pour un mandat de deux (2) ans.
9. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration est un membre d'office non votant du Conseil des athlètes.
10. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office non votant du Conseil des athlètes.
11. Le Conseil des athlètes peut aussi demander à un membre du personnel de Volleyball Canada de participer aux réunions du Conseil des athlètes dans un rôle administratif non votant (d'office).
12. Un(e) représentant(e) canadien au Conseil des athlètes de la FIVB sera membre d'office non votant du Conseil des athlètes.

Diversité, équité et inclusion

13. Volleyball Canada s'engage à encourager la diversité, l'inclusion, l'équité et l'accès dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Conformément à sa politique de diversité, d'équité et d'inclusion, Volleyball Canada s'efforcera d'offrir aux groupes sous-représentés la possibilité de participer à ce comité.

Conflit d'intérêts

14. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
15. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Devoirs et responsabilités

16. Le Conseil des athlètes :
 - a. Examinera le mandat et y adhérera;
 - b. Présentera les points de vue et les positions des athlètes à l'organe décisionnel compétent en ce qui concerne les programmes, politiques et procédures actuels ou futurs;
 - c. Offrira un forum dans lequel les athlètes peuvent partager et élaborer des informations ou des idées en rapport avec les athlètes;
 - d. Examinera et fournira des commentaires concernant les accords de l'athlète;
 - e. Recommandera une représentation des athlètes, le cas échéant, à Volleyball Canada, à la Commission des athlètes du Comité olympique canadien, au Conseil des athlètes du Comité paralympique canadien et/ou à d'autres organismes externes comme AthlètesCAN, le cas échéant;
 - f. Proposera des mises à jour de ce mandat au conseil d'administration.

Procédures

17. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
18. Le comité se réunit à la discrétion du (ou de la) président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
19. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du Conseil des athlètes si la demande lui en est faite par :
 - a. De tout membre du Conseil des athlètes
 - b. Du (ou de la) président(e) du conseil d'administration
 - c. Du (ou de la) chef de la direction
20. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du Conseil des athlètes au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
 - a. Approbation de l'ordre du jour
 - b. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - c. Divulgateion de conflit d'intérêts
 - d. Affaires courantes
21. Le quorum sera la majorité des membres du Conseil des athlètes.

Rapports

22. Le Conseil des athlètes présentera des rapports régulièrement au conseil d'administration.
23. Quand le conseil d'administration demande au Conseil des athlètes de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le Conseil des athlètes prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du Conseil des athlètes.
24. Le Conseil des athlètes rédigera le procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront transmis au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Révision

25. Le conseil d'administration révisera le mandat annuellement.

Approbation

26. Ce mandat a été approuvé par le conseil d'administration le 30 mars 2021.

Comité d'urgence

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit l'objectif, la portée et l'autorité du comité d'urgence de Volleyball Canada. Ce mandat donne des renseignements clairs et précis sur la façon dont le comité est organisé, sur ce qu'il vise à accomplir, sur son pouvoir décisionnel et les résultats attendus, sur l'identité de ses membres et sur le moment où il se réunit.

Autorité et mission

2. Le comité aidera le conseil d'administration à résoudre les problèmes qui relèvent de la compétence de Volleyball Canada et qui doivent être réglés en temps opportun à l'aide d'un avis d'expert et possiblement d'un avis juridique.
3. Le comité joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
4. Les membres du comité agiront avec honnêteté et en toute bonne foi.

Composition

5. Le comité est composé au minimum d'un (1) et au maximum de trois (3) membres, dont un(e) président(e).
6. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nomme le (ou la) président(e) du comité qui devrait être un(e) avocat(e) et qui doit être familier(ère) avec les politiques de Volleyball Canada.
7. Le (ou la) président(e) du comité nomme les autres membres du comité en collaboration avec le (ou la) président(e) du conseil d'administration.
8. Le (ou la) président(e) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans. Les autres membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, à moins d'une décision contraire du (ou de la) président(e).
9. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration est un membre d'office sans droit de vote du comité.
10. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office sans droit de vote du comité.

Conflit d'intérêts

11. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
12. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Devoirs et responsabilités

13. Le comité devra :
 - a. Examiner le mandat et y adhérer;
 - b. Conseiller le conseil d'administration sur les questions concernant toutes les urgences;
 - c. De temps à autre, des tâches supplémentaires peuvent être déléguées au comité par le conseil d'administration;
 - d. Suggérer des mises à jour du présent mandat au conseil d'administration.
14. Le comité est autorisé par le conseil à enquêter sur toute situation relevant de son mandat.

Procédures

15. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
16. Le comité se réunit selon les besoins et/ou à la discrétion du (ou de la) président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.

17. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
- Tout membre du comité
 - Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - Le (ou la) chef de la direction
18. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. Les membres du comité sont conscients que toutes les réunions peuvent ne pas être programmées à l'avance et qu'elles peuvent se tenir en fonction des besoins. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
- Approbation de l'ordre du jour
 - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - Divulgateion de conflit d'intérêts
 - Affaires courantes
19. Le quorum sera la majorité des membres du comité.

Ressources

20. Le comité aura accès aux ressources pour remplir ses fonctions, sur demande.

Rapports

21. Le comité présentera des rapports régulièrement au conseil.
22. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.
23. Le comité rédigera le procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront transmis au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Révision

24. Le conseil d'administration révisera le mandat chaque année.

Approbation

25. Ce mandat a été approuvé par le conseil d'administration le 19 janvier 2021.

Comité d'éthique

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit l'autorité, la mission et les responsabilités du Comité d'éthique de Volleyball Canada. Ce mandat donne des renseignements clairs et précis sur la façon dont le comité est organisé, sur ce qu'il vise à accomplir, sur son pouvoir décisionnel et les résultats attendus, sur l'identité de ses membres et sur le moment où il se réunit.

Autorité et mission

2. Le comité d'éthique aidera le conseil d'administration à s'acquitter de ses responsabilités en matière d'éthique, de discipline et de plaintes dans le cadre de la compétence de Volleyball Canada.
3. Le comité joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
4. Les membres du comité agiront avec honnêteté et en toute bonne foi.

Composition

5. Le comité est composé au minimum d'un (1) et au maximum de trois (3) membres, dont un(e) président(e).
6. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nomme le (ou la) président(e) du comité. Le (ou la) président(e) doit connaître les politiques de Volleyball Canada en matière d'éthique, notamment son code de conduite et ses politiques en matière de discipline et de plaintes.
7. Le (ou la) président(e) du comité nomme les autres membres du comité en collaboration avec le (ou la) président(e) du conseil d'administration.
8. Le (ou la) président(e) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans. Les autres membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, à moins d'une décision contraire du (ou de la) président(e).
9. Le Conseil peut remplacer le (ou la) président(e) du comité à tout moment. Le (ou la) président(e) peut révoquer tout membre du comité à tout moment et pourvoir un poste vacant à sa discrétion.
10. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration est un membre d'office sans droit de vote du comité.
11. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office sans droit de vote du comité.

Conflit d'intérêts

12. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
13. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Devoirs et responsabilités

14. Le comité devra :
 - a. Examiner le mandat et y adhérer;
 - b. Conseillera le Conseil d'administration sur les questions concernant tous les aspects de l'éthique;
 - c. Conseiller le conseil d'administration sur les questions relatives aux plaintes;
 - d. Faire office de ressources en matière d'éthique, de discipline et de plaintes;
 - e. Suggérer des mises à jour de ce mandat au Conseil d'administration.
15. Le (ou la) président(e) fera office de président(e) de la discipline, conformément à la Politique sur la discipline et les plaintes.
16. Le comité est autorisé par le Conseil à enquêter sur toute situation relevant de son mandat.

Procédures

17. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
18. Le comité se réunit au minimum deux fois par an, ou selon les besoins à la discrétion du (ou de la) président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
19. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
 - a. Tout membre du comité
 - b. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - c. Le (ou la) chef de la direction
20. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
 - a. Approbation de l'ordre du jour
 - b. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - c. Divulgateion de conflit d'intérêts
 - d. Affaires courantes
21. Le quorum sera la majorité des membres du comité.

Ressources

22. Le comité aura accès aux ressources de Volleyball Canada pour remplir ses fonctions, sur demande.

Rapports

23. Le comité présentera des rapports régulièrement au conseil d'administration.
24. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.
25. Le comité rédigera le procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront transmis au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Révision

26. Le conseil d'administration révisera le mandat chaque année.

Approbation

27. Ce mandat a été approuvé par le conseil d'administration le 19 janvier 2021.

Comité des finances et de la vérification

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit l'objectif, la portée et l'autorité du comité des finances et de la vérification de Volleyball Canada. Ce mandat donne des renseignements clairs et précis sur la façon dont le comité est organisé, sur ce qu'il vise à accomplir, sur son pouvoir décisionnel et les résultats attendus, sur l'identité de ses membres et sur le moment où il se réunit.

Autorité et mission

2. Le comité des finances et de la vérification (« le comité ») aidera le conseil d'administration à exercer ses responsabilités en matière de surveillance des rapports financiers de Volleyball Canada, de contrôle interne, de vérification externe et de gestion des risques.
3. Le Conseil des athlètes joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.

Composition

4. Le comité est composé au minimum de trois (3) et au maximum de cinq (5) membres, dont un(e) président(e).
5. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nomme le (ou la) président(e) du comité qui doit être un(e) administrateur(trice) de Volleyball Canada. Le (ou la) président(e) doit posséder des compétences financières, ce qui signifie qu'il ou elle a la capacité de lire et de comprendre une série d'états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.
6. Le (ou la) président(e) nommera les autres membres du comité en consultation avec le (ou la) président(e) du conseil.
7. Le (ou la) vice-président(e) du comité sera le chef de l'exploitation, à moins qu'il en soit décidé autrement, qui est le trésorier de l'organisation. Le ou la titulaire de ce poste sera un membre non votant du comité. Le (ou la) vice-président(e) aidera le (ou la) président(e) au besoin.
8. Sujet au statut d'administrateur(trice) du (ou de la) président(e), celui-ci (ou celle-ci) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans. Les autres membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, à moins d'une décision contraire du (ou de la) président(e).
9. Le conseil d'administration peut remplacer le (ou la) président(e) du comité à tout moment. Le (ou la) président(e) peut révoquer n'importe quel membre du comité (à l'exception du (ou de la) vice-président(e)) à tout moment et pourvoir à tout poste vacant, à sa discrétion.
10. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration est un membre d'office sans droit de vote du comité.
11. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office sans droit de vote du comité.
12. À la demande du comité, le personnel, la direction, les vérificateurs externes, les courtiers d'assurance de Volleyball Canada ou toute autre personne peuvent être invités à assister aux réunions du comité.

Conflit d'intérêts

13. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
14. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Devoirs et responsabilités

15. Le comité devra :
 - a. Réviser et adhérer au mandat;
 - b. Examiner et approuver les états financiers annuels et présenter des rapports aux vérificateurs externes;
 - c. Examiner les états financiers intérimaires et les prévisions pour la fin de l'année;
 - d. Examiner tout autre renseignement financier à des fins de présentation aux intervenants, à la demande du conseil;
 - e. Examiner l'indépendant, la nomination et les conditions d'embauche des vérificateurs externes;
 - f. Examiner les résultats des vérifications et les rapports de gestion publiés par les vérificateurs externes;
 - g. Examiner le design des contrôles internes pour traiter et produire l'information financière, détecter la fraude ou d'autres inexactitudes, traiter et protéger la technologie de l'information et assurer la conformité aux lois, aux règles et aux obligations contractuelles;
 - h. Examiner les budgets d'exploitations annuels et la surveillance de leur gestion;
 - i. Examiner les plans d'identification et d'atténuation pour traiter les principaux risques financiers et opérationnels;
 - j. Examiner la sélection des politiques de comptabilité et les estimations et les jugements d'envergure de la direction;
 - k. Examiner les rapports de dépenses du (ou de la) chef de la direction;
 - l. Examiner le programme d'assurance, les litiges et/ou les possibles réclamations;
 - m. Offrir un conseil ou des avis au personnel des opérations et/ou au conseil, le cas échéant;
 - n. De temps à autre, des tâches supplémentaires peuvent être déléguées au comité par le conseil d'administration ou par le chef de la direction;
 - o. Suggérer des mises à jour du présent mandat au conseil d'administration.
16. Le comité est autorisé par le conseil à enquêter sur toute question qui relève de ce mandat.

Procédures

17. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
18. Le comité se réunit au moins deux fois par année, ou au besoin à la discrétion du (ou de la) président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
19. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
 - a. Tout membre du comité
 - b. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - c. Le (ou la) chef de la direction
20. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du Conseil des athlètes au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
 - a. Approbation de l'ordre du jour
 - b. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - c. Divulgateion de conflit d'intérêts
 - d. Affaires courantes
21. Le quorum sera la majorité des membres du comité.

Ressources

22. Le comité aura accès aux ressources pour remplir ses fonctions, sur demande.

Rapports

23. Le comité présentera des rapports régulièrement au conseil.
24. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.
25. Le comité rédigera le procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront transmis au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Révision

26. Le conseil d'administration révisera le mandat chaque année.

Approbation

27. Ce mandat a été approuvé par le conseil d'administration le 19 janvier 2021.

Comité de la gouvernance

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit l'autorité, la mission et les responsabilités du Comité de gouvernance. Ce mandat donne des renseignements clairs et précis sur la façon dont le comité est organisé, sur ce qu'il vise à accomplir, sur son pouvoir décisionnel et les résultats attendus, sur l'identité de ses membres et sur le moment où il se réunit.

Autorité et mission

2. Le Comité offrira un leadership dans l'élaboration et le renouvellement de politiques.
3. Le Comité joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel opérationnel de l'organisation.
4. Le Comité peut obtenir l'avis de membres actifs de Volleyball Canada.
5. Le Comité peut former des sous-comités quand cela est nécessaire pour faciliter son travail.
6. Les membres du Comité agiront avec honnêteté et de bonne foi.

Composition

7. Le comité est composé d'un minimum de trois (3) et d'un maximum de cinq (5) membres. Au moins un membre du Comité sera un(e) directeur(trice) de Volleyball Canada.
8. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nomme le (ou la) président(e) du comité. Le (ou la) président(e) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans.
9. Le conseil peut remplacer le (ou la) président(e) du comité à tout moment. Le (ou la) président(e) peut révoquer tout membre du comité à tout moment et pourvoir un poste vacant à sa discrétion.
10. Le (ou la) président(e) du comité nomme les autres membres du comité. Les membres doivent faire preuve d'une expertise en développement des jeunes en volleyball intérieur, de plage et/ou de volleyball assis. Le (ou la) président(e) devra solliciter des nominations auprès de membres actifs de Volleyball Canada.
11. Les membres du Comité seront nommés pour un mandat d'un an, à moins d'une décision contraire du (ou de la) président(e). Les membres du comité ne faisant pas partie du personnel ne pourront pas servir plus de six (6) mandats consécutifs.
12. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration est un membre d'office sans droit de vote du comité.
13. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office sans droit de vote du comité.

Conflit d'intérêts

14. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
15. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Diversité, équité et inclusion

16. Volleyball Canada est engagé à favoriser la diversité, l'inclusion, l'équité et l'accès dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Conformément à sa politique sur la diversité, l'équité et l'inclusion, Volleyball Canada travaillera pour offrir une gamme équitable de possibilités aux groupes sous-représentés de participation au sein de ce comité.

Devoirs et responsabilités

17. Le comité devra :
 - a. Examiner le mandat et y adhérer;
 - b. Sur une base continue, offrir l'expertise pour améliorer la qualité de la discussion au sein du Conseil sur les questions de politiques et de gouvernance et faciliter une prise de décision efficace du conseil dans ces domaines;
 - c. Examiner les politiques existantes de Volleyball Canada sur une base régulière;
 - d. Appuyer le conseil d'administration dans la recherche de politiques et la gouvernance, le cas échéant;
 - e. Garantir que le Comité élabore un plan à jour de succession; et
 - f. Exécuter les tâches additionnelles pouvant être assignées au Comité par le conseil d'administration ou par le (ou la) président(e) et le (ou la) chef de la direction.

Procédures

18. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
19. Le comité se réunit au minimum deux fois par an, ou selon les besoins à la discrétion du président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
20. Le (ou la) président(e) est tenu de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
 - a. Tout membre du comité
 - b. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - c. Le (ou la) chef de la direction
21. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
 - a. Approbation de l'ordre du jour
 - b. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - c. Divulgateion de conflit d'intérêts
 - d. Affaires courantes
22. Le quorum sera la majorité des membres du comité.
23. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.
24. Le comité rédigera le procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront envoyés au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Ressources

25. Le Comité aura accès aux ressources de Volleyball Canada pour exécuter ses tâches, telles qu'approuvées par le (ou la) chef de la direction.

Rapports

26. Le comité présentera des rapports régulièrement au conseil d'administration par l'entremise du (ou de la) président(e) et du (ou de la) chef de la direction.
27. Le (ou la) président(e) ou la personne désignée sera invité(e) à l'Assemblée générale annuelle de Volleyball Canada pour présenter un rapport aux membres actifs, le cas échéant.

Révision

28. Le conseil d'administration révisera le mandat chaque année.

Comité de direction de la haute performance

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit l'autorité, la mission et les responsabilités du comité de direction de la haute performance de Volleyball Canada. Ce mandat donne des renseignements clairs et précis sur la façon dont le comité est organisé, sur ce qu'il vise à accomplir, sur son pouvoir décisionnel et les résultats attendus, sur l'identité de ses membres et sur le moment où il se réunit.

Autorité et mission

2. Le comité de direction de la haute performance est un comité des opérations de Volleyball Canada.
3. Le comité fournira un leadership et une direction aux programmes de la haute performance de Volleyball Canada.
4. Le comité joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
5. Le comité fera des recommandations sur la participation des membres et l'approbation du conseil d'administration, le cas échéant.
6. Le comité peut former des sous-comités, s'il y a lieu, pour faciliter son travail.
7. Les membres du comité agiront en toute honnêteté et de bonne foi.

Composition

8. Le comité sera composé d'au moins trois (3) et d'au plus sept (7) membres, y compris un(e) président(e).
9. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nommera le (ou la) président(e) et le chef de la direction de Volleyball Canada comme président(e) du comité.
10. Les autres membres du comité comprendront
 - a. Le (ou la) directeur(trice) de la haute performance du volleyball intérieur de Volleyball Canada
 - b. Le (ou la) directeur(trice) de la haute performance du volleyball de plage de Volleyball Canada
 - c. Le (ou la) directeur(trice) de la haute performance du volleyball assis de Volleyball Canada
 - d. Le (ou la) directeur(trice) de la science du sport et de l'innovation de Volleyball Canada
 - e. D'autres membres possédant une expertise jugée nécessaire par le (ou la) président(e) du comité
11. Le (ou la) président(e) sollicitera des candidatures auprès de membres actifs de Volleyball Canada, au besoin.
12. Les membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, à moins d'une décision contraire du (ou de la) président(e).

Conflit d'intérêts

13. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
14. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Diversité, équité et inclusion

15. Volleyball Canada s'engage à encourager la diversité, l'inclusion, l'équité et l'accès dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Conformément à sa politique de diversité, d'équité et d'inclusion, Volleyball Canada s'efforcera d'offrir aux groupes sous-représentés la possibilité de participer à ce comité.

Devoirs et responsabilités

16. Le comité :
 - a. Examinera le mandat et y adhèrera;
 - b. Supervisera tous les aspects des programmes de haute performance de Volleyball Canada, notamment les centres d'entraînement et les équipes nationales;
 - c. Établira et supervisera les équipes de direction. Chaque équipe de direction sera composée de l'entraîneur(e)-chef, des entraîneurs adjoints, du personnel administratif, de l'environnement d'entraînement, du soutien de l'ESI et des consultants bénévoles, avec chaque équipe de direction;
 - d. Communiquera régulièrement pour garantir la régularité, l'uniformité et l'efficacité dans l'administration des programmes de haute performance;
 - e. Développera des liens et les maintiendra avec d'autres comités de programmes sur des questions liées à l'environnement d'entraînement de la haute performance, les centres d'entraînement et les équipes nationales;
 - f. Exécutera toute autre tâche supplémentaire confiée au comité par le conseil d'administration.

Procédures

17. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
18. Le comité se réunit selon les besoins et/ou à la discrétion du (ou de la) président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
19. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
 - a. Tout membre du comité
 - b. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - c. Le (ou la) chef de la direction
20. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
 - a. Approbation de l'ordre du jour
 - b. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - c. Divulcation de conflit d'intérêts
 - d. Affaires courantes
21. Le quorum sera la majorité des membres du comité.

Ressources

22. Le comité aura accès aux ressources (annuelles, quadriennales, etc.) de Volleyball Canada pour s'acquitter de ses fonctions telles qu'approuvées par le (ou la) chef de la direction.

Rapports

23. Le comité soumettra régulièrement des rapports au conseil d'administration par l'entremise du (ou de la) président(e) et chef de la direction.
24. Le comité fera rapport annuellement aux membres actifs dans le rapport annuel de Volleyball Canada.
25. Le (ou la) président(e), sera invité(e) à l'assemblée générale annuelle de Volleyball Canada pour faire rapport aux membres actifs. Un(e) remplaçant(e) peut être désigné(e) au besoin.
26. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.

Révision

27. Le Conseil d'administration révisera le mandat au moins tous les quatre ans, ou au besoin.

Approbation

28. Ce mandat a été approuvé par le Conseil d'administration le 28 avril 2021.

Comité national de volleyball de plage

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit la mission, l'autorité et les responsabilités du comité national de volleyball de plage de Volleyball Canada. Ce mandat présente des informations claires et spécifiques sur la façon dont le conseil est organisé, ce qu'il tente d'accomplir, son pouvoir décisionnel et ses résultats attendus, qui sont les membres et quand ils se réunissent.

Autorité et mission

2. Le comité des championnats nationaux de volleyball de plage est un comité des opérations de Volleyball Canada.
3. Le comité fournira un leadership, des conseils et une expertise pour aider à superviser la planification et l'exécution réussies de tous les championnats nationaux de volleyball de plage.
4. Le comité joue un rôle consultatif auprès du conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
5. Le comité sollicitera les commentaires des membres actifs de Volleyball Canada.
6. Le comité peut former des sous-comités, s'il y a lieu, pour faciliter son travail.
7. Les membres du comité agiront en toute honnêteté et de bonne foi.

Composition

8. Le comité sera composé d'au moins trois (3) et d'au plus sept (7) membres, y compris un(e) président(e).
9. Le (ou la) président(e) du Conseil d'administration nommera le (ou la) président(e) du comité. Le (ou la) président(e) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans.
10. Le conseil d'administration peut remplacer le (ou la) président(e) du comité à tout moment. Le (ou la) président(e) peut révoquer n'importe quel membre du comité à tout moment et pourvoir à tout poste vacant, à sa discrétion, avec l'avis et en consultation avec le (ou la) vice-président(e).
11. Le (ou la) président(e) nommera les autres membres du comité, avec l'avis et en consultation avec le (ou la) vice-président(e). Le (ou la) président(e) sollicitera les candidatures des membres actifs de Volleyball Canada au besoin.
12. Dans le cadre de la sélection des membres du comité, le (ou la) président(e) ciblera des personnes ayant de l'expérience dans les domaines suivants :
 - a. Championnats provinciaux / nationaux de volleyball de plage et/ou organisation d'événements
 - b. Élaboration des calendriers et/ou du pré-classement
 - c. Développement des athlètes, des entraîneurs et/ou des arbitres
 - d. Autres domaines au besoin
13. Les membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, sauf décision contraire du (ou de la) président(e). Un membre du comité ne pourra siéger pendant plus de six mandats consécutifs.
14. Le (ou la) directeur(trice) des compétitions nationales de Volleyball Canada sera le (ou la) vice-président(e) et un membre non votant du comité. En son absence, un autre membre du personnel de Volleyball Canada peut être invité à siéger pour soutenir les réunions du comité.
15. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office non votant du comité.

Conflit d'intérêts

16. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
17. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Diversité, équité et inclusion

18. Volleyball Canada s'engage à encourager la diversité, l'inclusion, l'équité et l'accès dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Conformément à sa politique de diversité, d'équité et d'inclusion, Volleyball Canada s'efforcera d'offrir aux groupes sous-représentés la possibilité de participer à ce comité.

Devoirs et responsabilités

19. Le comité :
- Examinera le mandat et y adhèrera;
 - Recommandera des normes, des procédures et/ou des lignes directrices relatives aux aspects de l'organisation de tous les championnats nationaux;
 - Fournira une expertise en vue de l'organisation réussie des championnats nationaux;
 - Fournira une expertise dans des domaines tels que le pré-classement, l'élaboration des calendriers, les médias sociaux, les interventions d'urgence, les représentants de VC et l'expérience des participants;
 - Exécutera toute autre tâche supplémentaire confiée au comité par le conseil d'administration ou le (ou la) président(e) et le (ou la) chef de la direction.

Procédures

20. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
21. Le comité se réunit selon les besoins et/ou à la discrétion du (ou de la) président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
22. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
- Tout membre du comité
 - Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - Le (ou la) chef de la direction
23. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
- Approbation de l'ordre du jour
 - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - Divulgateion de conflit d'intérêts
 - Affaires courantes
24. Le quorum sera la majorité des membres du comité.

Ressources

25. Le comité aura accès aux ressources de Volleyball Canada pour s'acquitter de ses fonctions telles qu'approuvées par le (ou la) chef de la direction.

Rapports

26. Le comité soumettra régulièrement des rapports au conseil d'administration par l'entremise du (ou de la) président(e) et chef de la direction.
27. Le comité fera rapport annuellement aux membres actifs dans le rapport annuel de Volleyball Canada.
28. Le (ou la) président(e), ou son (ou sa) représentant(e), sera invité(e) à l'assemblée générale annuelle de Volleyball Canada pour faire rapport aux membres actifs.
29. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.
30. Le comité rédigera le procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront transmis au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Révision

31. Le Conseil d'administration révisera le mandat au moins tous les quatre ans.

Approbation

32. Ce mandat a été approuvé par le Conseil d'administration le 28 avril 2021.

Comité national de volleyball intérieur

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit la mission, l'autorité et les responsabilités du Comité national de volleyball intérieur de Volleyball Canada. Ce mandat présente des informations claires et spécifiques sur la façon dont le conseil est organisé, ce qu'il tente d'accomplir, son pouvoir décisionnel et ses résultats attendus, qui sont les membres et quand ils se réunissent.

Autorité et mission

2. Le comité des championnats nationaux de volleyball intérieur est un comité des opérations de Volleyball Canada.
3. Le comité fournira un leadership, des conseils et une expertise pour aider à superviser la planification et l'exécution réussies de tous les championnats nationaux de volleyball intérieur.
4. Le comité joue un rôle consultatif auprès du Conseil d'administration et/ou du personnel des opérations.
5. Le comité sollicitera les commentaires des membres actifs de Volleyball Canada.
6. Le comité peut former des sous-comités, s'il y a lieu, pour faciliter son travail.
7. Les membres du comité agiront en toute honnêteté et de bonne foi.

Composition

8. Le comité sera composé d'au moins trois (3) et d'au plus sept (7) membres, y compris un(e) président(e).
9. Le (ou la) président(e) du Conseil d'administration nommera le (ou la) président(e) du comité. Le (ou la) président(e) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans.
10. Le conseil d'administration peut remplacer le (ou la) président(e) du comité à tout moment. Le (ou la) président(e) peut révoquer n'importe quel membre du comité à tout moment et pourvoir à tout poste vacant, à sa discrétion, avec l'avis et en consultation avec le (ou la) vice-président(e).
11. Le (ou la) président(e) nommera les autres membres du comité, avec l'avis et en consultation avec le (ou la) vice-président(e). Le (ou la) président(e) sollicitera les candidatures des membres actifs de Volleyball Canada au besoin.
12. Dans le cadre de la sélection des membres du comité, le (ou la) président(e) ciblera des personnes ayant de l'expérience dans les domaines suivants :
 - a. Championnats provinciaux / nationaux de volleyball intérieur et/ou organisation d'événements
 - b. Élaboration des calendriers et/ou du pré-classement
 - c. Développement des athlètes, des entraîneurs et/ou des arbitres
 - d. Autres domaines au besoin
13. Les membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, sauf décision contraire du (ou de la) président(e). Un membre du comité ne pourra siéger pendant plus de six mandats consécutifs.
14. Le (ou la) directeur(trice) des compétitions nationales de Volleyball Canada sera le (ou la) vice-président(e) et un membre non votant du comité. En son absence, un autre membre du personnel de Volleyball Canada peut être invité à siéger pour soutenir les réunions du comité.
15. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office non votant du comité.

Conflit d'intérêts

16. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
17. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Diversité, équité et inclusion

18. Volleyball Canada s'engage à encourager la diversité, l'inclusion, l'équité et l'accès dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités. Conformément à sa politique de diversité, d'équité et d'inclusion, Volleyball Canada s'efforcera d'offrir aux groupes sous-représentés la possibilité de participer à ce comité.

Devoirs et responsabilités

19. Le comité :
- Examinera et respectera le mandat;
 - Recommandera des normes, des procédures et/ou des lignes directrices relatives aux aspects de l'organisation de tous les championnats nationaux;
 - Fournira une expertise en vue de l'organisation réussie des championnats nationaux;
 - Fournira une expertise dans des domaines tels que le pré-classement, l'élaboration des calendriers, les médias sociaux, les interventions d'urgence, les représentants de VC et l'expérience des participants;
 - Exécutera toute autre tâche supplémentaire confiée au comité par le conseil d'administration ou le (ou la) président(e) et le (ou la) chef de la direction.

Procédures

20. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
21. Le comité se réunit selon les besoins et/ou à la discrétion du (ou de la) président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
22. Le (ou la) président(e) est tenu(e) de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
- Tout membre du comité
 - Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - Le (ou la) chef de la direction
23. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
- Approbation de l'ordre du jour
 - Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - Divulgateur de conflit d'intérêts
 - Affaires courantes
24. Le quorum sera la majorité des membres du comité.

Ressources

25. Le comité aura accès aux ressources de Volleyball Canada pour s'acquitter de ses fonctions telles qu'approuvées par le (ou la) chef de la direction.

Rapports

26. Le comité soumettra régulièrement des rapports au conseil d'administration par l'entremise du (ou de la) président(e) et chef de la direction.
27. Le comité fera rapport annuellement aux membres actifs dans le rapport annuel de Volleyball Canada.
28. Le (ou la) président(e), ou son (ou sa) représentant(e), sera invité(e) à l'assemblée générale annuelle de Volleyball Canada pour faire rapport aux membres actifs.
29. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.
30. Le comité rédigera le procès-verbal de toutes les réunions. Tous les procès-verbaux seront transmis au (ou à la) président(e) et au (ou à la) chef de la direction.

Révision

31. Le Conseil d'administration révisera le mandat au moins tous les quatre ans.

Approbation

32. Ce mandat a été approuvé par le Conseil d'administration le 28 avril 2021.

Comité de mise en candidature et des élections

Vue d'ensemble

1. Le présent mandat décrit l'autorité, la mission et les responsabilités du Comité de mise en candidature et des élections de Volleyball Canada. Ce mandat donne des renseignements clairs et précis sur la façon dont le comité est organisé, sur ce qu'il vise à accomplir, sur son pouvoir décisionnel et les résultats attendus, sur l'identité de ses membres et sur le moment où il se réunit.

Autorité et mission

2. Le comité des nominations et des élections dirige le recrutement, l'évaluation et la planification de la succession au sein du conseil d'administration.

Composition

3. Le comité est composé d'un minimum de trois (3) et d'un maximum de cinq (5) membres. Un membre du comité ne peut pas être un(e) administrateur(trice) actuel(le) cherchant à se faire réélire ou une personne cherchant à se faire élire pendant le cycle actuel.
4. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration nomme le (ou la) président(e) du comité.
5. Le (ou la) président(e) du comité nomme les autres membres du comité en collaboration avec le (ou la) président(e) du conseil d'administration.
6. Le (ou la) président(e) sera nommé(e) pour un mandat de deux ans. Les autres membres du comité seront nommés pour un mandat d'un an, à moins d'une décision contraire du (ou de la) président(e).
7. Le conseil peut remplacer le (ou la) président(e) du comité à tout moment. Le (ou la) président(e) peut révoquer tout membre du comité à tout moment et pourvoir un poste vacant à sa discrétion.
8. Le (ou la) chef de la direction est un membre d'office sans droit de vote du comité.

Conflit d'intérêts

9. Tout membre ayant un conflit d'intérêts potentiel doit déclarer ce conflit au moment de sa nomination au comité et au début de toute réunion au cours de laquelle il ou elle peut être en conflit d'intérêts sur un sujet de discussion. Une personne se récusera de toute discussion quand elle est en conflit.
10. Les conflits d'intérêts resteront un sujet permanent à l'ordre du jour de toutes les réunions du comité.

Devoirs et responsabilités

11. Les membres du comité agiront avec honnêteté et en toute bonne foi.
12. Le comité devra :
 - a. Examiner le mandat approuvé par le conseil d'administration et y adhérer;
 - b. Agir de manière transparente et ouverte;
 - c. Élaborer une matrice des compétences et de l'expérience existant au sein du conseil et identifier toute lacune;
 - d. Rédiger et diriger l'appel à candidatures en fonction des lacunes et des besoins du conseil d'administration;
 - e. S'assurer que les candidats possèdent les qualifications requises pour occuper un poste d'administrateur et qu'ils sont en mesure de satisfaire à toutes les exigences ;
 - f. Produire un rapport pour les membres actifs concernant les personnes qui ont été nommées et approuvées par le comité. Le rapport comprendra la matrice des compétences du conseil d'administration afin que les membres actifs puissent prendre une décision éclairée;

- g. Superviser tous les aspects de la procédure d'élection jusqu'à l'assemblée générale annuelle et au cours de celle-ci;
- h. Le cas échéant, travailler avec les administrateurs pour identifier des personnes susceptibles d'être nommées à l'avenir;
- i. De temps à autre, le conseil d'administration peut déléguer d'autres tâches au comité;
- j. Suggérer des mises à jour du présent mandat au conseil d'administration.

Procédures

- 13. Le comité rédige un procès-verbal de la discussion qui sera inclus avec ses conclusions et recommandations.
- 14. Le comité se réunit au minimum deux fois par an, ou selon les besoins à la discrétion du président(e) par conférence téléphonique ou conférence Web ou en personne.
- 15. Le (ou la) président(e) est tenu de convoquer une réunion du comité si la demande lui en est faite par :
 - a. Tout membre du comité
 - b. Le (ou la) président(e) du conseil d'administration
 - c. Le (ou la) chef de la direction
- 16. Le (ou la) président(e) transmet l'ordre du jour aux membres du comité au moins 24 heures avant la tenue d'une réunion prévue. L'ordre du jour doit comprendre les points suivants :
 - a. Approbation de l'ordre du jour
 - b. Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
 - c. Divulgateion de conflit d'intérêts
 - d. Affaires courantes
- 17. Le quorum sera la majorité des membres du comité.

Rapports

- 18. Le comité présentera des rapports régulièrement au conseil d'administration.
- 19. Quand le conseil d'administration demande au comité de prendre une décision ou de prendre position sur une question, le comité prendra sa décision ou déterminera sa position par le biais d'un vote majoritaire des membres du comité.
- 20. Le comité rédigera le procès-verbal de toutes les réunions.

Révision

- 21. Le conseil d'administration révisera le mandat chaque année.

Approbation

- 22. Ce mandat a été approuvé par le conseil d'administration le 19 janvier 2021.

Mandats

Comité du volleyball assis

Nom

Comité du volleyball assis

Mandat

Le comité du volleyball assis est un comité de programme de Volleyball Canada. Son rôle est de superviser la livraison de programmes de haute performance pour les joueurs de volleyball avec un handicap.

Principales responsabilités

Le comité remplira les fonctions clés suivantes :

- Superviser tous les aspects des programmes des équipes nationales masculines et féminines, y compris les programmes d'entraînement et de compétition, les installations du centre d'entraînement et le soutien de l'ESI.
- Fournir une formation, des ressources techniques et des possibilités de développement aux entraîneurs de volleyball pour personnes avec un handicap.
- Préparer et contrôler les budgets pour l'administration des programmes des équipes nationales, et rechercher d'autres sources de financement pour accroître les opportunités.
- Sensibiliser les communautés de volleyball et de personnes handicapées aux possibilités offertes aux joueurs de volleyball avec un handicap.
- Offrir une expertise et des ressources pour soutenir le développement de programmes locaux de volleyball assis.
- Agir à titre de contact de Volleyball Canada auprès de diverses organisations internationales et nationales, notamment la WOVD (World Organization for Volleyball for the Disabled), le CIP (Comité international paralympique), le CPC (Comité paralympique canadien) et la CASA (Canadian Amputee Sports Association).
- Effectuer toute tâche additionnelle assignée au comité par le conseil d'administration ou le président et directeur général.

Autorité

Le comité formulera des recommandations qu'il présentera aux membres pour avoir leurs commentaires et suggestions et au conseil d'administration pour avoir son approbation.

Le comité peut former des sous-comités, s'il y a lieu, pour faciliter son travail.

Les plans du comité (annuels, quadriennaux, etc.) et son budget annuel doivent être approuvés par le président et le directeur général.

Composition

La composition du comité comprendra :

- Un président
- Tous les entraîneurs-chefs
- Un représentant qui remplira la fonction de liaison nationale et internationale du comité
- Un représentant qui remplira la fonction de développement local du comité
- Entraîneur-chef/coordonnateur de paravolley (personnel)
- Le président et le directeur général sont des membres d'office du comité
- Autres membres possédant une expertise jugée comme étant requise par le président et/ou le conseil d'administration

Nomination

À l'exception du personnel, le conseil d'administration nommera le président, qui à son tour nommera les autres membres du comité qui seront approuvés par le conseil.

Les membres du comité siègeront pendant un an, et leur mandat pourra être renouvelé pour un maximum de six mandats consécutifs.

Des candidatures seront sollicitées dans la communauté, notamment auprès des associations provinciales et territoriales.

En approuvant la nomination de nouveaux membres, le conseil prendra en considération les qualifications et l'expérience du candidat, ainsi que la diversité des membres de Volleyball Canada, y compris la langue, le sexe, la situation géographique, comme facteurs de pondération.

Réunions

Le comité se réunira en personne ou par téléphone au besoin. Les réunions seront convoquées par le président ou le directeur général.

Ressources

Le comité recevra les ressources nécessaires de Volleyball Canada afin de remplir son mandat. Le président et le directeur général auront l'autorité finale sur la dotation.

Rapports

Le comité fera rapport au conseil d'administration par l'entremise du président et du directeur général. Le comité fera rapport aux membres, à l'écrit, à l'Assemblée générale annuelle. Le président du comité participera à l'Assemblée générale annuelle et aux réunions de planification stratégique de Volleyball Canada.

Approbation

Le présent mandat a été approuvé par le conseil d'administration de Volleyball Canada le 19 octobre 2010.

Règlement général

Les dispositions de l'article VIII du Règlement général s'appliquent également

Révision

Le conseil d'administration examinera ce mandat de temps à autre et y apportera les modifications qu'il juge nécessaires.

Autre

Dans la mesure du possible, toutes les recommandations du comité seront d'abord communiquées aux membres, qui auront un délai d'au moins 30 jours pour fournir leurs commentaires sur ces questions avant qu'elles ne soient présentées au conseil d'administration pour approbation.

Mandats

Comité national des arbitres

Nom

Comité national des arbitres

Mandat

Le comité national des arbitres est un comité de programme de Volleyball Canada. Son rôle est de fournir un encadrement et une orientation aux programmes destinés aux arbitres de Volleyball Canada.

Principales responsabilités

Le comité remplira les fonctions clés suivantes :

- Promouvoir le développement du programme national de certification afin d'assurer un arbitrage de haut niveau au Canada.
- Promouvoir le développement du programme des arbitres internationaux pour assurer la représentation des arbitres canadiens aux compétitions de la FIVB et à d'autres compétitions.
- Aider les régions à éduquer, former et certifier des arbitres aux niveaux local, provincial et régional.
- Travailler avec les régions (ou d'autres intervenants en volleyball), pour aider au développement et au recrutement des arbitres.
- Travailler avec les régions (ou d'autres partenaires de volleyball) dans la mise en œuvre du plan de développement des arbitres dans la communauté du volleyball.
- Promouvoir la communication efficace entre les arbitres enregistrés de Volleyball Canada et la communauté du volleyball.
- Promouvoir le développement d'un programme d'arbitres de volleyball de plage aux niveaux national et international.
- S'assurer de la disponibilité de la documentation destinée aux arbitres.
- S'assurer que les règles du volleyball et les lignes directrices de l'arbitrage au Canada sont compatibles avec ceux développés par la FIVB.
- Effectuer toute tâche additionnelle assignée au comité par le directeur général ou le conseil d'administration.

Autorité

Le comité formulera des recommandations qu'il présentera aux membres pour avoir leurs commentaires et suggestions et au conseil d'administration pour avoir son approbation.

Le comité peut former des sous-comités, s'il y a lieu, pour faciliter son travail.

Les plans du comité (annuels, quadriennaux, etc.) et son budget annuel doivent être approuvés par le directeur général.

Composition

Le comité national des arbitres sera composé de représentants des comités régionaux des officiels et des présidents de sous-comités et de groupes de travail, comme le jugera nécessaire le président du comité des arbitres. Les autres membres qui seront ajoutés au comité auront l'expertise requise par le président ou le conseil d'administration.

Le directeur général de Volleyball Canada est un membre d'office du comité.

Nomination

À l'exception du personnel, le conseil d'administration nommera le président, qui à son tour nommera les autres membres du comité qui seront approuvés par le conseil.

Les membres du comité siégeront pendant deux ans, et leur mandat pourra être renouvelé pour un maximum de trois mandats consécutifs.

Des candidatures seront sollicitées dans la communauté, notamment auprès des associations provinciales et territoriales.

En approuvant la nomination de nouveaux membres, le conseil prendra en considération les qualifications et l'expérience du candidat, ainsi que la diversité des membres de Volleyball Canada, y compris la langue, le sexe, la situation géographique, comme facteurs de pondération.

Réunions

Le comité se réunira en personne ou par téléphone au besoin. Les réunions seront convoquées par le président ou le directeur général.

Ressources

Le comité recevra les ressources nécessaires de Volleyball Canada afin de remplir son mandat. Le directeur général aura l'autorité finale sur la dotation.

Rapports

Le comité fera rapport au conseil d'administration par l'entremise du directeur général. Le comité fera rapport aux membres, à l'écrit, à l'Assemblée générale annuelle. Le président du comité participera à l'Assemblée générale annuelle et aux réunions de planification stratégique de Volleyball Canada.

Approbation

Le présent mandat a été approuvé par le conseil d'administration de Volleyball Canada en juin 2016.

Règlement général

Les dispositions de l'article VIII du Règlement général s'appliquent également

Révision

Le conseil d'administration examinera ce mandat de temps à autre et y apportera les modifications qu'il juge nécessaires.

Autre

Dans la mesure du possible, toutes les recommandations du comité seront d'abord communiquées aux membres, qui auront un délai d'au moins 30 jours pour fournir leurs commentaires sur ces questions avant qu'elles ne soient présentées au conseil d'administration pour approbation.

04 Rapports de comités



Haute performance - plage

Rapport du directeur de la haute performance — plage

Les Jeux olympiques de Tokyo 2020 (du 23 juillet au 6 août 2021) ont constitué une étape importante dans l'évolution du programme de l'équipe nationale de volleyball de plage de Volleyball Canada alors que deux équipes sont passées à quelques points seulement de participer à une demi-finale olympique entièrement canadienne. Le Canada a été le seul pays à voir deux de ses équipes féminines accéder aux quarts de finale en volleyball de plage aux Jeux olympiques de Tokyo 2020.

Depuis que Volleyball Canada a établi en 2011 un programme d'entraînement centralisé pour les équipes nationales de volleyball de plage au Centre de haute performance de volleyball de plage au parc Downsview, à Toronto, les équipes nationales de volleyball de plage de Volleyball Canada ont progressé de manière extraordinaire :

- Aucune équipe aux Jeux olympiques de Beijing 2008 —→ Huit équipes olympiques à Londres, Rio et Tokyo
- Aucun résultat parmi les cinq premiers aux Championnats du monde seniors (CM) de la FIVB depuis 1999 —→ Six résultats parmi les cinq premiers aux CM seniors de la FIVB depuis 2013 (y compris une médaille d'or en 2019)
- Aucune médaille sur le Circuit mondial de la FIVB (2003 à 2011) —→ 45 médailles sur le Circuit mondial de la FIVB depuis 2015 (quatre en 2021)

Même s'il n'y a pas eu de médaille à Tokyo, une vue d'ensemble du cycle olympique (2017-2021) permet de mettre en évidence des réussites importantes :

- Les deux équipes féminines seniors canadiennes se sont hissées au premier rang du classement mondial de la FIVB
 - Heather Bansley/Brandie Wilkerson en 2018
 - Sarah Pavan/Melissa Humana-Paredes en 2019
- Sarah Pavan/Melissa Humana-Paredes ont été couronnées championnes du monde de la FIVB en 2019

Le succès des équipes nationales canadiennes en volleyball de plage, en particulier les équipes féminines, aura contribué à rehausser le financement d'À nous le podium (ANP) pour l'équipe nationale de volleyball de plage de VC en le faisant passer de 150 000 \$ en 2016-2017 à 850 000 \$ en 2022-2023 (sept années consécutives d'augmentation du financement d'ANP). Cette hausse du financement a permis au personnel de soutien de l'équipe nationale de volleyball de plage de VC de passer de trois employés à temps plein et deux employés à temps partiel en 2011 à 11 employés à temps plein et neuf employés à temps partiel en 2022 (une liste de ces 20 employés du programme de haute performance de volleyball de plage de VC figure à la fin du présent rapport).

Les leçons tirées des expériences vécues aux Jeux olympiques de Tokyo 2020 et l'évaluation de notre programme de prochaine génération (NextGen) ont amené le programme de haute performance (HP) de volleyball de plage de VC à consacrer davantage de ressources au soutien envers la santé mentale, le bien-être et la performance des athlètes de l'équipe nationale de volleyball de plage de Volleyball Canada. Ce soutien permet non seulement aux athlètes de s'entraîner et d'atteindre leur plein potentiel, mais aussi de soutenir leur évolution et leur développement en tant qu'ambassadeurs positifs du sport canadien. En 2022, Bryce Tully a été nommé directeur du développement de la culture et des services de préparation mentale alors qu'Iman Hassan a été embauchée à titre de conseillère en préparation mentale de la prochaine génération et Susan Cockle à titre de responsable de la santé mentale.

Un des secteurs devenus prioritaire au cours des cinq dernières années concerne le besoin d'améliorer l'encadrement et le leadership techniques (ELT) au sein du programme de haute performance de volleyball de plage de VC. Par conséquent, Volleyball Canada a ajouté cinq experts en ELT en 2022, dont deux entraîneurs principaux à temps plein (Srdjan Veckov et Ricardo De Freitas), un entraîneur mentor à temps partiel pour les hommes (Adam Schulz), une entraîneuse adjointe à temps plein pour les femmes et les hommes de la prochaine génération (Heather Bansley - qui a officiellement pris sa retraite en février 2022) et une scientifique des données à temps plein (Emily Wright) au sein de notre milieu d'entraînement quotidien.

Srdjan Veckov (entraîneur de l'équipe Melissa Humana-Paredes/Sarah Pavan), Ricardo de Freitas (entraîneur de l'équipe Brandie Wilkerson/Sophie Bukovec) et Adam Schulz (entraîneur de l'équipe Sam Schachter/Dan Dearing) encadreront nos

entraîneurs de la prochaine génération (Josh Nichol, Adriana Bento et Heather Bansley) quand leurs équipes respectives s'entraîneront à Toronto et qu'elles ne seront pas à des compétitions internationales. Ces entraîneurs devraient être à Toronto jusqu'à cinq mois par année.

Pour aider à renforcer et à soutenir la voie d'accès au podium, le programme de développement estival (PDE) a augmenté la capacité à intégrer et à attirer des athlètes jouant de septembre à mai dans des programmes de volleyball de plage de la NCAA, des équipes universitaires/collégiales et des équipes professionnelles de volleyball intérieur. Du 13 au 15 mai 2022, 73 athlètes (39 hommes et 34 femmes) se sont inscrits au camp de sélection du PDE 2022 (28 ont été sélectionnés - 14 de chaque genre). Le partenariat nouvellement formé entre le programme de HP de volleyball de plage de VC et le Camp des recrues RBC a permis à certains de ces athlètes auparavant inconnus de s'inscrire au camp de sélection du PDE. De plus, ceux qui seront sélectionnés recevront un soutien financier supplémentaire de la part de RBC. Ce parcours amélioré permettra aux athlètes de se préparer à remporter des médailles à Los Angeles 2028 et à Brisbane 2032.

En prévision des Jeux olympiques de Paris (2024), de Los Angeles (2028) et de Brisbane (2032), les trois prochaines années seront consacrées au soutien de deux équipes féminines qui viseront une médaille à Paris, à la qualification d'une équipe masculine pour les Jeux olympiques de Paris 2024 et à l'amélioration considérable de l'entraînement et du leadership techniques au sein de l'EQE et tout au long des parcours de développement des athlètes et des entraîneurs.

En ce qui concerne le Centre de haute performance de volleyball de plage de VC (CHPVP), Volleyball Canada a signé une prolongation de bail avec Downsview Park jusqu'au 31 mai 2025. Depuis la mi-mars 2022, le Centre de haute performance de volleyball de plage de VC loue les trois terrains de plage au maximum de leur capacité (sept jours par semaine - de 18 h 30 à 23 h en semaine et de 9 h à 23 h la fin de semaine). Un camp de jour de volleyball de plage a été organisé du 14 au 18 mars 2022 au CHPVP de Downsview pour les athlètes âgés de 12 à 15 ans et ce fut un véritable succès. Vingt-quatre (24) athlètes ont participé à ce camp (capacité maximale). VC prévoit d'offrir des camps similaires d'une semaine en juillet et en août 2022, à titre de projet pilote.

Résultats des équipes canadiennes de volleyball de plage en 2021 depuis le 1er juin 2021

- Résultats FIVB 2021
 - Ostrava, Rép. Tchèque – Tournoi 4 étoiles (1er au 6 juin 2021)
 - Melissa Humana-Paredes/Sarah Pavan – 4e place
 - Brandie Wilkerson/Heather Bansley – 9e place
 - Nicole McNamara/Megan McNamara – 17e place
 - Ben Saxton/Grant O'Gorman – 17e place
 - Finale de la Coupe continentale de la NORCECA, Colima, Mexique (24 au 27 juin 2021)
 - Ben Saxton/Grant O'Gorman & Sam Schachter/Sam Pedlow – 2e place
 - Les Mexicains ont terminé premiers et se sont qualifiés pour les Jeux de Tokyo 2020
 - Gstaad, Suisse – Tournoi 4 étoiles (5 au 11 juillet 2021)
 - Melissa Humana-Paredes/Sarah Pavan – 3e place
 - Brandie Wilkerson/Heather Bansley – 5e place
 - Nicole McNamara/Megan McNamara – 17e place
 - Sam Pedlow/Sam Schachter – 17e place
 - Amanda Harnett/Alina Dormann – 41e place
 - Jeux olympiques de Tokyo 2020, Tokyo, Japon (23 juillet au 6 août 2021)
 - Melissa Humana-Paredes/Sarah Pavan – 5e place
 - Brandie Wilkerson/Heather Bansley – 5e place
 - Finales du circuit mondial de la FIVB, Cagliari, Italie (6 au 10 octobre 2021)
 - Melissa Humana-Paredes/Sarah Pavan – 2e place

- Itapema, Brésil - Tournoi 4 étoiles (10 au 14 novembre 2021)
 - Sophie Bukovec/Alex Poletto – 41e place
 - Liam Kopp/Alex Russell – 41e place
- Jeux panaméricains juniors de Cali 2021, Cali, Colombie (30 novembre au 4 décembre 2021)
 - Becky Tresham/Kaylee Glagau – 5e place
- Championnat du monde U19 de la FIVB, Phuket, Thaïlande (5 au 11 décembre 2021)
 - Emma Glagau/Ruby Sorra – 5e place
 - Ava Mann/Jamie Santer – 9e place
 - Daniil Hershtynovich/Kaden Schmidt – 17e place
 - Martin Licht/Cameron Chadwick – 17e place
- Championnats du monde U21 de la FIVB, Phuket, Thaïlande (14 au 19 décembre 2021)
 - Ava Mann/Kaylee Glagau – 17e place
 - Rachael MeilikhaS/Olexandra Lachapelle – 17e place
 - Colby Nemeth/Joshua Gagnon – 25e place

Résultats des équipes canadiennes de volleyball de plage en 2022, jusqu'au 8 mai 2022

- Circuit Beach Pro Tour de Volleyball World 2022
 - Tlaxcala, Mexique – Tournoi Challenge (16 au 20 mars 2022)
 - Nicole McNamara/Megan McNamara – 17e place
 - Ben Saxton/Grant O’Gorman – 19e place
 - Dan Dearing/Sam Schachter – 19e place
 - Brandie Wilkerson/Sophie Bukovec – 25e place
 - Rosarito, Mexique – Tournoi Elite 16 (23 au 28 mars 2022)
 - Melissa Humana-Paredes/Sarah Pavan – 5e place
 - Nicole McNamara/Megan McNamara – 21e place
 - Coolangatta, Australie – Tournoi Future (30 mars au 3 avril 2022)
 - Jake McNeil/Alex Russell – 2e place
 - Devon May/Myriam Robitaille – 9e place
 - Katharine Wuttunee/Darby Dunn – 13e place
 - Itapema, Brésil – Tournoi Challenge (14 au 17 avril 2022)
 - Brandie Wilkerson/Sophie Bukovec – 5e place
 - Songkhla, Thaïlande - Tournoi Future (14 au 17 avril 2022)
 - Alina DormanS/Omanda Harnett – 3e place
 - Katharine Wuttunee/Darby Dunn – 17e place
 - Jake McNeil/Alex Russell – 17e place
 - Doha, Qatar - Tournoi Challenge (5 au 8 mai 2022)
 - Nicole McNamara/Megan McNamara – 5e place
 - Dan Dearing/Sam Schachter – 9e place
 - Amanda Harnett/Alina Dormann – 19e place

- Jake MacNeil/Alex Russell – 25e place
 - Devon May/Myriam Robitaille – 33e place
 - Katharine Wuttunee/Darby Dunn – 33e place
- Tournoi de qualification de la NORCECA pour les Championnats du monde de la FIVB, Punta Cana, République dominicaine (16-17 avril 2022)
 - Sam Schachter/Dan Dearing 1ère Place – Qualifiés pour les Championnats du monde de la FIVB 2022
 - Nicole McNamara/Megan McNamara 2e Place – Qualifiées pour les Championnats du monde de la FIVB 2022
- Circuit de plage de la NORCECA 2022
 - Aguascalientes, Mexique (22 au 24 avril 2022)
 - Brandie Wilkerson/Sophie Bukovec – 1ère place
 - Shanice Marcelle/Ruby Sorra – 3e place
 - Sam Schachter/Dan Dearing – 5e place
 - Jake McNeil/Alex Russell – 7e place
 - Varadero, Cuba (6 au 8 mai 2022)
 - Emma Glagau/Ruby Sorra – 2e place
 - Simon Fecteau-Boutin/Hugo Rosso-Bonneau – 10e place
 - Anna Licht/Anna Feore – 11e place
 - Liam Kopp/Ivan Reka – 12e place

Équipes nationales de volleyball de plage (A, B et programme de développement estival) pour 2022 :

Les athlètes de l'**équipe nationale «A»** sont titulaires d'un brevet senior (12 mois) et cette désignation a été obtenue grâce à leurs performances sur le Circuit mondial de la FIVB (désormais appelé le circuit Beach Pro Tour de World Volleyball depuis 2022). Les athlètes de l'équipe nationale «A» se retrouvent uniquement dans le cadre de camps, ce qui signifie qu'ils sont libres de s'entraîner n'importe où. Sophie Bukovec est une athlète qui se retrouve au camp en 2022, car elle joue et s'entraîne avec Brandie Wilkerson.

Les athlètes de l'**équipe nationale «B»** sont des athlètes centralisés qui reçoivent un brevet de développement (12 mois). Tous les athlètes de l'équipe nationale «B» sont sélectionnés à l'occasion du camp de sélection de volleyball de plage de la prochaine génération qui se tient en novembre ou décembre chaque année. Ces athlètes doivent vivre et s'entraîner à Toronto toute l'année dès le mois de janvier suivant le camp.

Les athlètes du **programme de développement estival** sont des athlètes de volleyball intérieur provenant de l'université ou du collège qui reçoivent un brevet de développement pour une période de quatre mois. Les athlètes du programme de développement estival (PDE) doivent vivre et s'entraîner à Toronto de mai à août chaque année.

Équipes nationales de volleyball de plage 2022

Statut 2022	Femmes	Hommes
Équipe nationale A Camps d'entraînement et brevetées	Sarah Pavan Melissa Humana-Paredes Brandie Wilkerson	
Équipe nationale B de prochaine génération Entraînement à temps plein et brevetés	Sophie Bukovec Alina Dormann Anna Licht Amanda Harnett Maud Chapleau Anna Feore Shanice Marcelle Myriam Robitaille	Sam Schachter Dan Dearing Alex Russell Jake MacNeil Ivan Reka Liam Kopp Mikael Dagenais
Programme estival de développement Brevet de quatre mois (mai à août)	Adriel Goodmah Akash Grewal Anyia Pemberton Ava Mann Becky Tresham Devin Corah Emma Glagau Jaime Santer Kate Clermont Kaylee Glagau Klea Sirois Laura Condotta Marie Alex Belanger Ruby Sorra	Arran Chambers Cameron Chadwick Guillaume Rivest Jacob van Geel Jonathan Pickett Markus Bratsberg Martin Licht Mateusz Wlodarski Max Losier Mitchell Neuert Pierce Johnson Steven Abrams Trent Ketrzynski Yoan David
Nombre d'athlètes	25	21

Personnel de haute performance de plage de VC (temps plein)

- Ed Drakich (Directeur de la haute performance)
- Ryan MacDonald (Gestionnaire de la haute performance et responsable de l'équipe de soutien intégré)
- Josh Nichol (Entraîneur des athlètes masculins NextGen)
- Adriana Bento (Entraîneuse des athlètes féminines NextGen)
- Heather Bansley (Entraîneuse adjointe des athlètes NextGen – hommes et femmes) *
- Emily Wright (Scientifique de données) *
- Ryan Aktari (Gestionnaire des opérations de volleyball de plage)
- Lia Diffin (Coordonnatrice des programmes et des événements de volleyball de plage
– 50 % HP plage, 50 % compétitions nationales)
- Krista McHardy (Thérapeute des athlètes Next Gen)
- Srdjan Veckov (Entraîneur-chef de Melissa Humana-Paredes/Sarah Pavan et entraîneur mentor du programme NextGen) *
- Ricardo De Freitas (Entraîneur-chef de Brandie Wilkerson/Sophie Bukovec et entraîneur mentor du programme NextGen) *

Personnel à temps partiel travaillant avec les équipes nationales de volleyball de plage

- Bryce Tully (Gestionnaire des services de développement de la culture et de performance mentale) *
- Iman Hassan (Consultant en performance mentale du programme Next Gen) *
- Susan Cockle (Responsable de la santé mentale) *
- Adam Schulz (Entraîneur mentor des athlètes masculins) *
- Nicole Springle (Nutritionniste)
- Nicole Sullivan (Responsable thérapeute - physiothérapie)
- Cam Borody (Thérapeute - chiropractie)
- Dre Julia Hamilton (Médecin)
- Andrew Cochrane (Préparateur physique du programme NextGen)

* Embauchés en 2022

Haute performance - Intérieur masculin

2021 vue d'ensemble

L'année 2021 a été marquée par trois principaux événements :

- Retour de la Ligue des Nations, après une année sabbatique due à la pandémie de COVID-19 en 2020
- Participation de notre équipe senior aux Jeux olympiques de Tokyo 2020
- Départ de Glenn Hoag en tant qu'entraîneur-chef du programme

Voici un bref aperçu des deux principales compétitions (fourni par Glenn Hoag)

Ligue des Nations de volleyball

- Format adapté en raison de la COVID-19 : Bulle sanitaire à Rimini en Italie
- 15 matchs en 27 jours
- Trois matchs d'affilé - trois jours de repos
- Avantages : Pas de voyages internationaux
 - Même gymnase
 - Même hôtel
- Inconvénients : 30 minutes de bus pour se rendre sur place
 - Cela a créé des problèmes pour planifier les séances de musculation, mais Mike s'est bien adapté.
 - Seulement trois jours entre les matchs au lieu de quatre (difficile pour le personnel d'encadrement)
- La sélection de l'équipe olympique a eu lieu pendant cette compétition.

Jeux olympiques

- **Premier jour à Tokyo**
 - Long voyage vers Tokyo depuis la ville de notre camp de préparation, Shiwa.
 - L'accréditation s'est bien déroulée
 - Session de bienvenue et habillage
- **Deuxième jour à Tokyo - 21 juillet 2021**
 - Protocole COVID chaque matin - Tests salivaires
 - Séance d'entraînement sur le site du match
 - Seul moment possible dans le gymnase où se déroulait la compétition
- **Jours 3 et 4 à Tokyo - 22 et 23 juillet 2021**
 - Séances d'entraînement le matin
 - Pas de participation des membres de l'équipe à la cérémonie d'ouverture
- **Jour 5 - Match contre l'Italie - 2-3**
 - L'équipe a bien joué - n'a pas bien négocié le milieu de la troisième manche.
 - Les indécisions dans la cinquième manche à des moments clés nous ont coûté cher.
 - Les deux contreurs ont connu des difficultés : 8 % d'efficacité (Sclater) et 11 % (Vernon-Evans).
 - Trop de pression de bloc sur notre côté gauche.
- **Jour 7 - Match contre le Japon - 1-3**
 - Un match âprement disputé et serré
 - Début de S. Maar à la place de Nick (problème de jambe), mais a dû revenir au jeu.

- L'équipe a bien joué - l'efficacité au chapitre des plus/moins était élevée (indicateur d'un bon match).
- Notre réception s'est effondrée en quatrième manche.
- **Jour 9 - Match contre l'Iran - 3-0**
 - Une situation où il fallait gagner pour sortir du groupe.
 - Décision de commencer Ryan en tant qu'attaquant (moins besoin de contrer contre l'Iran)
 - Excellent match
- **Jour 11 - Match contre le Venezuela - 3-0**
 - Une situation où il fallait gagner pour se qualifier pour les rondes éliminatoires
 - Début avec N. Hoag et S. Maar - Gord avait un problème de hanche
 - Ryan et Sharone ont joué les rôles d'attaquants.
 - Cette victoire nous qualifie pour les quarts de finale.
- **Jour 13 - Match contre la Pologne - 0-3**
 - Le service de la Pologne a été difficile.
 - Début de Sharone en tant qu'attaquant pour plus de présence physique.
 - Début de Gord mais n'a joué qu'une seule manche (problèmes de hanche) voulait le préserver pour les quarts de finale.
 - Toujours un problème avec notre position d'attaquant. Pas de performance en attaque.
- **Jour 15 - Quart de finale contre la Russie - 0-3**
 - Nous avons joué un bon match.
 - Ryan Sclater a débuté en tant qu'attaquant - il a perdu au contre, mais a gagné en vitesse d'exécution contre une équipe de gros contreurs comme la Russie.
 - Notre attaque a bien fonctionné.
 - La Russie a fait attention à notre à quatre attaquants - laissant notre position opposée.
 - Les indécisions aux moments clés nous ont coûté cher.

Autres faits saillants en 2021

- Septembre : Équipe de prochaine génération (NextGen) deuxième au Championnat Norceca - Qualification pour le Championnat du monde de la FIVB 2022
- Octobre : L'équipe U21 a terminé 10e au Championnat du monde U21 de la FIVB
- Novembre : Ben Josephson embauché comme entraîneur-chef de l'équipe senior

Voir les résultats complets des compétitions 2021 aux pages 54 et 55.

2022 à ce jour

Janvier

- Ben Josephson commence à préparer la saison d'été 2022
- La France confirme sa participation à des matchs amicaux à Gatineau avant la Ligue des Nations - 2 et 4 juin
- Annonce du financement d'À nous le podium - Même montant que pour 2020-2021

Février

- Sanctions appliquées à la Russie suite à l'invasion de l'Ukraine
- La Russie est retirée de la Ligue des Nations et du Championnat du monde (le nouvel hôte sera annoncé ultérieurement).

Avril

- Déplacement du Championnat du monde en Pologne et en Slovaquie
- Essais de sélection du groupe NextGen - 26 avril au 15 mai - Gatineau

Mai

- L'équipe senior reprend son entraînement - 16 mai

Calendrier des événements 2022 (mise à jour le 6 mai)

MAY 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
25	26	27	28	29	30	1
NG Selection trials						
2	3	4	5	6	7	8
NG Selection trials						
9	10	11	12	13	14	15
NG Selection trials						
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29

JUNE 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
30	31	1	2	3	4	5
France in Gatineau						
6	7	8	9	10	11	12
VNL #1 - Ottawa						
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
VNL #2 - Sofia, Bulgaria						
U23 / U21 in Brazil						
27	28	29	30	1	2	3

JULY 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
4	5	6	7	8	9	10
Pre Final 6 - MEX - TBC			F6 - PAC - MEX			
VNL #3 - Osaka, Japan						
11	12	13	14	15	16	17
Final 6 Pan Am Cup - Durango, MEX						
18	19	20	21	22	23	24
VNL Finals - Bologna, ITA						
25	26	27	28	29	30	31
VNL Challenger Cup - Seoul, KOR						

AUGUST 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
1	2	3	4	5	6	7
BRA in Gatineau				Pan Am Cup		
8	9	10	11	12	13	14
Pan Am Cup - Gatineau						
15	16	17	18	19	20	21
					Bulgaria	
22	23	24	25	26	27	28
Friendlies in Bulgaria			World Championship			
29	30	31	1	2	3	4
World Championship - POL / SLO						

SEPTEMBER 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
5	6	7	8	9	10	11
World Championship - POL / SLO						
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
U21 Pan Am Cup - Cuba						
26	27	28	29	30	1	2

OCTOBER 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SENIOR TEAM

NEXT GEN TEAM

U23 / U21 TEAM

POSSIBLE SENIOR TEAM

Calendrier Ligue des Nations 2022

OTTAWA				
Date	Day	Local Time	Team 1	Team 2
June 7	Tue	16:30	BUL	SRB
June 7	Tue	19:30	CAN	GER
June 8	Wed	16:30	POL	ARG
June 8	Wed	19:30	FRA	ITA
June 9	Thu	11:00	GER	ARG
June 9	Thu	16:30	SRB	FRA
June 9	Thu	19:30	POL	ITA
June 10	Fri	11:00	SRB	ARG
June 10	Fri	16:30	BUL	GER
June 10	Fri	19:30	FRA	CAN
June 11	Sat	13:00	GER	SRB
June 11	Sat	16:00	BUL	POL
June 11	Sat	19:00	CAN	ITA
June 12	Sun	11:00	FRA	POL
June 12	Sun	14:00	ARG	ITA
June 12	Sun	17:00	BUL	CAN

SOFIA				
Date	Day	Local Time	Team 1	Team 2
June 21	Tue	17:00	AUS	CAN
June 21	Tue	20:00	IRI	BUL
June 22	Wed	17:00	BRA	POL
June 22	Wed	20:00	SRB	USA
June 23	Thu	13:30	POL	CAN
June 23	Thu	16:30	SRB	BRA
June 23	Thu	20:00	USA	IRI
June 24	Fri	13:30	SRB	CAN
June 24	Fri	16:30	IRI	BRA
June 24	Fri	20:00	AUS	BUL
June 25	Sat	13:30	CAN	IRI
June 25	Sat	16:30	POL	AUS
June 25	Sat	20:00	USA	BUL
June 26	Sun	13:30	SRB	AUS
June 26	Sun	16:30	USA	POL
June 26	Sun	20:00	BUL	BRA

OSAKA				
Date	Day	Local Time	Team 1	Team 2
July 5	Tue	15:00	USA	GER
July 5	Tue	18:00	CAN	ARG
July 6	Wed	15:40	BRA	GER
July 6	Wed	19:10	JPN	AUS
July 7	Thu	12:00	FRA	USA
July 7	Thu	15:00	GER	AUS
July 7	Thu	18:00	CAN	BRA
July 8	Fri	12:40	ARG	AUS
July 8	Fri	15:40	FRA	BRA
July 8	Fri	19:10	JPN	CAN
July 9	Sat	12:40	FRA	ARG
July 9	Sat	15:40	CAN	USA
July 9	Sat	19:10	GER	JPN
July 10	Sun	12:40	USA	ARG
July 10	Sun	15:40	AUS	FRA
July 10	Sun	19:10	BRA	JPN

Toutes les heures sont des heures locales

Championnat du monde 2022
- programme du Canada - à déterminer

Équipe Canada - Résultats de la compétition - 2021

No	EVENT	LOCATION	OPP	DATE	W/L		RESULT		1. Set	2. Set	3. Set	4. Set	5. Set	Final Rk.					
1	VNL Volleyball Nations League FIVB	Rimini, ITA	USA	May 28	0	1	0	3	17	25	24	26	20	25	8th				
2			ARG	May 29	1	0	3	0	25	17	25	21	25	17					
3			BRA	May 30	0	1	1	3	17	25	20	25	25	22		25	27		
4			IRI	June 3	0	1	1	3	25	22	22	25	22	25		22	25		
5			BUL	June 4	1	0	3	0	28	26	25	23	25	16					
6			ITA	June 5	0	1	2	3	19	25	21	25	25	21		28	26	11	15
7			SLO	June 9	0	1	0	3	22	25	19	25	22	25					
8			RUS	June 10	0	1	1	3	18	25	18	25	25	23		23	25		
9			FRA	June 11	0	1	1	3	25	20	21	25	22	25		17	25		
10			POL	June 15	0	1	0	3	22	25	23	25	19	25					
11			GER	June 16	1	0	3	0	25	17	26	24	25	21					
12			JPN	June 17	1	0	3	0	25	22	25	23	25	18					
13			NED	June 21	1	0	3	0	25	16	25	16	25	19					
14			AUS	June 22	1	0	3	0	25	17	25	8	25	20					
15			SRB	June 23	1	0	3	2	17	25	21	25	25	17		25	20	17	15
16	Shiwa POGTC	Shiwa, JPN	Tokyo	July 17	1	0	4	0	25	21	25	17	25	21	25	23	S/O		
17			FC	July 18	1	0	4	0	25	15	25	21	25	19	26	24			
18	Tokyo 2020	Tokyo, JPN	ITA	July 24	0	1	2	3	28	26	25	15	21	25	18	25	11	15	
19			JPN	July 26	0	1	1	3	25	23	23	25	23	25	20	25			
20			IRI	July 28	1	0	3	0	25	16	25	20	25	22					
21			VEN	July 30	1	0	3	0	25	13	25	22	25	12					
22			POL	August 1	0	1	0	3	15	25	21	25	16	25					
23			RUS	August 3	0	1	0	3	21	25	28	30	22	25					
SENIOR TEAM TOTALS					11	12	44	38	524	496	537	516	537	493	229	245	39	45	

Équipe Canada - Résultats de la compétition - 2021

No	EVENT	LOCATION	OPP	DATE	W/L		RESULT		1. Set	2. Set	3. Set	4. Set	5. Set	Final Rk.					
1	2021 NORCECA Senior Men Continental Champ.	Durango, MEX	PUR	August 18	0	1	0	3	22	25	20	25	19	25	2nd				
2			TTO	August 19	1	0	3	0	25	22	25	18	25	14					
3			MEX	August 20	0	1	0	3	21	25	26	28	21	25					
4			USA	August 21	1	0	3	2	22	25	25	22	25	15		22	25	15	10
5			MEX	August 22	1	0	3	0	25	22	25	17	25	18					
6			PUR	August 23	0	1	0	3	18	25	21	25	23	25					
7	NORCECA Men Pan Am Cup Final Six	Santo Domingo, DOM	SUR	September 3	1	0	3	0	25	7	30	28	25	20	2nd				
8			MEX	September 4	1	0	3	1	27	25	25	23	21	25		25	21		
9			PUR	September 5	1	0	3	1	25	19	23	25	25	20		25	19		
10			DOM	September 6	1	0	3	1	20	25	25	23	25	15		25	16		
11			USA	September 7	0	1	2	3	25	21	18	25	29	31		25	18	13	15
12			DOM	September 8	1	0	3	0	25	22	25	22	25	20					
13			MEX	September 9	0	1	0	3	17	25	24	26	20	25					
B TEAM TOTALS					8	5	26	20	297	288	312	307	308	278	122	99	28	25	
1	Pre World Champ. Tour	Maribor, SLO	CALCIT	September 17	0	1	0	4	22	25	25	27	17	25	10	15	S/O		
2			MLADOST	September 20	1	0	3	2	25	20	17	25	20	25	33	31		20	18
3	FIVB Volleyball Men's U21 World Champ.	Sofia, BUL	CMR	September 23	1	0	3	0	25	0	25	0	25	0	Forfeit			10th	
4			BRA	September 24	0	1	0	3	22	25	21	25	18	25					
5			RUS	September 25	0	1	1	3	13	25	22	25	25	21	22	25			
6			BRN	September 27	1	0	3	0	25	22	25	21	25	17					
7			CMR	September 28	1	0	3	0	25	0	25	0	25	0	Forfeit				
8			CUB	September 29	1	0	3	0	25	21	25	21	25	17					
9			THA	October 2	1	0	3	0	25	20	25	16	25	17					
10			IRI	October 3	0	1	1	3	17	25	21	25	27	25	15	25			
JUNIOR TEAM TOTALS					6	4	20	15	224	183	231	185	232	172	80	96	20	18	

Haute performance - Intérieur féminin

Vue d'ensemble 2021

L'année 2021 a été marquée par deux réalisations majeures de notre programme féminin :

- Toute première participation à la Ligue des Nations de la FIVB
- Qualification pour le Championnat du monde 2022 de la FIVB

Du point de vue des performances, voici les principales conclusions :

Faits saillants

- Maintien de notre classement au sein de la Ligue des Nations
- Dépassement des attentes en matière de performance
- Trois victoires en Ligue des Nations (Chine, Allemagne, Serbie)
- Top 3 aux Championnats Norceca
- Qualification pour le Championnat du monde 2022 via le classement mondial de la FIVB
- Les athlètes étaient globalement satisfaites des résultats de leurs performances dans la Ligue des Nations et la NORCECA.

Défis

- Changement complet du personnel d'entraîneurs à partir de 2019
- Blessure d'une de nos meilleures attaquantes
- Trois défaites de justesse en Ligue des Nations (Turquie, Corée, Pologne)
- La défaite contre Porto Rico en demi-finale finale du Championnat de la Norceca a été une occasion manquée (pas de qualification directe pour le Championnat du monde).

Voir les résultats complets des compétitions à la page 60.

2022 À CE JOUR

Janvier

- Makaela Smithers engagée comme nouvelle coordonnatrice de programme (date d'entrée en fonction : 14 février)
- La FIVB annonce un nouveau format et une nouvelle formule de compétition pour l'édition 2022 de la Ligue des Nations

Février

- Dévoilement du calendrier de matchs de la Ligue des Nations (voir page 58)
- La République dominicaine confirme sa participation aux matchs amicaux à Edmonton (17 au 24 mai)

Mars

- Dévoilement du personnel d'entraîneurs du groupe de prochaine génération (NextGen)
- Steve Delaney (entraîneur-chef) - Carolyn O'Dwyer/Cody Piwowar-Desilets (entraîneurs adjoints)
- Partenariat avec la ville de Richmond et l'Anneau de Richmond renouvelé jusqu'au 31 décembre 2024

Avril

- Annonce du calendrier de matchs du Championnat du monde (voir page 59)

Mai

- Camp de sélection NextGen à Richmond (6 au 9 mai)
- 80 athlètes ont postulé - 46 invitées - 16 sélectionnées
- L'entraînement de l'équipe senior a repris le 9 mai

Calendrier des événements 2022 (mise à jour le 20 avril)

MAY 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
				NG Selection camp →		
9	10	11	12	13	14	15
←			U14 Nationals - Oval			
16	17	18	19	20	21	22
		Exhibition - Edmonton - TBC →				
23	24	25	26	27	28	29
←						

JUNE 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
30	31	1	2	3	4	5
VNL #1 - USA						
6	7	8	9	10	11	12
U21 Pan Am Cup - Baja California, MEX						
13	14	15	16	17	18	19
VNL #2 - Philippines						
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	1	2	3
VNL #3 - Calgary						

JULY 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
VNL Finals - Ankara, TUR						
18	19	20	21	22	23	24
U19 Pan Am Cup - Tulsa, USA						
25	26	27	28	29	30	31
VNL Challenger Cup - Zadar, CRO						

AUGUST 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
				SR Pan Am Cup		
22	23	24	25	26	27	28
SR Pan Am Cup - Mexico						
29	30	31	1	2	3	4
				Final 6 Pan Am Cup		

SEPTEMBER 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
5	6	7	8	9	10	11
Final 6 Pan Am Cup - Dom. Rep.						
				Pre Worlds - FRA		
12	13	14	15	16	17	18
Pre Worlds - FRA						
19	20	21	22	23	24	25
				World Championship		
26	27	28	29	30	1	2
World Championship						

OCTOBER 2022						
Mo	Tu	We	Th	Fr	Sa	Su
3	4	5	6	7	8	9
World Championship						
10	11	12	13	14	15	16
World Championship						
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SENIOR TEAM

NEXT GEN TEAM

YOUTH TEAMS

POSSIBLE SENIOR TEAM

Calendrier Ligue des Nations 2022

SHREVEPORT				
Date	Day	Local Time	Team 1	Team 2
May 31	Tue	17:00	GER	BRA
May 31	Tue	20:00	USA	DOM
June 1	Wed	17:00	POL	CAN
June 1	Wed	20:00	KOR	JPN
June 2	Thu	14:00	BRA	POL
June 2	Thu	17:00	GER	JPN
June 2	Thu	20:00	CAN	DOM
June 3	Fri	14:00	GER	KOR
June 3	Fri	17:00	DOM	BRA
June 3	Fri	20:00	USA	CAN
June 4	Sat	14:00	KOR	POL
June 4	Sat	17:00	DOM	JPN
June 4	Sat	20:00	USA	BRA
June 5	Sun	12:00	POL	GER
June 5	Sun	15:00	JPN	USA
June 5	Sun	18:00	KOR	CAN

QUEZON CITY				
Date	Day	Local Time	Team 1	Team 2
June 14	Tue	15:00	CAN	THA
June 14	Tue	19:00	JPN	POL
June 15	Wed	15:00	RUS	USA
June 15	Wed	19:00	CHN	BEL
June 16	Thu	11:00	POL	THA
June 16	Thu	15:00	CAN	BEL
June 16	Thu	19:00	RUS	JPN
June 17	Fri	11:00	POL	USA
June 17	Fri	15:00	CHN	CAN
June 17	Fri	19:00	JPN	THA
June 18	Sat	11:00	RUS	CAN
June 18	Sat	15:00	BEL	POL
June 18	Sat	19:00	USA	CHN
June 19	Sun	11:00	RUS	BEL
June 19	Sun	15:00	THA	USA
June 19	Sun	19:00	JPN	CHN

CALGARY				
Date	Day	Local Time	Team 1	Team 2
June 28	Tue	17:00	SRB	GER
June 28	Tue	20:00	CAN	TUR
June 29	Wed	17:00	JPN	NED
June 29	Wed	20:00	BEL	USA
June 30	Thu	14:00	TUR	NED
June 30	Thu	17:00	GER	BEL
June 30	Thu	20:00	USA	SRB
July 1	Fri	14:00	BEL	NED
July 1	Fri	17:00	TUR	JPN
July 1	Fri	20:00	SRB	CAN
July 2	Sat	14:00	TUR	USA
July 2	Sat	17:00	JPN	SRB
July 2	Sat	20:00	GER	CAN
July 3	Sun	11:00	BEL	JPN
July 3	Sun	14:00	USA	GER
July 3	Sun	17:00	NED	CAN

Heures sur le site web de VW différentes de celles reçues précédemment

Championnat du monde féminin de 2022 - programme du Canada - 1^{er} tour

September 25, 2022

UPCOMING

Pool C - Preliminary Phase - Women
20:00 (Local Time), Arnhem, Netherlands

Serbia



14:00
(GMT-04:00)



Canada

WATCH



September 26, 2022

UPCOMING

Pool C - Preliminary Phase - Women
21:00 (Local Time), Arnhem, Netherlands

USA



15:00
(GMT-04:00)



Canada

WATCH



September 29, 2022

UPCOMING

Pool C - Preliminary Phase - Women
13:00 (Local Time), Łódź, Poland

Canada



7:00
(GMT-04:00)



Kazakhstan

WATCH



September 30, 2022

UPCOMING

Pool C - Preliminary Phase - Women
16:00 (Local Time), Łódź, Poland

Bulgaria



10:00
(GMT-04:00)



Canada

WATCH



October 01, 2022

UPCOMING

Pool C - Preliminary Phase - Women
16:00 (Local Time), Łódź, Poland

Germany



10:00
(GMT-04:00)



Canada

WATCH



Équipe Canada - Résultats de la compétition - 2021

No	EVENT	LOCATION	OPP	DATE	W/L		RESULT		1. Set	2. Set	3. Set	4. Set	5. Set	Final Rk.					
1	VNL Volleyball Nations League FIVB	Rimini, ITA	BRA	May 25	0	1	1	3	25	23	11	25	9	25	14	25		14th	
2			USA	May 26	0	1	0	3	24	26	28	30	10	25					
3			DOM	May 27	0	1	1	3	17	25	24	26	30	28	16	25			
4			TUR	May 31	0	1	2	3	23	25	25	19	25	22	23	25	12		15
5			CHN	June 1	1	0	3	2	25	22	21	25	25	17	15	25	15		12
6			GER	June 2	1	0	3	0	30	28	27	25	25	14					
7			POL	June 6	0	1	2	3	25	22	25	21	21	25	17	25	7		15
8			JPN	June 7	0	1	0	3	16	25	15	25	15	25					
9			NED	June 8	0	1	0	3	19	25	12	25	21	25					
10			SRB	June 12	1	0	3	1	25	21	22	25	25	21	25	18			
11			RUS	June 13	0	1	0	3	15	25	12	25	14	25					
12			KOR	June 14	0	1	2	3	25	15	18	25	29	27	20	25	19		21
13			ITA	June 18	0	1	0	3	18	25	20	25	20	25					
14			THA	June 19	0	1	0	3	16	25	17	25	17	25					
15			BEL	June 20	0	1	0	3	24	26	17	25	17	25					
17	2021 NORCECA SR Women Continental Champ.	Guadalajara, MEX	USA	August 27	0	1	2	3	17	25	25	15	25	19	15	25	8	15	3rd
18			PUR	August 28	1	0	3	1	25	17	25	22	24	26	25	14			
19			PUR	August 30	0	1	1	3	18	25	25	19	23	25	20	25			
21			USA	August 31	1	0	3	2	25	17	17	25	25	22	23	25	15	8	
22	COPA Panamerica Voleibol Femenino	Santo Domingo, DOM	PUR	September 13	1	0	3	0	25	17	25	16	25	18				4th	
23			CUB	September 14	1	0	3	0	25	11	25	14	25	10					
24			USA	September 15	0	1	0	3	22	25	16	25	18	25					
25			DOM	September 16	0	1	0	3	11	25	15	25	20	25					
26			MEX	September 17	0	1	2	3	24	26	25	22	22	25	25	17	12		15
27			DOM	September 18	0	1	0	3	15	25	20	25	21	25					
28	USA	September 19	0	1	0	3	24	26	17	25	17	25							
SENIOR TEAM TOTALS					7	19	34	63	558	597	529	604	548	599	238	274	88	101	
1	FIVB Mexico 2021 Girls U18 World Champ.	Durango, MEX	MEX	September 21	0	1	0	3	18	25	7	25	22	25				16th	
2			SRB	September 22	0	1	0	3	11	25	10	25	22	25					
3			CMR	September 23	1	0	3	0	25	0	25	0	25	0	Forfeit				
4			POL	September 24	0	1	0	3	18	25	18	25	13	25					
5			ITA	September 25	0	1	0	3	10	25	10	25	13	25					
6			SVK	September 27	0	1	1	3	25	23	22	25	17	25	11	25			
7			MEX	September 28	0	1	0	3	20	25	26	28	18	25					
8			PUR	September 29	0	1	0	3	21	25	26	28	23	25					
U18 TEAM TOTALS					1	7	4	21	148	173	144	181	153	175	11	25	0	0	

International – Équipes nationales

Équipe féminine

• Tokyo 2020

- Quatrième place (les quatre premiers critères ont été atteints)
- Trois des quatre premières équipes provenaient de la zone panaméricaine de paravolley (ÉTATS-UNIS 1er, BRÉSIL 3e, CANADA 4e)
- Le camp d'entraînement à Shiwa a été un grand succès — l'acclimatation, l'entraînement avec l'ensemble de l'équipe et les soins fournis ont été essentiels
- L'événement de préparation aux États-Unis avant Tokyo, avec deux semaines de préparation et de quarantaine à Toronto, a été la clé du succès (entraînement centralisé)

• À nous le podium

- Identifié comme un sport ciblé pour 2022-2023 et jusqu'aux Jeux de Paris — le financement annuel est passé à 350 000 \$
 - Principaux secteurs de bonification du financement :
 - Nicole Ban — entraîneuse-chef à temps plein à partir d'avril 2022
 - Amélioration du SPRI et de l'ÉSI
 - Amélioration des compétitions
 - Modèle de centralisation progressive à Edmonton

• Compétitions

- Mars 2022 (Boston) — série de matchs amicaux contre les États-Unis
- Mai 2022 (Edmonton) — série de matchs amicaux contre l'Italie
- Juillet 2022 (Assen) — tournoi international amical
- Novembre 2022 (Sarajevo) — Championnats du monde
 - Initialement prévus pour mai 2022 en Chine, mais reportés en raison des restrictions liées à la COVID
- Mars 2023 (à déterminer) — série de matchs amicaux contre les États-Unis
- Mai 2023 (à déterminer) — Championnat de zone
 - Le Canada soumet sa candidature pour accueillir l'événement à Edmonton

• Autre

- Deux nouvelles athlètes se sont jointes au programme en avril 2022
- Évaluation d'une entente de partenariat avec le Centre de volleyball et de pickleball d'Edmonton pour devenir le centre d'entraînement hôte

Équipe masculine

• Compétitions

- Mars 2022 (Kazakhstan) — la série de matchs amicaux a été annulée en raison de troubles politiques
- Mai 2022 (Edmonton) — la série de matchs amicaux prévue contre le Kazakhstan a été annulée par le Kazakhstan. Les États-Unis ont pu venir à la dernière minute.
- Juillet 2022 (Assen) — l'équipe a dû se retirer d'un tournoi international amical en raison du manque de disponibilité des athlètes

- Octobre 2022 (É.-U.) — série de matchs amicaux contre les États-Unis et le Brésil
- Novembre 2022 (Sarajevo) — Championnats du monde
 - Initialement prévus pour mai 2022 en Chine, mais reportés en raison des restrictions liées à la COVID
- Mai 2023 (à déterminer) — Championnat de zone
 - Le Canada soumet sa candidature pour accueillir l'événement à Edmonton
- **Autre**
 - Un ancien athlète a réintégré le programme en avril 2022
 - Le centre d'entraînement de Calgary est maintenant basé à l'Académie de volleyball — un centre d'entraînement de volleyball de pointe

Développement domestique

- Poursuite du travail sur le cheminement de l'entraîneur de volleyball assis en ce qui concerne la certification d'entraîneur et la formation hors PNCE
- Campagne de promotion du sport par le biais de documents imprimés et des médias sociaux
- Poursuite du travail visant à offrir des possibilités d'entraînement régional à Vancouver, Edmonton, Calgary, Brandon et Toronto

Membres du personnel

- Nicole Ban promue au poste d'entraîneuse-chef de l'équipe nationale féminine de paravolley à temps plein à partir d'avril 2022
- Kerry MacDonald en congé de janvier 2022 à juin 2022
 - Ian Halliday, DHP par intérim
- Alicia Chung engagée comme coordonnatrice de l'équipe nationale de paravolley à temps partiel en avril 2022
- Nouveaux postes au sein l'ÉSI pour l'équipe féminine de paravolley :
 - Entraîneur de préparation mentale (l'ancien entraîneur n'a pas renouvelé son contrat après Tokyo)
 - Consultant en santé mentale
 - Responsable paramédical
 - Responsable de la science du sport et de l'innovation
 - Préparateur physique (basé à Edmonton)

Parcours des athlètes et des entraîneurs

Le Comité des parcours des athlètes et des entraîneurs est responsable de fournir des recommandations au Conseil d'administration basées sur les principes du modèle de développement à long terme (DLT) de Volleyball Canada pour la promotion et la croissance du volleyball au niveau national. Les décisions sont fondées sur une communication constante avec nos partenaires provinciaux et territoriaux ainsi que sur la recherche par le biais de projets pilotes et de la collecte de données. Pour la période comprise entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, le parcours des athlètes et des entraîneurs comprend les domaines et initiatives de programme suivants :

Parcours des entraîneurs

Programme national de certification des entraîneurs (PNCE) et développement des entraîneurs

Nombre total de participants	Module Volleyball au primaire	Module Fondements du volleyball	Atelier pour les entraîneurs de développement	Atelier INTÉRIEUR Av. pour les entraîneurs de développement	Atelier PLAGE Av. pour les entraîneurs de développement	Atelier INTÉRIEUR pour les entraîneurs de performance	Atelier PLAGE pour les entraîneurs de performance
2021-2022	104	1302	652	134	0	24*	13*
2020-2021	100	422	81	10	0	0	0
2019-2020	161	1050	575	98	38	7	0
2018-2019	76	1445	504	147	29	35	7

Projets financés par l'Association canadienne des entraîneurs :

- Atelier avancé pour les entraîneurs de développement et de performance
 - Pilote - Livraison mixte

Atelier pour les entraîneurs de performance* :

- Trois ateliers offerts pour accommoder le personnel d'entraîneurs des Jeux du Canada
- Investissement important dans le parcours de l'entraîneur de performance

Admissibilité des entraîneurs

- Des développements significatifs dans l'admissibilité des entraîneurs aux Championnats nationaux ont été entrepris en 2021-2022. Avec le retour au jeu, un nombre important de nouveaux entraîneurs ont intégré le parcours. L'admissibilité comprenait cinq composantes obligatoires :
 - Prendre une tête d'avance en sport
 - Prise de décisions éthiques - Évaluation
 - Formation sur le sport sécuritaire
 - Fondements du volleyball
 - Vérification des antécédents judiciaires
- Ce processus a pris beaucoup de temps quand en mars, il a été constaté que plus de 30 % des entraîneurs-chefs ne remplissaient pas les conditions d'admissibilité.
 - D'ici mai 2022, tous les entraîneurs-chefs ont satisfait à l'admissibilité pour participer aux Championnats nationaux.

Domaines d'amélioration requis :

- Entraîneurs terminant leur certification - écart par rapport aux évaluations
- Intervention en début de saison et communication avec les entraîneurs/clubs pour s'assurer que les exigences sont remplies.
- Passage d'entraîneur de développement à entraîneur de développement avancé
- Une communication difficile pour obtenir la certification et le parcours de l'entraîneur
- Vérifications accrues en place pour s'assurer que les exigences sont respectées

Aller de l'avant :

- Intégration du système d'inscription de Volleyball Canada aux exigences des entraîneurs

Parcours des athlètes

Harmonisation

- Poursuite de l'harmonisation et du développement du plan stratégique des Parcours pour l'entraînement, le développement des jeunes, spécifique au DLT, et les compétitions d'athlètes.
- Compétitions des athlètes et améliorations pour assurer le développement continu des athlètes et l'harmonisation entre les Championnats nationaux, la Coupe du Canada et les Jeux du Canada.

Programmes de parcours

Programme national d'excellence (PNE) 2021-2022

- Les 18 meilleurs athlètes ont été invités et tous ont été acceptés dans le programme.
- 170 demandes par le biais du GMTM
- Les athlètes représentent six provinces et 13 programmes de club différents.
- Le programme a fonctionné avec succès de septembre à décembre 2021.
- La compétition comprenait diverses équipes de USport et de l'ACSC.
- 12 athlètes sélectionnés sur la liste d'Équipe Canada pour les Championnats du monde U18 en septembre.
- Les réactions des athlètes, des familles d'accueil et du soutien éducatif ont été très positives.

Programme d'excellence régionale (PER)

Le programme PER a été limité en 2021-2022 en raison de l'incertitude liée à la COVID.

En Colombie-Britannique, les programmes des districts scolaires de Burnaby et de North Vancouver ont pu être proposés avec le modèle de groupe d'apprentissage scolaire et les programmes ont continué à connaître une bonne participation. Regina, Kootenay et Kelowna ont connu une augmentation des inscriptions en raison du manque de programmes sportifs dans les écoles secondaires. Le programme PER continue à contribuer au DLT et à fournir des ressources supplémentaires au département du parcours de l'athlète.

Programmes des équipes nationales

Aperçu de 2021

Hommes U19

- 30 athlètes sélectionnés
- Équipe d'entraîneurs : Mike Hawkins, Matt Krueger, Brock Davidiuk, Dave Preston, Nathan Groenveld et Jared Brown.
- L'entraînement était de deux semaines et demie, la compétition n'est pas disponible en raison de la COVID.

Femmes U18

- 12 athlètes ont représenté le Canada aux Championnats du monde U18 à Durango, au Mexique.
- Les athlètes ont été sélectionnées dans le groupe de la cohorte du PEN 2021.
- Terminant à la 16e place, la compétition était la première compétition de haut niveau pour les athlètes sélectionnées depuis 18 mois.

Développement au niveau de la base

Tout au long de la période 2021-2022, l'importance du volleyball au niveau de la base dans le retour au sport a été au cœur du développement des parcours.

L'application Smashball a continué à être une ressource essentielle pour le développement de programmes pour la cohorte des 8 à 12 ans. L'application fournit aux enseignants, aux entraîneurs communautaires et aux clubs une ressource simple et facile à utiliser pour les exercices, les aperçus de jeu et les adaptations. Le module d'apprentissage en ligne pour les programmes au primaire continue d'être une ressource précieuse pour les enseignants et tout entraîneur travaillant avec de nouveaux participants.

Le groupe de travail du niveau de la base a été créé et continue d'être actif dans l'analyse des ressources actuelles, des possibilités de marketing et de la promotion de nouveaux marchés.

Essentiel au développement du niveau de la base, Volleyball Canada a mis au point l'atelier des entraîneurs communautaires, complété en mars 2022. Des ateliers pilotes seront lancés en juin 2022. L'atelier, d'une durée d'environ trois heures, est virtuel et met l'accent sur l'application Smashball comme ressource pour le développement des jeunes. On s'attend à ce que tout entraîneur travaillant avec des jeunes dans un centre communautaire ou un club puisse bénéficier de cet atelier.

Développement à long terme

La publication de la version 3.0 du DLT est prévue pour septembre 2022. Le DLT a été complété, y compris la traduction, et continuera à faire avancer la nouvelle matrice de développement de l'athlète, y compris le pilier axé sur la personne.

Programme d'approbation des clubs

Le processus d'approbation des clubs a été lancé en 2021-2022 pour s'assurer que chaque club participant à la programmation de Volleyball Canada a été approuvé par son APT selon les normes établies par Volleyball Canada. À partir de septembre 2021, chaque club a complété le processus pour participer, tout en assurant les principes directeurs de pratiques de sport sécuritaire de qualité.

L'approbation des clubs continuera d'évoluer à mesure que le sport sécuritaire de qualité passera du stade de l'éducation à celui de l'obligation.

Résultats du comité des parcours des athlètes et des entraîneurs

Résultats du comité des parcours des athlètes et des entraîneurs

- Les résultats 2021-2022 du comité des parcours des athlètes et des entraîneurs sont les suivants :
- Admissibilité des entraîneurs aux championnats nationaux
- Développement à long terme et achèvement de la matrice de l'athlète
- Parcours de formation des entraîneurs - y compris les modèles d'apprentissage combinant l'entraîneur communautaire, l'examen du système de gestion de l'apprentissage, l'entraîneur de performance et l'entraîneur de développement avancé.
- Examen et approbation de la politique relative aux Championnats nationaux, y compris l'admissibilité en fonction de l'âge.
- Initiatives d'exploration des données pour déterminer les domaines d'intérêt - égalité entre les genres et certification des entraîneurs.

Anciens et prix

Chaque année, Volleyball Canada procède à une intronisation au Temple de la renommée de Volleyball Canada (VC) dans les catégories suivantes : athlète, bâtisseur(e), entraîneur(e), arbitre ou équipe. Ces prix ont été créés pour reconnaître les personnes ou les équipes qui ont atteint une certaine notoriété dans le sport du volleyball ou qui ont contribué de manière importante au développement et à l'avancement du sport au Canada ou à l'étranger.

L'année dernière, nous avons organisé une cérémonie en ligne afin d'introniser quatre membres distingués de notre sport au Temple de la renommée de Volleyball Canada. Ce programme a été mis sur pied par le personnel de Volleyball Canada et a permis aux personnes intronisées de vivre des moments mémorables.

Nous avons invité les quatre personnes intronisées l'an dernier à assister à l'intronisation de cette année. Voici la cohorte de 2020, intronisée en 2021, qui sera célébrée cette année :

John Barrett — ATHLÈTE

Kathy Tough — ATHLÈTE

Theresa Maxwell — BÂTISSEUSE

Brad Barton — ARBITRE

Ils auront l'occasion de célébrer leur intronisation avec les intronisés de cette année. Nos intronisés de 2022 sont : Kristine Drakich — ENTRAÎNEURE et Michel Paiement — BÂTISSEUR.

Facebook continue d'être notre principale source de communication avec les anciens athlètes de Volleyball Canada. La page Facebook compte actuellement 250 anciens qui contribuent activement à la page.

À l'avenir, nous continuerons à impliquer davantage d'anciens de VC. Le fait d'avoir une présence et une visibilité dans le cadre d'événements majeurs tels que la Ligue des Nations de volleyball, les Championnats de VC et sur le site Web de Volleyball Canada nous permettra de poursuivre notre croissance et de rejoindre les anciens athlètes.

Au cours de l'année à venir, le comité continuera de compiler les histoires du volleyball assis, de plage et intérieur au Canada, ainsi que les histoires d'Équipe Canada à l'occasion de grands événements. Nous sommes à la recherche de photos et d'articles qui pourraient être inclus dans ce projet.

Comme toujours, le comité est ouvert à toute proposition pour les intronisations au Temple de la renommée. Pour plus d'information, veuillez visiter le site Web du Temple de la renommée de Volleyball Canada à www.volleyball.ca.

Comité : Marlene Hoffman, Wayne Hellquist, Sylvie Bigras, Greg Williscroft et Monica Hitchcock.

Un merci spécial à Lucie Leclerc, membre du personnel, pour l'administration et l'organisation de notre comité.

Marlene Hoffman
Présidente du comité

Compétitions nationales

Championnats nationaux intérieurs 2022

Ce nouvel événement pilote aura lieu les 14 et 15 mai à l'Expo Centre d'Edmonton. L'événement devait initialement accueillir six divisions

- Ouverte senior homme
- Ouverte senior femme
- Maîtres 40 ans et plus hommes
- Maîtres 40 ans et plus femmes
- Maîtres 50 ans et plus hommes
- Maîtres 50 ans et plus femmes

Les divisions Maîtres ont été annulées au début du mois d'avril en raison du petit nombre d'inscriptions. Le coût de la division ouverte senior a été réduit pour inciter plus d'équipes à s'inscrire. L'événement comptera six équipes masculines et cinq équipes féminines. Les équipes des deux divisions viendront de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

L'événement a été simplifié pour offrir des frais d'inscription réduits et ainsi éviter de subir une trop grande perte budgétaire.

Deux problèmes majeurs ont été notés en ce qui concerne le petit nombre d'inscriptions :

- Méconnaissance de l'événement
- Trop rapproché des championnats nationaux jeunesse

Championnats nationaux jeunesse intérieurs 2022

Les championnats nationaux jeunesse auront lieu en mai 2022 selon la formule suivante :

- 5 au 8 mai : 14 ans et moins à Ottawa
- 12 au 15 mai : 14 ans et moins filles à Richmond, 14 ans et moins garçons à Burnaby, 14 ans et moins à Halifax
- 18 au 21 mai : 15 ans et moins et 17 ans et moins à Edmonton
- 22 au 24 mai : 16 ans et moins et 18 ans et moins à Edmonton

La participation pour 2022 s'élèvera à environ 1031 équipes, ce qui représente la plus grande participation à des championnats nationaux jeunesse intérieurs. Le nombre d'inscriptions pour les catégories des 14 ans et moins et des 15 ans et moins est inférieur à la normale, tandis que le nombre d'inscriptions pour la catégorie des 18 ans et moins est nettement supérieur à la normale.

Championnats nationaux de plage 2022

Les championnats nationaux de plage de Volleyball Canada auront lieu entre le 18 et le 28 août 2022 dans deux villes.

- 18 au 21 août : Ashbridges Bay, Toronto, ON (14 ans et moins — 19 ans et moins garçons/filles et senior)
- 25 au 28 août : Spanish Banks East, Vancouver, C.-B. (14 ans et moins – 16 ans et moins garçons/filles)

Participation : Avec l'ajout de Vancouver, nous prévoyons que plus de 400 équipes dans les catégories jeunesse et senior participeront aux deux événements.

Améliorations du programme

Au cours de la saison 2021-2022, le personnel des événements de VC a travaillé sur plusieurs améliorations au programme de l'événement de 2022.

- Restructuration du système de points chez les seniors
- Nouvelles exigences pour les entraîneurs de plage des catégories jeunesse

- Élargissement des catégories d'âge (introduction des catégories 15 ans et moins garçons, 17 ans et moins et 19 ans et moins garçons/filles).
- Développement des promotions et des activités sur place (kiosque de VC, séances d'essai du volleyball de plage, démonstrations du paravolleyball)
- Amélioration de l'expérience du court principal senior (biographies, présentations d'athlètes et entrevues)
- Programme héritage afin de soutenir les jeunes sous-représentés de la région
- Tournoi récréatif pour adultes

Championnat universitaire/collégial

Le premier championnat universitaire/collégial de volleyball de plage aura lieu à Ashbridges Bay, à Toronto, en Ontario, les 3 et 4 septembre.

L'événement de deux jours est ouvert aux équipes provenant d'établissements postsecondaires canadiens et comprendra une compétition masculine et une compétition féminine. La réponse initiale du public a été forte et nous espérons que cela puisse se traduire par un tableau complet pour chacune des compétitions.

Les inscriptions pour le championnat débuteront le 14 juin, en même temps que les championnats nationaux de plage senior et jeunesse.

Combiné de VC

Le Combiné de VC a été lancé à l'automne 2021 avec un événement organisé à Vaughan, en Ontario. En janvier 2022, un deuxième événement a eu lieu à Edmonton, en Alberta. D'autres événements ont été annulés en raison de la COVID-19, du manque de personnel qualifié pour gérer l'événement et du manque d'accès aux installations.

VC travaillera avec les programmes féminins et masculins du PNE pour la saison 2022-2023 afin d'organiser des événements conjoints dans la mesure du possible. Cela permettra d'assurer le suivi des données de tous les participants au PEN et d'offrir à d'autres membres du public la possibilité d'y assister.

National des arbitres

La saison 2021-2022 a été une année caractérisée par l'optimisme et la détermination de la communauté du volleyball, alors que des plans de retour au sport ont été élaborés, mis en œuvre, ajustés et finalement réalisés (dans une certaine mesure). Ce fut aussi le cas pour les arbitres, alors que nous revenions à la compétition d'une manière irrégulière dans tout le pays.

Indépendamment de la manière dont le plan de retour au sport s'est concrétisé, la communauté des arbitres était optimiste et enthousiaste à l'idée de pouvoir retourner sur les terrains de jeu et de fournir un service aux participants.

Développement national

Traditionnellement, les programmes de développement national de base sont axés sur la capacité technique à interpréter et à appliquer les règles du jeu en compétition. Grâce à une introduction échelonnée d'environnements compétitifs, l'arbitre est progressivement mis au défi de s'ajuster, de s'adapter et de développer ses compétences jusqu'à être capable de gérer des matches à tous les niveaux de la compétition pour les jeunes.

Bien que cette approche soit efficace pour développer les bases de la performance sur le terrain, elle est unidimensionnelle et limite le développement global des arbitres. Compte tenu des répercussions de la pandémie, un effort concerté a été fait pour élargir la structure de la programmation des arbitres et sortir de la nature linéaire des programmes actuels.

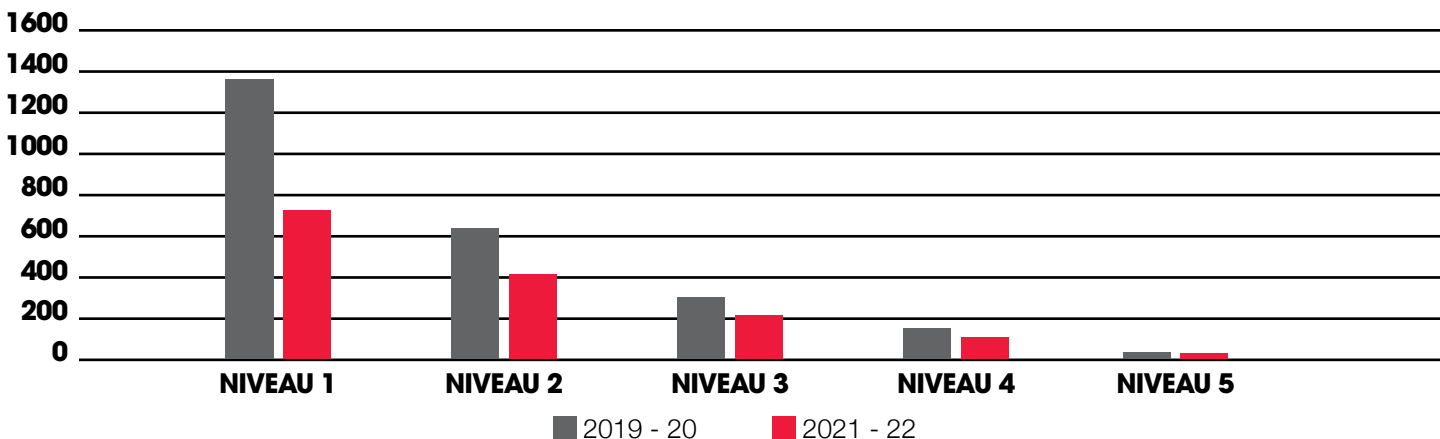
Les domaines de programmation spécifiques ayant connu une croissance et un succès sont les suivants :

- Intégration des exigences en matière de sport sécuritaire tout au long du parcours de développement.
- Amélioration de la programmation par l'incorporation de composantes d'équité de genre, de diversité et d'inclusion.
- Établir des cadres de développement de base pour les nouvelles disciplines (para, neige, gazon...)
- Établissement d'une congruence de développement entre toutes les disciplines.
- Établissement d'une rubrique transparente pour chaque étape du parcours de développement.
- Établissement d'un cadre pour les exigences en matière de tests de renouvellement annuel.
- Modernisation de la programmation par l'intégration des technologies.

Bien que la croissance globale de la programmation soit un objectif final qui sera lié de manière significative aux initiatives de développement des arbitres à long terme, les effets de la pandémie ont été concrétisés en ce qui concerne la rétention. Pendant la pandémie, la rétention des arbitres n'était rien de plus qu'une valeur prévisionnelle. Avec le succès des initiatives de retour au sport, la véritable incidence est devenue mesurable grâce à la saisie des données d'inscription.

En comparaison, la rétention des arbitres varie fortement selon les provinces et les territoires (30 % < x > 80 %), mais à l'échelle globale, elle est d'environ 60 % (2426 contre 1475) des valeurs pré-pandémiques.

Inscriptions des arbitres avant / après la pandémie



Compte tenu de la nature pyramidale de la population des arbitres, les répercussions les plus importantes ont été observées dans les stades de base, alors que des changements moins importants se sont produits dans les rangs de haute performance.

En ce qui concerne l'effet de la pandémie sur l'arbitrage de plage, cette évaluation ne sera pas mesurable avant la conclusion de notre saison de plage 2022.

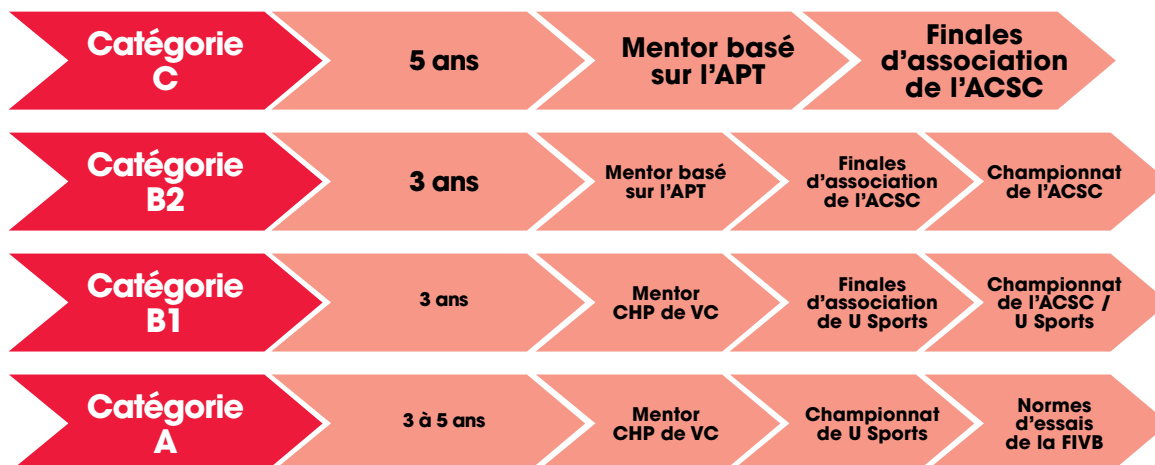
Comme la demande globale de volleyball ne semble pas avoir diminué à la suite de la pandémie, l'établissement de solides stratégies de recrutement et de rétention sera primordial au cours des prochaines saisons pour recréer une base solide d'arbitres à travers le pays.

Développement des arbitres de haute performance et internationaux

En essayant de combler le fossé entre les extrémités supérieures de notre programmation nationale et le développement des arbitres internationaux, le comité national des arbitres a travaillé pendant la pandémie pour créer une voie transparente qui se concentrera sur l'identification et la classification des arbitres de niveau 4 très performants.

En principe, le but de la classification est d'identifier (avec le soutien des APT) les arbitres qui ont la capacité et l'ensemble des compétences pour arbitrer aux plus hauts niveaux au Canada. Il faut souligner qu'il ne s'agit pas d'un programme de développement avec une entrée par candidature.

Dès le départ, les arbitres de niveau 4 les plus performants seront classés dans l'une des quatre catégories basées sur la compétence (niveau C, B2, B1 et A). Chaque catégorie est assortie d'exigences annuelles et d'un calendrier précis pour le passage au niveau suivant. Les arbitres qui atteignent le plus haut niveau de classification peuvent être nommés pour participer à un cours international d'arbitrage NORCECA, tandis que les arbitres qui ne respectent pas les normes annuelles ou les délais d'avancement seront sortis de la voie.



En ce qui concerne nos arbitres internationaux, malgré les changements en cours dans le processus de développement au niveau de la FIVB et de la Confédération :

- Six des onze arbitres en salle sont reconnus avec une catégorisation d'arbitre FIVB
 - Nous avons reçu quatre nominations pour l'édition 2022 de la Ligue des Nations de la FIVB.
- Les cinq autres ont officiellement terminé leurs exigences de catégorisation des arbitres continentaux par NORCECA.
- Tous les cinq ont été sélectionnés pour diverses compétitions de la NORCECA.
- Deux des sept arbitres de plage sont reconnus avec une catégorisation d'arbitre FIVB.
- Trois des cinq autres ont rempli les conditions de catégorisation des arbitres continentaux et les deux autres attendent des occasions de match pour être évalués.
- Deux des six ont été nommés pour la promotion à un poste d'arbitre catégorisé FIVB et attendent des possibilités de cours.
- Nos deux arbitres internationaux de paravolley devraient recevoir des nominations pour les prochains championnats du monde.

Développement à long terme de l'arbitre

En s'efforçant de développer un véritable programme de développement des arbitres à long terme qui soutiendra le recrutement et la rétention de manière sûre et équitable, les objectifs suivants ont été les principaux domaines d'intérêt au cours de la pandémie :

- Mise à jour et alignement des politiques et procédures relatives aux arbitres.
- Établir une stratégie de communication diversifiée qui sert tous les arbitres du Canada.
- Élaboration d'un programme normalisé de mentorat pour les arbitres.
- Modernisation de la programmation par une utilisation accrue et efficace de la technologie.
- Établir des paramètres de durabilité pour tous les programmes.
- Améliorer la reconnaissance des succès des arbitres, tant au niveau de Volleyball Canada que des APT.

Alors que nous continuons à développer et à améliorer le programme de développement à long terme, le comité des arbitres reconnaît l'importance que la technologie peut et va jouer dans la prestation future de tous les programmes. À cette fin, nous sommes ravis de collaborer avec les autres piliers du parcours pour établir un système de gestion de l'apprentissage.

La mise en œuvre d'un système de gestion de l'apprentissage est un élément attendu depuis longtemps dans la modernisation et la prestation des programmes pour arbitres. Les capacités associées à l'administration, au suivi et à la communication de données analytiques aideront grandement à identifier les futures lacunes en matière de formation et d'apprentissage au sein de la communauté des arbitres. Non seulement pour ceux qui cherchent à progresser dans les voies de certification, mais aussi pour l'établissement et la mise en œuvre d'un programme d'apprentissage tout au long de la vie.

Comité national des arbitres

À l'aube de la saison 2022-2023, le Comité national des arbitres connaîtra un roulement de membres qui ont officiellement atteint les limites de leur mandat. Le comité reconnaît le temps et les efforts considérables que ces membres ont consacrés à l'amélioration de l'arbitrage au Canada.

- International et haute performance (en salle) : Guy Bradbury
- International et haute performance (plage) : André Trottier
- Développement national (plage) : Bob Rocque
- Les femmes dans l'arbitrage : Debbie Jackson

Chacun de ces membres a exprimé le désir de rester engagé en tant que ressource pour ceux qui entrent dans ces rôles. Nous nous réjouissons des nouvelles perspectives que les nouveaux membres apporteront au comité d'arbitrage et à l'élaboration de l'arbitrage au Canada dans le futur.

Sport sécuritaire et l'équité des genres, diversité et inclusion

Volleyball Canada a une employée à temps plein, Julie Young, et une employée à temps partiel, Caroline Sharp, qui travaillent dans les domaines du sport sécuritaire et de l'équité des genres, de la diversité et de l'inclusion. Voici un résumé des initiatives qui ont été réalisées ainsi que des objectifs clés pour l'avenir :

Sport sécuritaire

Plaintes liées au sport sécuritaire

La sensibilisation au processus de plaintes liées au sport sécuritaire de VC a augmenté de manière significative au cours de l'année dernière, avec une augmentation du nombre d'appels de la part des APT, des clubs, des athlètes et des parents à la tierce partie indépendante responsable du sport sécuritaire de VC.

Certaines plaintes relèvent de la politique Plaintes et mesures disciplinaires (non liées au sport sécuritaire) et sont renvoyées à l'APT ou au club. Des ressources sont en cours d'élaboration pour aider les organismes à gérer correctement les plaintes non liées au sport sécuritaire.

VC est en train de finaliser un accord avec le CRDSC pour gérer toutes les plaintes. Sport Canada finance le nouveau programme de sport sécuritaire du CRDSC. Le Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport fonctionnera de manière indépendante pour recevoir les plaintes relatives à des violations présumées du Code de conduite universel pour prévenir et combattre la maltraitance dans le sport (UCCMS). Si nécessaire, il lancera des enquêtes indépendantes et recommandera des sanctions à l'encontre des personnes qui auront commis une violation. Lise Maclean quittera son poste d'agente indépendante de sport sécuritaire de VC à la fin du mois de juin.

Vérification des antécédents judiciaires

Le comité de vérification des antécédents judiciaires de VC reste en place avec les membres Boris Tyzuk, Dan McIntosh, Mark Eckert et Caroline Sharp. Le comité examine toutes les questions relatives aux vérifications des antécédents judiciaires et des références et agit en tant que ressource pour les APT afin d'examiner les questions de vérification des antécédents et de fournir des recommandations.

La vérification des antécédents est une exigence pour tout le personnel de VC, les bénévoles, les entraîneurs et les personnes en autorité. Il s'agit aussi d'une exigence du programme Approbation des clubs. La vérification des antécédents a été mise en œuvre cette saison pour tous les membres concernés, conformément à la politique de vérification des antécédents judiciaires de VC. VC et les associations provinciales et territoriales travaillent avec Sterling Backcheck pour effectuer ces vérifications. L'intégration avec le système VRS ne s'est cependant pas faite sans heurts, ce qui a nécessité des révisions manuelles qui ont été un long processus avec le retour à la compétition. VC vérifie que tous les entraîneurs ont mis en place les exigences de sport sécuritaire nécessaires pour les championnats nationaux. On a aussi demandé aux associations provinciales et territoriales de fournir des attestations que les exigences en matière de sport sécuritaire sont respectées pour leurs participants aux événements nationaux.

Éducation

Les exigences de la formation de sport sécuritaire ont continué à être appliquées et vérifiées pour tout le personnel et les bénévoles de VC. La formation de sport sécuritaire est aussi une exigence pour toutes les personnes en autorité. L'objectif était d'assurer le suivi des exigences en matière de formation et de vérification des antécédents par le biais du nouveau système VRS cette saison. Cela s'est toutefois avéré difficile en raison de problèmes avec le casier de l'ACE. Certaines APT utilisent le programme Respect et Sport, qui n'est pas non plus rapporté à 100%. Une vérification manuelle a été nécessaire et a pris du temps pour tous. Nous continuerons à chercher des solutions pour automatiser ces vérifications et rendre le processus plus fluide.

Des séances d'information sur le sport sécuritaire ont été organisées virtuellement avec chaque programme d'équipe nationale (toutes disciplines, catégories d'âge et sexes confondus) et un document de référence à emporter a été fourni à tous les participants aux séances. Un webinaire sur le sport sécuritaire pour les arbitres a été organisé en 2021 et plus de 75 arbitres y ont participé.

Outil d'éducation sur le sport sécuritaire destiné aux jeunes

VC a fait une demande de financement par le biais du Fonds pour la reprise du sport du COC afin de développer un Outil d'éducation sur le sport sécuritaire destiné aux jeunes et celle-ci a été approuvée! VC, Athlétisme Canada et Natation Canada travaillent ensemble sur cette initiative. Le groupe de travail s'est réuni chaque semaine et a engagé Vantage Consulting pour travailler avec nous sur le développement de l'outil, que nous espérons lancer l'année prochaine. Vantage travaille avec nous sur la recherche interne et externe, l'élaboration des exigences, l'évaluation des fournisseurs et la négociation des contrats avec ces derniers. L'outil d'éducation sera orienté vers les jeunes et aura un format de type « jeu » pour attirer le groupe d'âge 11 à 18 ans et comprendra différents modules pour des sujets clés dans le cadre de la prévention des mauvais traitements, du bien-être et de l'engagement des athlètes (santé mentale, troubles de l'alimentation, etc.), des sciences du sport (nutrition, prévention des blessures, etc.) et de la diversité, de l'équité et de l'inclusion.

Gestion des risques

Une matrice des risques de VC a été élaborée pour que le conseil d'administration l'examine et la mette à jour.

Le sport sécuritaire est un élément clé du programme Approbation des clubs de VC qui a été lancé en tant que projet pilote pour la nouvelle saison. La formation sur le sport sécuritaire et les exigences de vérification des antécédents sont des éléments clés du programme. Il reste encore du travail à faire pour faciliter la conformité et assurer le suivi.

De nouvelles sections ont été ajoutées au site Web de VC, sous la rubrique « Sport sécuritaire », concernant la prévention des blessures et la santé mentale, y compris les protocoles relatifs aux commotions cérébrales.

Équité des genres/Diversité/Inclusion

Éducation

Tous les membres du personnel de VC (y compris tous les entraîneurs) et les employés contractuels ont dû suivre une formation sur l'équité des genres par le biais du module Le MÉMO de l'équité des genres de Femmes et sport.

Tous les membres du personnel de VC et les employés contractuels ont dû suivre une formation sur la culture autochtone par le biais de la formation sur la culture autochtone canadienne de l'organisme Le sport c'est pour la vie - édition Vérité et Réconciliation.

Développement du programme

Équité des genres

VC a terminé son travail avec le programme Manuel de Femmes et sport qui a examiné l'équité des genres dans notre sport et a élaboré des stratégies et des plans pour combler les lacunes. Ces stratégies sont mises en œuvre dans les différents domaines du programme, en mettant l'accent sur le développement des entraîneurs et des arbitres au niveau de la haute performance.

Diversité et inclusion

VC travaille en partenariat avec Deloitte Inc. à l'élaboration de son cadre stratégique et de son plan de mise en œuvre en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI). Le soutien financier pour ce partenariat a été fourni par le Comité olympique canadien par le biais de son programme de retour au sport des ONS. Veiller à ce que le volleyball soit accessible à tous est l'un des fondements de notre engagement envers nos joueurs, parents, entraîneurs, officiels et partenaires. La première phase de ce partenariat est axée sur l'analyse des données et la recherche afin de comprendre comment l'organisation devrait construire un sport plus inclusif pour tous.

Comme point de départ de ce cheminement, Deloitte mène une enquête auprès des membres de la communauté du volleyball avec deux objectifs clés :

- Obtenir une compréhension approfondie des données démographiques de la communauté du volleyball au Canada.
- Comprendre les sentiments des parties prenantes en matière d'équité et d'inclusion.

À partir de cette recherche, nous espérons identifier les priorités stratégiques de l'EDI qui s'alignent sur les moments critiques et/ou les obstacles les plus importants pour la participation des parties prenantes. Cette phase de collecte et d'analyse des données se poursuivra jusqu'à l'automne 2022, quand nous commencerons à travailler sur le cadre stratégique et les plans pour l'avenir.

05 Rapports provinciaux et territoriaux



Volleyball
Canada



Volleyball Yukon

Présidente

Tarra Mikeli
info.volleyballyukon@gmail.com

Conseil d'administration

Tarra Mikeli
Ron Bramadat
Shannon Poelman
Lisa-Marie Vowk
Ken Howard
Erin Schultz
Keira Howard
Teagan Wilson

Personnel et coordonnées

S/O

Directrice générale

Lisa-Marie Vowk
volleyballyukon@gmail.com

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	79	Inscription pas
Nombre de joueuses inscrites	154	encore ouverte pour
Nombre d'entraîneurs inscrits	11	le volleyball de plage
Nombre d'entraîneuses inscrites	10	
Nombre d'officiels inscrits	4	
Nombre d'officielles inscrites	1	
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	2	
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	6	
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	2	
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	1	
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	10	
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	8	
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	2	
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	7	
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	1	

Accueil d'événements majeurs

- Championnats du Yukon, 1er au 3 avril 2022

Commanditaires corporatifs majeurs

- Northland Beverages (PEPSI)

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Construction de terrains de volleyball de plage!

Défis actuels

- Communication et travailler avec club désirant s'affilier

Membres qui ne sont pas en règle: 0

Plan stratégique

<https://www.volleyballyukon.com/documents.html>

Volleyball Nunavut

Présidente

Jill Billingham
informationvbnu@gmail.com

Directeur général

Scott Schutz
867 222 9004
informationvbnu@gmail.com

Conseil d'administration

Jill Billingham
John Legate
Matt Wyatt
Romen Stevenson
Bev Netusil
Brady Fischer

Personnel et coordonnées

Scott Schutz – informationvbnu@gmail.com

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	13	4
Nombre de joueuses inscrites	11	4
Nombre d'entraîneurs inscrits	3	1
Nombre d'entraîneuses inscrites	2	S/O
Nombre d'officiels inscrits	S/O	S/O
Nombre d'officielles inscrites	S/O	S/O
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	S/O	S/O
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	S/O	S/O
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	S/O	S/O
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	S/O	S/O
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	S/O	S/O
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	S/O	S/O
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	S/O	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	S/O	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	S/O	S/O

Accueil d'événements majeurs

- Aucun événement majeur en raison de la COVID

Commanditaires corporatifs majeurs

- S/O

Grandes initiatives dans la prochaine année

- La VBNU devra relancer tous ses programmes : Locaux, haute performance, tournois communautaires, formation des entraîneurs

Défis actuels

- Déclin de l'activité chez les jeunes en raison de la COVID

Membres qui ne sont pas en règle: S/O

Plan stratégique

https://www.volleyballnunavut.ca/_files/ugd/2f0ea0_1337bd07046f467988ddb36967d9abe4.pdf

Volleyball Northwest Territories

Présidente

Christina Carrigan
christinaraecarrigan@gmail.com

Directeur général

Rami Ayache
867 445 6421
nwtvolleyball.nrs@gmail.com

Conseil d'administration

Christina Carrigan
Jeannie Mathison
Stacey Christie
Ron Chiasson
Gail Christie
Terrel Hobbs
Heather Coakwell
Yannis Labrakis
Steven Campbell

Personnel et coordonnées

Rami Ayache – nwtvolleyball.nrs@gmail.com

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	51	4
Nombre de joueuses inscrites	147	0
Nombre d'entraîneurs inscrits	5	0
Nombre d'entraîneuses inscrites	7	0
Nombre d'officiels inscrits	2	0
Nombre d'officielles inscrites	1	0
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	49	0
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	103	0
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	3	0
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	1	0
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	5	0
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	8	10
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	S/O	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	S/O	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	1	0

Accueil d'événements majeurs

- Aucun

Commanditaires corporatifs majeurs

- Mikasa

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Ligue de volleyball jeunesse

Défis actuels

- Plusieurs grands événements en 2022-2023 (Jeux d'été du Canada 2022, Jeux autochtones de l'Amérique du Nord 2023, Jeux d'hiver de l'Arctique 2023, Jeux d'hiver de l'Arctique 2024)

Membres qui ne sont pas en règle: 0

Plan stratégique

http://nwtvolleyball.ca/page.php?page_id=110756

Présidente

Doramy Ehling
president@volleyballbc.org

Directrice générale

Emma Gibbons
604 291 2366
egibbons@volleyballbc.org

Conseil d'administration

Doramy Ehling	Jamie Hatch	Chantz Strong
Rayel Bausenhaus	Jake Cabott	Keeva Kehler
Rob Hill	Ryan Gandy	

Personnel et coordonnées

Emma Gibbons – egibbons@volleyballbc.org
Adrian Goodmurphy – agoodmurphy@volleyballbc.org
Brendan Farrell – facility@volleyballbc.org
Lesley Rowe – lrowe@volleyballbc.org
Alex Pappas – youth@volleyballbc.org
Jay Tremonti – td@volleyballbc.org
Rosalynn Campbell – rcampbell@volleyballbc.org

Kevin Berar – kberar@volleyballbc.org
Kiruthika Rathanaswami – adult@volleyballbc.org
Fraser McIntosh – fmcintosh@volleyballbc.org
David Caughran – island@volleyballbc.org
Glenn Wheatley – referee@volleyballbc.org
Lorraine Wong – officeadmin@volleyballbc.org

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	1485	Nous avons intégré les
Nombre de joueuses inscrites	3660	inscriptions/adhésions
Nombre d'entraîneurs inscrits	415	dans la saison de
Nombre d'entraîneuses inscrites	480	volleyball de plage.
Nombre d'officiels inscrits	58	Ainsi donc, nous n'avons
Nombre d'officielles inscrites	61	pas de statistiques
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	4272	distinctes pour le
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	4766	volleyball de plage.
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	63	
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	S/O	
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	411	
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	S/O	
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	S/O	
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	S/O	
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	S/O	

Accueil d'événements majeurs

- Prix du Temple de la renommée de la C.-B. 2022 en mode virtuel;
- Championnats provinciaux de volleyball intérieur 2022 (12-14U, 15-16U et 17-18U)

Commanditaires corporatifs majeurs

- Natura
- GLC Solutions,
- Belairdirect
- Canuckstuff
- Victory Creative Group
- Mikasa

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Mise en oeuvre de la Phase 1 du Plan stratégique 2021-2024
- Plan de développement de la haute performance
- Livraison du Plan d'action sur le sport sécuritaire
- Développement et lancement de la stratégie de DEI
- Nouveau site Web

Défis actuels

- Défis actuels :
- Accès aux installations, particulièrement à l'extérieur de la vallée du Bas-Fraser
- Recrutement et rétention d'entraîneurs et des arbitres
- Renouvellement du bail et partenariat à long terme avec le Centre sportif Harry Jerome

Membres qui ne sont pas en règle: 0

Plan stratégique

<http://www.volleyballbc.org/wp-content/uploads/2021/04/Strategic-Plan-2021-2024-Final.pdf>

Volleyball Alberta

Président

Bruce Edwards
president@volleyballalberta.ca

Conseil d'administration

<https://www.volleyballalberta.ca/who-we-are-contact-us>

Directrice générale

Diane Clarke
780 415 1703
executive@volleyballalberta.ca

Personnel et coordonnées

<https://www.volleyballalberta.ca/who-we-are-contact-us>

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	1551	15
Nombre de joueuses inscrites	4818	78
Nombre d'entraîneurs inscrits	664	0
Nombre d'entraîneuses inscrites	916	0
Nombre d'officiels inscrits	193	0
Nombre d'officielles inscrites	154	0
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	1839	24
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	5741	35
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	90	0
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	1	0
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	548	28
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	27	S/O
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	73	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	192	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	S/O	0

Accueil d'événements majeurs

- 12 weekends de tournoi de Volleyball Alberta
- Championnats nationaux
- Ligue des Nations de volleyball de la FIVB
- Coupe Canada

Commanditaires corporatifs majeurs

- Mikasa
- Elite
- EventConnect

Grandes initiatives dans la prochaine année

- U12
- Nouveau développement d'une catégorie régionale/secondaire de volleyball pour améliorer l'accessibilité

Défis actuels

- Processus d'accueil sur Sportlomo – particulièrement lié aux vérifications de PIA
- Le personnel (temps plein et fournisseur de services)
- Recrutement/rétention/disponibilité des arbitres

Membres qui ne sont pas en règle: 1

Plan stratégique

https://www.volleyballalberta.ca/sites/default/files/sites/About/Who_We_Are/Strategic_Plan_Bylaws/Strategic%20Plan%20Dec%202021%20-%20Approved%20.pdf

Sask Volleyball

Président

Cory Gratton
cory.gratton@lpsd.ca

Directeur général

Aaron Demyen
306 535 9231
aaron@saskvolleyball.ca

Conseil d'administration

Cory Gratton
Shelley Thomas-Prokop
Marcus Richards
Scott Cory
Blair Lissinna
Tammy McKay
Nicole Sawchuk
Rob Tomy
Heather Zazula

Personnel et coordonnées

Aaron Demyen – aaron@saskvolleyball.ca
Lee Hamilton – lee@saskvolleyball.ca
Cara Orr – cara@saskvolleyball.ca
Tom Ash – tom@saskvolleyball.ca
Tom Foster – foster@saskvolleyball.ca
Joel Dyck – joel@saskvolleyball.ca
Eric Marchildon – eric@saskvolleyball.ca

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	534	155
Nombre de joueuses inscrites	2207	495
Nombre d'entraîneurs inscrits	228	S/O
Nombre d'entraîneuses inscrites	354	S/O
Nombre d'officiels inscrits	217	S/O
Nombre d'officielles inscrites	123	S/O
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	94	S/O
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	528	S/O
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	72	3
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	5	S/O
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	240	S/O
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	S/O	S/O
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	77	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	340	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	S/O	S/O

Accueil d'événements majeurs

- Coupes de la Saskatchewan 2022
- Championnats provinciaux intérieurs

Commanditaires corporatifs majeurs

- Tourism Saskatoon
- Regina Hotel Association
- Mikasa
- Booster Juice

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Division de haute performance dans la Premier League pour les U18

Défis actuels

- Accès aux installations
- Baisse de d'affiliation parmi les groupes d'âge plus jeunes
- Baisse du nombre d'arbitres.

Membres qui ne sont pas en règle: 1

Plan stratégique

<http://www.saskvolleyball.ca/wp-content/uploads/2021/04/2020-23-Strategic-Plan-jan26.21.pdf>

Volleyball Manitoba

Président

Roger Labossiere
labossr@shaw.ca

Directeur général

John Blacher
204 925 5791
volleyball.ed@sportmanitoba.ca

Conseil d'administration

Roger Labossiere
Andrei Halkewycz
Tim Au
Michelle Sawatzky-Koop
Ryan Munt
Lorriann Ludwig
Madison Minarik
Jennifer Krahn
Gabrielle Wishart
Azad Hosein

Personnel et coordonnées

John Blacher – volleyball.ed@sportmanitoba.ca
Scott Koskie – volleyball.hp@sportmanitoba.ca
Anthony Roberts – volleyball.pd@sportmanitoba.ca
Danielle Tabak – volleyball.events@sportmanitoba.ca

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	758	209
Nombre de joueuses inscrites	1445	268
Nombre d'entraîneurs inscrits	208	0
Nombre d'entraîneuses inscrites	200	0
Nombre d'officiels inscrits	80	8
Nombre d'officielles inscrites	28	4
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	103	209
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	329	268
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	36	S/O
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	0	S/O
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	163	94
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	60	75
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	9	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	46	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	3	0

Accueil d'événements majeurs

- S/O

Commanditaires corporatifs majeurs

- Mikasa
- Labatt / Michelob Ultra (Super-Spike)
- Birchwood Auto (Super-Spike)

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Nouveau personnel pour les programmes d'initiation et de développement

Défis actuels

- COVID et ses répercussions constantes actuelles et l'incertitude face aux années à venir
- Accès aux installations pour l'entraînement de club et pour profiter d'options pour plus grands événements

Membres qui ne sont pas en règle: S/O

Plan stratégique

Dans le processus d'examen et de mise à jour de notre Plan stratégique 2022-2025.

Ontario Volleyball Association

Présidente

Katie Hutchinson
 president@ontariovolleyball.org

Directrice générale

Jo-Anne Ljubicic
 416 426 7414
 jjubicic@ontariovolleyball.org

Conseil d'administration

Bridget Child	Howie Grossinger	Michael Amoroso
Daphne Choi	Victoria Altomare	Kelsey Orth
Corinne Williams	Danny Gosselin	

Personnel et coordonnées

Louis-Pierre Mainville – lpmainville@ontariovolleyball.org
 Alishia Lidums – alidums@ontariovolleyball.org
 Jennifer Harkness – jharkness@ontariovolleyball.org
 Chery Bennett – cbennett@ontariovolleyball.org
 Carrie Campbell – ccampbell@ontariovolleyball.org
 Jacob Barker – jbarker@ontariovolleyball.org
 Mark Wiersma – mwiersma@ontariovolleyball.org
 Suzanne Wallace – swallace@ontariovolleyball.org

Angie Shen – ashen@ontariovolleyball.org
 Lauren Breadner – lbreadner@ontariovolleyball.org
 Kelvin Cheng – kcheng@ontariovolleyball.org
 Kerish Maharaj – kmaharaj@ontariovolleyball.org
 Dylan Brennand – dbrennand@ontariovolleyball.org
 George Huffman – ghuffman@ontariovolleyball.org
 Oklend Llakaj – ollakaj@ontariovolleyball.org

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	2407	91
Nombre de joueuses inscrites	6617	171
Nombre d'entraîneurs inscrits	1045	26
Nombre d'entraîneuses inscrites	565	10
Nombre d'officiels inscrits	315	24
Nombre d'officielles inscrites	116	16
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	134	398
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	254	949
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	80	0
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	0	0
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	790	887
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	0	8
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	434	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	1314	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	21	17

Accueil d'événements majeurs

- Championnats de volleyball de plage de l'Ontario
- Circuit de volleyball de plage de l'OVA
- Événements annulés en raison de la COVID – Compétitions jeunesse de volleyball intérieur de l'OVA et Championnats de l'Ontario

Commanditaires corporatifs majeurs

- Waterloo Regional Tourism Marketing Corp
- City of Waterloo and RIM Park
- Mississauga Tourism
- Canuck Stuff
- Mikasa Sports
- Nothers Signs & Recognition
- HTG Sports Services

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Modifier le flux de compétition de volleyball intérieur pour inclure les événements du centre des congrès
- Lancement de l'initiative de contact hâtif et de volleyball pour la vie V4L

Défis actuels

- Planifier un retour sécuritaire pour le sport
- Accès aux installations

Membres qui ne sont pas en règle: S/O

Plan stratégique

<https://www.ontariovolleyball.org/strategy>

Volleyball Québec

Président

Jonathan Chevrier
j.r.chevrier.vbq@gmail.com

Directeur général

Martin Gérin-Lajoie
514 252 3065
mgl@volleyball.qc.ca

Conseil d'administration

Jonathan Chevrier
Audrey Taillefer
Guillaume Savard
Vincent Dumas
Martine Louis-Jean
Kelly Plamondon
Pascal Poiré

Personnel et coordonnées

Martin Gérin-Lajoie – mgl@volleyball.qc.ca
Vincent Larivée – vlarivee@volleyball.qc.ca
Marc Lussier – mlussier@volleyball.qc.ca
Mathieu Poirier – mpoirier@volleyball.qc.ca
Caroline Daoust – cdaoust@volleyball.qc.ca
Annabelle Dufour – communication@volleyball.qc.ca
Daniel Bonin – dbonin@volleyball.qc.ca
Anne-Charlotte Pellerin – acpellerin@volleyball.qc.ca
Ginette Grégoire – info@volleyball.qc.ca

2021 / 2022

Nombre de joueurs inscrits
Nombre de joueuses inscrites
Nombre d'entraîneurs inscrits
Nombre d'entraîneuses inscrites
Nombre d'officiels inscrits
Nombre d'officielles inscrites
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés
Nombre de joueuses récréatives / membres associées
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)
Nombre de clubs inscrits (Adultes)
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires
(p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)

Intérieur

721
1921
304
212
192
239
164
637
31
17
197
34
18
80
12

Plage

355
772
inclus avec intérieur
inclus avec intérieur
9
3
177
633
inclus avec intérieur
inclus avec intérieur
411
183
S/O
S/O
S/O

Accueil d'événements majeurs

- Omnium Volleyball Québec, novembre 2021
- Coupe du Québec, avril 2022
- Championnats Volleyball Québec, plusieurs villes, avril-mai 2022
- Men's FTTC Gatineau 2021-22
- Centre d'excellence affilié à l'équipe nationale en volleyball de plage, été 2021
- Circuit Provincial Senior volleyball de plage, plusieurs villes, été 2021
- Championnats de volleyball de plage, plusieurs villes, été 2021
- Camps estivaux volleyball de plage, Drummondville, été 2021
- Camps estivaux volleyball, Sherbrooke, été 2021

Commanditaires corporatifs majeurs

- Gouvernement du Québec (MEES)
- Mizuno Canada
- Mikasa Canada
- InnVest Hotels
- Université de Sherbrooke
- Institut National du Sport
- Volvox Sport

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Poursuivre l'Académie Volleyball Québec
- Améliorer notre offre de services en volleyball de plage
- Poursuivre le Centre d'excellence affilié à l'équipe nationale en volleyball de plage
- Poursuivre le camp École d'Excellence
- Augmenter la capacité d'accueil de nos camps estivaux

Défis actuels

- Cohésion avec le système de compétitions de volleyball dans le milieu scolaire au secondaire
- Repartir de l'autre côté de la pandémie de Covid-19 avec un Volleyball Québec digne du titre de la fédération de l'année en 2019 au Québec.
- Améliorer la cohérence des actions des clubs, des programmes Sport-études et de Volleyball Québec pour la mise en place du DLTA et un meilleur positionnement du Québec à l'échelle canadienne.
- Augmenter le nombre de québécois au sein des programmes des équipes nationales.
- Augmenter le nombre de participants et la qualité de l'encadrement des joueurs à tous les niveaux (plus spécialement chez les garçons et en minivolley).
- Promouvoir le volleyball auprès d'un maximum de Québécois.
- Éduquer les responsables de clubs à une saine gouvernance, moderne et performante.

Membres qui ne sont pas en règle: 0

Plan stratégique

http://www.volleyball.qc.ca/wp-content/uploads/2020/07/PRO_PlanStrategique_VolleyballQuebec_19-23.pdf

Volleyball New Brunswick

Président

Randy Wilson
randywilson@nackawic.com

Directrice générale

Michaela Allaby
506 451 1346
michaela.allaby@volleyballnb.org

Conseil d'administration

Ryley Bolden
Melanie Gallant
Melanie Desjardins-Mallet
James Cress
Cherie Campbell
Joy Porter
Pat Thorne
Nic Boucher
Monette Boudreau
Dan McMorran
Steve Lanteigne

Personnel et coordonnées

Jaimie Randall – programcoordinator@volleyballnb.org

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	162	S/O
Nombre de joueuses inscrites	641	S/O
Nombre d'entraîneurs inscrits	57	S/O
Nombre d'entraîneuses inscrites	73	S/O
Nombre d'officiels inscrits	72	S/O
Nombre d'officielles inscrites	93	S/O
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	68	S/O
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	329	S/O
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	28	S/O
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	1	S/O
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	100	S/O
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	0	S/O
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	6	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	10	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	3	2

Accueil d'événements majeurs

- S/O

Commanditaires corporatifs majeurs

- Mikasa

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Adopter des politiques de sport sécuritaire
- Initiative du parcours de performance

Défis actuels

- Réduction des adhésions en raison de la pandémie

Membres qui ne sont pas en règle: 1

Plan stratégique

<https://volleyballnb.org/strategic-plan-2016-2021/>

Volleyball PEI

Présidente

Brenda Millar
bjmillar35@gmail.com

Directrice générale

Cheryl Crozier
902 569 0583
cgcrozier@sportpei.pe.ca

Conseil d'administration

Brenda Millar
Harvey Mazerolle
Jonathan Crawford
Kate Dawson
Joe Ryan
Margo Robertson
Patrick Davis
John Stavert
Glenn Ford

Personnel et coordonnées

Cheryl Crozier – cgcrozier@sportpei.pe.ca

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	13	5
Nombre de joueuses inscrites	44	16
Nombre d'entraîneurs inscrits	11	1
Nombre d'entraîneuses inscrites	23	1
Nombre d'officiels inscrits	16	0
Nombre d'officielles inscrites	4	0
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	115	0
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	328	58
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	15	2
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	1	1
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	42	10
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	20	10
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	10	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	50	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	1	1

Accueil d'événements majeurs

- Ligue jeunesse du printemps
- Ligues seniors masculine et féminine intérieures,
- Championnats provinciaux intérieurs et de volleyball de plage
- Série de tournois de volleyball de plage Slammin' Sunday

Commanditaires corporatifs majeurs

- Mikasa (en nature)

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Événements de volleyball sur plage de l'Atlantique (1-2)

Défis actuels

- Accès aux installations
- Athlètes/compétition multisport d'autre sports
- Préoccupations dans les déplacements liés à la COVID-19

Membres qui ne sont pas en règle: 1

Plan stratégique

Non courant

Volleyball Nova Scotia

Président

Paul Worden
pdwordenvns@gmail.com

Directeur général

Jason Trepanier
902 999 3052
vns@sportnovascotia.ca

Conseil d'administration

Paul Worden
Allison Saunders
Krysta Cadden
Lauren Sears
Claude Daniel
Micaela Sabean

Morgan Snow
Paul Richer
Bernie Wallace
Denise Chiasson
Tim Kubas

Personnel et coordonnées

Megan Conroy – vnsmegan@sportnovascotia.ca
Jon Elliott – vnsjon@sportnovascotia.ca

2021 / 2022

	Intérieur	Plage
Nombre de joueurs inscrits	301	6
Nombre de joueuses inscrites	1613	6
Nombre d'entraîneurs inscrits	87	1
Nombre d'entraîneuses inscrites	200	1
Nombre d'officiels inscrits	50	1
Nombre d'officielles inscrites	29	0
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	62	94
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	94	108
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	30	1
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	1	1
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	161	44
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	14	121
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	108	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	285	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	13	2

Accueil d'événements majeurs

- Championnats de club de volleyball intérieur

Commanditaires corporatifs majeurs

- Mizuno
- Mikasa
- Sportwheels

Grandes initiatives dans la prochaine année

- S/O

Défis actuels

- Participation croissante des garçons
- Mise en œuvre/capacité du sport sécuritaire
- Coût des programmes/inflation

Membres qui ne sont pas en règle: 4 plus 2 dans l'attente du résultat de la critique

Plan stratégique

http://volleyballnovascotia.ca/files/strategic_plan_2020-2024.pdf

Newfoundland and Labrador Volleyball Association

Président

Eric Hiscock
ehiscock50@gmail.com

Conseil d'administration

Eric Hiscock
Finton Gaudette
Catherine Strickland
Nick Higgins
Randy Manning
Mark Rice
Cindy Hiscock

Personnel et coordonnées

Russell Jackson – nlvaruss@sportnl.ca
Luke Harris – nlvaluke@sportnl.ca
Stewart MacPherson – nlvstewart@sportnl.ca

Directeur général

Russell Jackson
709 576 0817
nlvaruss@sportnl.ca

2021 / 2022

Nombre de joueurs inscrits	90
Nombre de joueuses inscrites	255
Nombre d'entraîneurs inscrits	194
Nombre d'entraîneuses inscrites	290
Nombre d'officiels inscrits	122
Nombre d'officielles inscrites	90
Nombre de joueurs récréatifs / membres associés	1071
Nombre de joueuses récréatives / membres associées	3051
Nombre de clubs inscrits (Juvéniles)	5
Nombre de clubs inscrits (Adultes)	0
Nombre d'équipes inscrites (Juvéniles)	321
Nombre d'équipes inscrites (Adultes)	142
Joueurs de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	S/O
Joueuses de 9-12 ans (participation dans un programme APT/Club)	S/O
Nombre de clubs inscrits qui offrent des programmes alternatifs/communautaires (p. ex. ligues maison, smashball, Atomic, Mini, S'entraîner à jouer)	S/O

Intérieur

Plage

Nous avons intégré les inscriptions/adhésions dans la saison de volleyball de plage. Ainsi donc, nous n'avons pas de statistiques distinctes pour le volleyball de plage.

Accueil d'événements majeurs

- Championnats seniors 2022 (104 équipes)
- Championnats provinciaux disputés sur trois weekends en avril (U13-U16) (U14-U17)(U15-U18)

Commanditaires corporatifs majeurs

- Molson
- Beresford
- Mikasa

Grandes initiatives dans la prochaine année

- Formation des entraîneurs
- Retour aux événements aux dates originales
- Projet pilote d'Équipe provinciale pour les Jeux du Canada 2025

Défis actuels

- Espace de gymnase pour le développement d'un programme de club

Membres qui ne sont pas en règle: 0

Plan stratégique

<https://nlvolleyball.net/information/strategic-plan-2018-2021/>

06

Rapports de représentation extérieure



Volleyball
Canada



Les relations internationales

Après une année affectée par la pandémie de coronavirus, 2021-2022 aura été une année de reprise au cours de laquelle la scène internationale de volleyball a retrouvé une certaine normalité. Les Jeux olympiques (juillet/août) et paralympiques (août/septembre) de Tokyo ont été plutôt inhabituels après avoir été reportés de 2020 à 2021 et tout cela a mis nos athlètes et notre personnel à rude épreuve. Le volleyball international a repris ses activités en 2021 avec le circuit de volleyball de plage et la Ligue des Nations de la FIVB.

Lors des Jeux olympiques, le Canada était représenté par deux équipes féminines de volleyball de plage et les deux formations se sont qualifiées pour les quarts de finale du tournoi olympique. L'équipe masculine de volleyball intérieur a aussi atteint les quarts de finale, mais elle a été éliminée par la Russie.

L'équipe féminine paralympique (volleyball assis) a obtenu le meilleur résultat de son histoire à des Jeux avec une quatrième place en plus d'acquérir une précieuse expérience internationale.

L'édition 2021 de la Ligue des Nations s'est tenue dans une bulle sécurisée à Rimini, en Italie, du 25 mai au 25 juin pour le volet féminin et du 28 mai au 27 juin pour le volet masculin. On y retrouvait 32 des équipes nationales les plus puissantes au monde qui tentaient d'être couronnées championnes de la Ligue des Nations, la compétition phare du volleyball international.

Les 16 équipes féminines et les 16 équipes masculines se sont affrontées dans un format de tournoi à la ronde. Chaque formation a disputé trois matchs par semaine durant une période de cinq semaines, pour un total de 120 matchs. Les quatre meilleures équipes du tour préliminaire ont pris part à la ronde finale. En raison de la pandémie, aucun pays ne sera relégué de cet événement. Cette situation joue considérablement en faveur du Canada puisque nos hommes et nos femmes ont l'assurance d'y participer à nouveau en 2022.

Tous les engagements de VC en matière d'organisation ont été annulés depuis les qualifications olympiques de Vancouver au début de 2020, y compris les championnats masculins de la NORCECA 2021 à Gatineau, au Québec, qui devaient avoir lieu en août. Cependant, nos efforts de planification ont considérablement augmenté à l'automne 2021 et en 2022, car nous nous préparons à accueillir deux étapes de la Ligue des Nations ainsi que la Coupe panaméricaine masculine senior en 2022.

La NORCECA a tenu un comité d'organisation du sport (COS) sur Zoom en février 2022 et elle est de retour en force grâce à une liste complète de compétitions pour 2022. Alan Ahac demeure membre du COS de la NORCECA et Mark Eckert y participe en tant que membre du comité exécutif.

Mark Eckert demeure membre du comité exécutif de la NORCECA en tant que vice-président de la zone centrale. Les réunions du comité exécutif de la NORCECA se sont tenues virtuellement en octobre 2021 et février 2022.

Mark Eckert demeure aussi membre du conseil d'administration de la FIVB et il a participé aux réunions du conseil à Lausanne à l'automne 2021 et en mars 2022.

Mark est aussi un membre actif du conseil de la Ligue des Nations, du projet d'autonomisation (« Empowerment Project ») et de la commission de volleyball sur neige.

Cet « Empowerment Project » de volleyball de la FIVB a adopté l'équipe féminine du Canada, ce qui se traduit par un financement annuel de 200 000 \$US jusqu'en 2024.

Comme cela a été noté l'année dernière, la FIVB a procédé à un changement important en donnant naissance à Volleyball World qui est le bras commercial et marketing de la fédération internationale. La mission de Volleyball World est de « développer le sport en réunissant tous les intervenants du volleyball dans un but commun de devenir le plus grand écosystème sportif connecté du monde ». La FIVB continuera à se concentrer sur la gouvernance et l'administration du sport, tandis que Volleyball World se concentrera sur l'aspect public des événements de volleyball et de la promotion. L'initiative commerciale est estimée à 300 millions de dollars américains. La FIVB travaille en partenariat avec CVC Capital Partners Fund VII qui a investi et travaillé avec de nombreux autres sports, dont la Formule 1, le Grand Prix de moto et le rugby. VW a pris de l'ampleur cette année avec le lancement de la Ligue des Nations et du Beach Tour, le circuit mondial de volleyball de plage.

Le Canada prend plus en plus de place au sein de VW en tant qu'organisateur d'événements alors que VW nous a demandé d'organiser deux étapes de la Ligue des Nations en 2021. Des efforts considérables ont aussi été déployés pour que nous accueillions des compétitions du Beach Tour, mais cela aurait mis une énorme pression sur nos engagements financiers.

Le rôle de Mark Eckert au sein de la FIVB continue de croître. Actuellement, Mark Eckert est le Président de la zone centrale auprès de la NORCECA, membre de la Commission de la Ligue des nations, de la commission du volleyball sur neige, du Empowerment Project et du conseil d'administration. Ed Drakich, Guy Bradbury et André Trottier sont membres des commissions des règles du jeu et du volleyball de plage de la FIVB. Jackie Skender (directrice des communications de VC) a été nommé secrétaire de la commission de presse de la NORCECA.

Alan Ahac demeure à titre de superviseur technique de la FIVB et il a été sélectionné pour travailler aux Championnats du monde U18 en septembre 2021.

Volleyball Canada continuera d'accroître son leadership et son rôle d'influence au sein de la NORCECA et de la FIVB alors que les deux organisations ajustent leurs modèles d'affaires dans le but de progresser au cours des prochaines années.

Commission de volleyball sur plage de la NORCECA et de la FIVB

Ed Drakich (CAN) a été nommé président de la Commission de volleyball sur plage de la NORCECA en 2016 et secrétaire de la Commission de volleyball sur plage de la FIVB en 2021.

Une réunion virtuelle de la Commission de volleyball sur plage de la NORCECA s'est tenue le 31 mars 2022, et les notes de la réunion se retrouvent ci-dessous :

Réunion virtuelle de la Commission de volleyball sur plage de la NORCECA - 31 mars 2022

1. Cristobal Marte a souhaité la bienvenue aux membres de la Commission de volleyball sur plage à la réunion et a déclaré que pas moins de 10 événements de la tournée NORCECA seraient organisés en 2022.
2. Ed Drakich souhaite la bienvenue aux membres de la Commission de volleyball sur plage à la réunion et indique qu'il est enthousiaste à l'idée de la tournée NORCECA 2022.
3. Indhira Ramirez a informé la Commission de volleyball sur plage des deux événements de qualification de la NORCECA pour les Championnats du monde de la FIVB qui auront lieu du 15 au 18 avril 2021 à Santo Domingo et Punta Cana, en République dominicaine.
4. Indhira Ramirez a expliqué que les conditions d'accueil de la tournée NORCECA pour 2022 resteraient les mêmes que les années précédentes.
5. Ed Drakich a expliqué qu'à partir de 2022, les événements de la tournée NORCECA consisteraient en **un système de tournoi à la ronde modifié** comme le format utilisé sur la tournée mondiale de la FIVB (et à partir de 2022 le Volleyball World Challenge et les événements futurs).
6. Ed Drakich propose que les finales de la tournée NORCECA 2022 et 2023 soient organisées comme le dernier événement de chaque saison (en novembre ou décembre) mais que les finales de la tournée NORCECA 2024 soient organisées en mai 2024 afin qu'elles puissent être comptabilisées dans le système de classement olympique de Paris 2024. Cette proposition est **approuvée**.
7. Ed Drakich a expliqué le système de qualification pour les Jeux olympiques de Paris 2024 et a proposé que NORCECA approuve l'utilisation d'une seule équipe par fédération nationale (contrairement à deux équipes par fédération nationale comme ce fut le cas pour Londres, Rio et Tokyo) dans le système de qualification olympique de la Coupe Continentale de la NORCECA pour Paris 2024. La proposition est **approuvée**.
8. Ed Drakich a indiqué que les Jeux panaméricains de Santiago 2023 auraient lieu du 20 octobre au 5 novembre 2023.
9. André Trottier a présenté le rapport de l'arbitre de plage NORCECA.
10. Cristobal Marte a indiqué qu'il était reconnaissant aux membres de la Commission de volleyball sur plage de la NORCECA pour leur participation à cette réunion. La réunion est **ajournée**.

Réunion de la Commission de volleyball sur plage de la FIVB Lausanne, Suisse - 29 novembre 2021

Notes de la réunion par Ed Drakich

Présence en personne : Ary Graca (Président de la FIVB), Fabio Azevedo (Directeur général de la FIVB), Vicente Araujo (Président de la Commission de volleyball sur plage de la FIVB), Fernando Lima (Président de Volleyball World), Lara Marich (Volleyball World), Ed Drakich (Secrétaire de la Commission de volleyball sur plage de la FIVB), Yu Cao, (FIVB), Daniela Pirri Joly (FIVB), Lara Marich (FIVB), Steve Tutton (FIVB), Raheleh Ahadpour (FIVB), et Carole Ghosn (FIVB).

Présence (en mode virtuel) : Finn Taylor (Directeur général de Volleyball World), Marcelo Wangler (Brésil), Madelein Meppelink (Membre athlète - Pays-Bas), Julis Brink (Membre athlète - Allemagne), Jose Casanova (Commissaire des arbitres de plage de la FIVB), Craig Carracher (Australie), Liu Bing (Chine), Marek Pakosta (République tchèque), Bebbie Wooster-Masalifakalo (Vanuatu), Marina Scherbakova (Russie), Tomislav Smuc (Slovaquie), Luis Alexandre (Directeur de la FIVB pour l'Asie et l'Océanie), Ali Ghanim Al-Kuwar (Qatar), Herman Ada (Guam)

Absents : Allam Abderazza (Maroc)

Lundi 29 novembre 2021 (La réunion débute à 12 h, heure de Lausanne)

1. Message de bienvenue d'Ary Graca :
 - a. L'année 2021 a été très importante pour la FIVB et le volleyball de plage - Partenariat avec CVC Capital Partners. CVC a déjà versé 100 000 000 USD à la FIVB pour une part de 33 % de Volleyball World. Le concept est que de nouvelles personnes apporteront de nouvelles idées et du professionnalisme à notre sport. Les pays à faible population doivent choisir le volleyball de plage.
 - b. Volleyball de plage Tokyo 2020 - Six pays différents ont remporté des médailles. Trois nouveaux pays. Cinq des 10 équipes de la finale continentale se sont qualifiées pour les éliminatoires.
 - c. La tournée mondiale professionnelle de plage Volleyball World remplacera la tournée mondiale de la FIVB. La tournée mondiale professionnelle de plage bénéficiera du plus haut niveau de production télévisée et de présentation du sport.
2. Liste de présence - Yu CAO
 - a. Tous les membres sont présents sauf Allam Abderazza (Maroc).
3. Mises à jour de la FIVB et de Volleyball World - Fabio Azevedo
 - a. Fabio Azevedo a fait une présentation.
 - b. Bénéfice annuel moyen de la FIVB de 27 000 000 \$ avant les prix.
 - c. Volleyball World une société privée suisse (67 % FIVB et 33 % CVC) pour les droits commerciaux.
 - d. La FIVB conserve 100 % des sports (volleyball et volleyball de plage).
4. Tournée mondiale professionnelle de plage Volleyball World - Finn Taylor
 - a. Finn Taylor a fait une présentation.
 - b. Le montant des prix de la tournée mondiale de la FIVB et le nombre d'événements n'ont pas augmenté.
 - c. Tournée mondiale professionnelle de plage - Moins cher à livrer que la tournée mondiale de la FIVB. La durée moyenne d'un événement était de 1,9 an dans l'ancienne tournée mondiale de la FIVB.
 - d. Tous les matchs du tableau principal (Elite 16 et Challenger) seront télévisés.
 - e. Tous les événements doivent faire l'objet d'un engagement minimum de trois ans
5. Championnats du monde de volleyball de plage 2022 - Finn Taylor / Yu Cao
 - a. Finn a fait un rapport sur l'événement, Yu a énuméré le processus de qualification de 48 équipes
6. Jeux Olympiques de Paris 2024 - Yu Cao
 - a. Yu Cao a résumé les détails du processus de qualification de Paris 2024.
 - b. Le processus de qualification olympique débutera le 1er janvier 2023.
 - c. Parcours continental (Continental Pathway) - Finale du 13 au 23 juin 2023, et peut être d'une ou de deux équipes par FN
 - d. Si deux équipes par fédération nationale, alors soit le format au meilleur de trois matchs, soit le format au meilleur de cinq matchs (bris d'égalité par manche ou match de la médaille d'or).
7. Manuel des règlements et activités du sport de volleyball de plage - Yu Cao
 - a. Règlement sportif du volleyball de plage - Questions générales
 - b. Manuel de fonctionnement du sport - Détails techniques
 - c. Manuel - Partie de l'événement Ryder par Volleyball World
 - d. Révision de la Tournée mondiale professionnelle de plage
 - e. Système de classement
 - f. Quota par pays - proposer un pourcentage maximum d'équipes d'une FN dans un événement.
8. Programme Volleyball Empowerment de la FIVB- Steve Tutton
 - Présentation par Steve Tutton
 - Soutien ciblé - Championnats du monde 2022 et Jeux olympiques 2024
 - Soutien appliqué - Toutes les catégories de FN - Soutien aux entraîneurs, équipement et connaissances
9. Autres sujets - Yu Cao
 - L'entraînement dans le cadre des événements de la FIVB est à l'étude
10. La réunion est levée à 16 h 20.

Comité des arbitres de volleyball de plage international

Réunion du comité régional des arbitres 2022

Après deux ans d'obscurité, les plages du monde entier sont maintenant officiellement rouvertes! Il y aura beaucoup d'action et de possibilités pour nos arbitres de plage internationaux et nos candidats. En fait, tous les sept travailleront sur la scène internationale cette année. Vous pouvez voir ci-dessous les compétitions auxquelles ils participeront. Le Canada accueillera une compétition du circuit professionnel de volleyball de plage de la NORCECA en août prochain à l'Île-du-Prince-Édouard. Marcia et Geoff pourront alors franchir le cap des 10 matchs d'évaluation et, s'ils réussissent, nous pourrions proposer leur candidature en tant qu'arbitre de plage international à l'occasion de la prochaine commission d'arbitrage de la NORCECA. Je profiterai aussi de cette compétition pour continuer à travailler à la préparation de Simon et Dimitri pour leur cours d'arbitre international de volleyball de plage FIVB qui aura lieu l'année prochaine (si cela est confirmé).

Vous trouverez ci-dessous les nominations actuelles pour tous nos arbitres canadiens :

Omid Mojtahedi:

Tournoi Challenge du Circuit Pro Tour de la FIVB – Mexique
Circuit de la NORCECA - Canada

Brian Hiebert:

Tournoi Challenge du Circuit Pro Tour de la FIVB – Portugal
Tournoi Challenge du Circuit Pro Tour de la FIVB – Maroc
Jeux du Commonwealth – Angleterre

Jasen Boyko:

Jeux universitaires de la FISU – États-Unis

Simon Ouellet – Dimitri Magirias – Marcia Quaquarelli – Geoff Stuart:

Circuit de la NORCECA - Canada

Lucie Guillemette (Officielle challenge vidéo de la FIVB)

Championnats du monde de la FIVB – Italie
Jeux du Commonwealth – Angleterre

André Trottier (Entraîneur d'arbitres de la FIVB)

Circuit Pro Tour de la FIVB – Elite 16 – Suisse
Tournoi Challenge du Circuit Pro Tour de la FIVB – Portugal
Jeux du Commonwealth – Angleterre
Circuit Pro Tour de la FIVB – Elite 16 – Afrique du Sud

En conclusion, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier tous les membres du CNO (Pat Thorne, Guy Bradbury, Scott Borys et Scott Mclean) qui m'ont donné la chance de travailler avec vous tous en tant que président du comité des arbitres internationaux de volleyball de plage au Canada. Mon mandat est maintenant terminé et je vous laisse entre les mains d'une personne extraordinaire et très compétente, madame Lucie Guillemette. Lucie apportera beaucoup de nouvelles idées et une nouvelle vision pour notre magnifique sport. J'espère que ma petite contribution au cours de ces années aura été utile au développement de nos arbitres canadiens de volleyball de plage et je vous souhaite le succès que vous méritez tous.

André Trottier
Président du comité des arbitres internationaux de volleyball de plage

Commission d'arbitrage et des règles du jeu de la FIVB et Commission d'arbitrage de la NORCECA

Commission d'arbitrage et des règles du jeu de la FIVB

La commission d'arbitrage et des règles du jeu de la FIVB a organisé une réunion en personne / mode virtuel en janvier 2022. Cette réunion avait comme objectif de développer une direction stratégique puisqu'il s'agissait de la première réunion en personne depuis 2020. La commission compte cinq principales directions — catégorisation et statistiques des arbitres, éducation et formation des arbitres, règles et règlements/tests, volleyball de plage et projets spéciaux, et développement.

Décisions clés :

- Prolongation de la carrière : Prolonger l'âge de la retraite obligatoire des arbitres internationaux de 55 à 60 ans, sous réserve de satisfaire aux normes techniques et médicales de la FIVB.
- Tests des règles :
 - Pendant les Championnats du monde des clubs 2022 : tester l'élimination des décisions concernant la double touche au deuxième contact suite à une passe interne.
 - Pendant les Championnats du monde des groupes d'âge 2023 : éliminer la réception du service en touche haute.
- Projet « Les femmes et l'arbitrage » : La FIVB examine actuellement un projet visant à soutenir et à améliorer les possibilités de développement des filles et des femmes en tant qu'arbitres.

Le président de la FIVB a noté que l'avenir des arbitres internationaux (plage et volleyball) sera basé sur la performance. Du point de vue canadien, Volleyball Canada compte six arbitres de volleyball faisant partie d'une catégorie d'arbitrage FIVB — Matt Van Raalte (N.-B.), Scott Dziejwiz (QC), Andrew Cameron (ON), Andrew Robb (ON), Samara Sevor (ON) et Ryan Bunyan (AB). Pour le volleyball de plage, trois arbitres font partie d'une catégorie d'arbitrage FIVB : Omid Mojtahedi (ON), Brian Hiebert (C.-B.) et Lucie Guillemette (QC) comme arbitre du challenge.

Commission d'arbitrage de la NORCECA

La commission d'arbitrage de la NORCECA a développé une direction stratégique basée sur cinq thèmes centraux pour le volleyball de plage et le volleyball — améliorer le soutien zonal en particulier pour les Caraïbes et l'Amérique centrale, lancer un programme pour soutenir les entraîneurs d'arbitres, lancer un programme pour soutenir les femmes et les filles dans l'arbitrage, développer une initiative de pérennité des arbitres et créer un système de données et de gestion des arbitres spécifique à la NORCECA.

Décisions clés :

- Adopter une orientation stratégique pour la période quadriennale 2020-2024
- Adopter un programme de catégorisation des arbitres de la NORCECA
- Avoir un entraîneur d'arbitre dans chaque fédération d'ici 2024
- Organiser un cours international pour les candidats arbitres de volleyball de la NORCECA en 2022
- Organiser un cours international pour les candidats arbitres de volleyball de plage de la NORCECA en 2023

Le Canada est très bien représenté au sein de la NORCECA avec 11 arbitres internationaux de volleyball et candidats : Matt Van Raalte (N.-B.), Serge Thériault (QC), Scott Dziejwiz (QC), Marie-Claude Levesque (QC) — candidate, Andrew Cameron (ON), Andrew Robb (ON), Samara Sevor (ON), Jason Dodd (ON), Ryan Bunyan (AB), Sara Maxwell-Bunyan (AB) — candidate, Steve Hewitson (C.-B.). Il y a huit arbitres internationaux de volleyball et candidats, Geoff Stuart (N.-É.) - candidat, Lucie Guillemette (QC), Simon Ouellet (QC), Marcia Quaquarelli (QC) — candidate, Omid Mojtahedi (ON), Dimitri Magirias (ON), Jasen Boyko (AB) et Brian Hiebert (AB).

Comité d'organisation du sport de la NORCECA

En raison de la pandémie de COVID-19, toutes les compétitions de la NORCECA qui devaient avoir lieu en 2021 ont été annulées, mais en 2022, le calendrier de compétitions sera complet. La NORCECA a organisé une réunion du COS en Zoom le 2 mars 2022. Alan Ahac a participé en tant que membre du COS et Mark Eckert en tant que membre du comité exécutif. Vous trouverez ci-joint le calendrier des événements de la NORCECA pour 2022.

Bien que le Canada n'accueille qu'une seule compétition de la NORCECA en 2022, soit la Coupe panaméricaine senior masculine à Gatineau (Québec) en août, nous accueillons aussi deux étapes de la Ligue des Nations de la FIVB cet été. Nous avons pu profiter des fonds excédentaires du programme d'accueil de Sport Canada disponibles à partir de l'exercice 2021-2022 afin de bonifier les subventions d'accueil pour les compétitions de 2022.

Alan Ahac a aussi assisté aux Championnats du monde U18 en septembre 2021 à Durango, au Mexique, en tant que délégué technique.

Le Canada prévoit d'assister à toutes les compétitions de la NORCECA pour lesquelles il se qualifiera en 2022. Étant donné la façon dont les classements sont maintenant déterminés, tous les matchs comptent au classement des pays. Il est donc important que le Canada participe à tous les événements pour lesquels il se qualifie. Cela créera sans aucun doute une pression sur la gestion de nos ressources que nous gérons avec soin.

Comité d'organisation du sport de la NORCÉCA

COMPETITION	GENDER	HOST COUNTRY	START	END
U-19 Pan American Cup	Boys	Guatemala	21-May-2022	29-May-2022
FIVB Volleyball Nations League	Women	USA, Turkey, Brazil, Philippines, Canada, TBD	31-May-2022	03-Jul-2022
Norceca International League Final Four Qualification Tournament	Men	Cuba	1-Jun-2022	6-Jun-2022
U-21 Pan American Cup	Women	Mexico	5-Jun-2022	13-Jun-2022
FIVB Volleyball Nations League	Men	Brazil, Canada, Philippines, Bulgaria, Japan, TBD	7-Jun-2022	10-Jul-2022
Norceca International League Final Four Qualification Tournament	Women	Mexico	15-Jun-2022	20-Jun-2022
ECVA Senior Championship	Men	Antigua & barbuda	20-Jun-2022	27-Jun-2022
XIX Bolivarian Sports Games Valledupar 2022	W&M	Valledupar, Colombia	24-Jun-2022	5-Jul-2022
U-19 CAZOVA Championship	Girls	Trinidad & Tobago	4-Jul-2022	10-Jul-2022
U-19 CAZOVA Championship	Boys	Trinidad & Tobago	4-Jul-2022	10-Jul-2022
FIVB Volleyball Nations League FINALS	Women	TBD	13-Jul-2022	17-Jul-2022
U-19 Pan American Cup	Girls	United States	16-Jul-2022	24-Jul-2022
FIVB Volleyball Nations League FINALS	Men	TBD	20-Jul-2022	24-Jul-2022
V U23 Central American Championship	Women	Honduras	26-Jul-2022	3-Aug-2022
FIVB Volleball Challenger Cup	W&M	TBD	27-Jul-2022	31-Jul-2022
XV Pan-American Cup	Men	Gatineau, Quebec, Canada	7-Aug-2022	15-Aug-2022
V U23 Central American Championship	Men	El Salvador	14-Aug-2022	22-Aug-2022
XIX Pan-American Cup	Women	Mexico	19-Aug-2022	29-Aug-2022
FIVB Volleyball World Championship	Men	TBD	26-Aug-2022	11-Sep-2022
U-13 Youth Festival	G&B	Dominican Republic	Aug-2022	Aug-2022
Norceca Pan American Cup Final Six	Women	Dominican Republic	2-Sept-2022	11-Sept-2022
XIV U19 Central American Championship	Boys	Honduras	9-Sept-2022	18-Sept-2022
U-21 Pan American Cup	Men	Cuba	18-Sept-2022	26-Sept-2022
FIVB Volleyball World Championship	Women	Polonia / Netherland	23-Sep-2022	15-Oct-2022
XIX U21 Central American Championship	Men	Nicaragua	1-Oct-2022	9-Oct-2022
XII Central American Sports Games Volleyball	W&M	Guatemala	28-Oct-2022	4-Nov-2022
ECVA Senior Championship	Women	French St. Marteen	21 Nov-2022	28 Nov-2022
U-23 CAZOVA Championship	Women	Aruba (or) Suriname	6-Dec-2022	12-Dec-2022
U-23 CAZOVA Championship	Men	Aruba (or) Bonaire	6-Dec-2022	12-Dec-2022

07

Rapport des partenariats



Volleyball
Canada



Aperçu 2021-2022

La pandémie mondiale a bouleversé le monde du sport et, malgré cette période difficile, les Jeux olympiques et paralympiques de Tokyo et de Beijing ont eu lieu. Ces événements ont un peu plus d'influence (et de budget) que la plupart des autres, mais c'est signe que nous semblons revenir à la normale (ou à notre nouvelle normale), et que les commanditaires peuvent recommencer à s'engager avec leurs propriétés et leurs événements.

Volleyball Canada aura une année 2022 bien remplie, avec l'organisation de nos principaux événements « commandités », comme les Championnats nationaux jeunesse à Edmonton, la Ligue des Nations de volleyball à Ottawa et Calgary, et les Championnats nationaux de volleyball de plage 2022 à Toronto et Vancouver. C'est important étant donné qu'en 2021-2022, Volleyball Canada a reçu la décevante nouvelle que trois commanditaires majeurs, Mizuno, lululemon et InterPipeline, ne renouvelaient pas leur partenariat.

L'une des catégories de partenaires clés sur laquelle nous nous concentrons actuellement est celle des chaussures et vêtements d'intérieur laissée vacante par le commanditaire de longue date Mizuno. Ils n'ont pas accepté de discuter de nouvelles conditions d'un partenariat étant donné deux années d'affaires pratiquement nulles en volleyball ainsi que la déception de voir notre équipe nationale utiliser d'autres marques de chaussures/genouillères aux Jeux olympiques de Tokyo. Volleyball Canada est en discussion avec une autre marque et espère finaliser un nouveau partenariat.

Nous avons finalisé des accords avec deux nouveaux commanditaires : un nouveau partenaire vestimentaire (Left on Friday) pour notre programme de volleyball de plage féminin, qui équipera nos équipes féminines et notre personnel jusqu'aux Jeux olympiques de Paris 2024, et un partenariat de deux ans avec une société de systèmes de filets pour le volleyball (Crossnet). Nous espérons annoncer ces partenariats dans les semaines à venir.

Notre partenariat avec Volleyball Stuff continue d'évoluer en ce qui concerne le co-développement et la vente de produits dérivés de la marque VC et des événements nationaux. Les nouvelles conditions se prolongent jusqu'en 2026.

Mikasa Canada est le ballon de volleyball de plage officiel de Volleyball Canada et le ballon de volleyball officiel de Volleyball Canada jusqu'en 2026.

Étant donné que nos partenariats suivent généralement le « cycle olympique » de quatre ans et qu'il nous manque quelques catégories clés, 2022 est une année cruciale pour les renouvellements. Nous sommes en pourparlers positifs ou au stade du contrat officiel avec un certain nombre de ces partenaires de catégories manquantes, ce qui nous permettra d'être en meilleure posture à l'horizon 2024.

Faire preuve de patience pour conclure les bons accords avec les bons partenaires a été un point essentiel de l'année dernière. La plupart des entreprises ont traversé quelques-unes des années financières les plus difficiles de leur histoire, ce qui, ajouté aux problèmes de la chaîne d'approvisionnement et à l'absence d'événements sportifs, a fait des commandites un domaine sur lequel il est facile de se retirer, sans parler de le développer - c'est donc le meilleur moment pour nous de négocier des accords à long terme.

Les commanditaires de Volleyball Canada comprennent

Volleyball Stuff (VC et marchandise d'événement 2026), Mikasa (ballon officiel 2026), PUSH (entraînement 2026), Nothers (prix 2024), Crossnet (jeu de cour 2024), Left on Friday (vêtements de plage 2024) et Speith America (systèmes de filet intérieur).

08

Rapport des communications



Volleyball
Canada



Média et communications

La planification d'événements nationaux et internationaux a dominé la nouvelle année après deux ans d'annulations et de retards en raison de la pandémie. C'est très positif pour le sport et les équipes, le défi étant la capacité en personnel et en ressources pour couvrir un large éventail d'événements du point de vue des communications, en plus de soutenir les efforts de marketing.

Dans l'ensemble, l'objectif est d'accroître la visibilité du volleyball au Canada, en mettant l'accent sur l'accessibilité de la webdiffusion des événements et en poursuivant un excellent partenariat avec la CBC pour augmenter le nombre de personnes qui regardent les événements. L'interaction avec le public par le biais de partenariats, des médias sociaux et de l'application VC sera aussi une priorité.

Du côté du personnel, Josh Bell a commencé à temps plein en tant que coordonnateur des communications au début de 2022, se concentrant sur les championnats nationaux et soutenant d'autres événements, alors que Courtney Killion a pris en charge le portefeuille des partenariats ainsi que la coordination du contenu numérique.

Les événements clés à souligner en 2022 sont les suivants :

- Championnats nationaux
- LNV en général, y compris l'accueil d'événements à Ottawa (hommes) et Calgary (femmes)
- Équipes de volleyball assis
- Championnats du monde de plage
- Divers événements de développement et NORCECA de volleyball intérieur
- Jeux du Canada
- Jeux du Commonwealth (plage uniquement)
- Coupe panaméricaine (Gatineau)
- Championnats du monde de volleyball intérieur (masculin et féminin)
- Divers événements du circuit professionnel Beach Pro Tour tout au long de l'année
- **Et plus!**



Médias sociaux

En plus des courriels directs et du site Web, les réseaux de médias sociaux continuent de constituer une grande partie des communications externes et de l'interaction avec les partisans.

Avec le retour des événements, c'est aussi un outil clé pour l'interaction avec les partenaires ainsi que pour le marketing des événements internationaux.

L'objectif est d'équilibrer le côté amusant des médias sociaux tout en utilisant les plateformes pour partager des informations sur les programmes et les sujets qui améliorent la qualité et favorisent la croissance du sport (p. ex., la diversité, l'éducation, le sport sécuritaire).

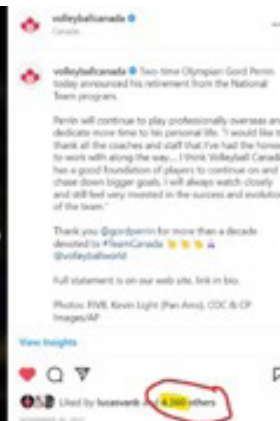
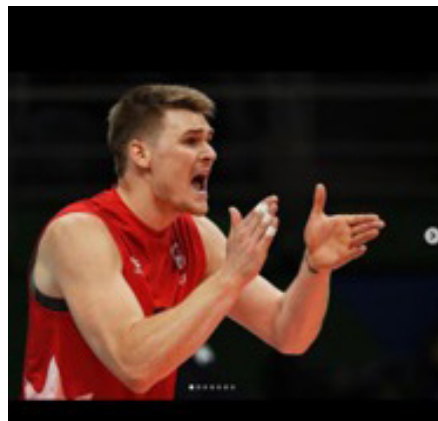
Pour des événements tels que la LNV, la publicité payante sur les réseaux sociaux fait partie des plans marketing. Cela augmente la portée au-delà de notre public ou de nos « abonnés ».

Les publications populaires sont souvent des images et des vidéos qui mettent l'accent sur les jalons importants des équipes ou des athlètes, tels que les grandes victoires ou, comme illustré ci-dessous, les départs à la retraite d'athlètes clés.

VC s'est procuré un service de surveillance des médias, Meltwater, pour suivre l'engagement de la marque et les données sur les tendances, ainsi que pour surveiller les mentions sur les réseaux sociaux.

Nombre d'abonnés aux médias sociaux (en mai 2022)

- Facebook – 168 000 abonnés
- Twitter – 51 700 abonnés
(compte des Nationaux de VC : 2800)
- Instagram – 63 100 abonnés
(augmentation de 8000 abonnés depuis 2021)
- YouTube – 6990 abonnés
(augmentation de 1500 abonnés depuis 2021)
- LinkedIn – 3000 abonnés
(modeste augmentation d'environ 500)



Application

Volleyball Canada a lancé son application mobile, téléchargeable gratuitement sur les appareils Android ou iOS, en octobre 2020.

L'application extrait le contenu du site Web et partage également un contenu unique et envoie des notifications.

Le retour des événements s'est traduit par une augmentation du contenu original pour permettre à l'application d'aider les utilisateurs à s'orienter dans le cadre d'événements tels que les championnats nationaux. Cela a augmenté le nombre d'utilisateurs et nous pourrions mesurer son efficacité dans les mois à venir.



Financement : vente aux enchères en ligne

La 28e vente aux enchères annuelle a permis d'amasser plus de 40 000 \$ au début de 2022. Bien qu'il y eût moins d'articles à acheter, la vente aux enchères a permis d'amasser plus de fonds qu'au cours des années précédentes.

Le projet de vente aux enchères est dirigé par Courtney Killion, membre du personnel.

Nombre de participants inscrits à l'encan

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Jour 1	45	89	133	120	163	112
Jour 2	74	143	157	148	198	134
Jour 3	83	159	165	165	208	150
Jour 4	112	169	171	179	220	160
Jour 5	167	192	179	190	240	171
Jour 6		219	202	211	255	227
Jour 7		242	---	245	271	---
Jour 8		284	248	270	300	254

Montant amassé

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Jour 1	10 563 \$	15 400 \$	20 229 \$	19 316 \$	21 412 \$	20 705 \$
Jour 2	14363 \$	25 198 \$	23 917 \$	23 327 \$	24 771 \$	22 788 \$
Jour 3	15 318 \$	26 632 \$	25 136 \$	25 342 \$	26 630 \$	24 225 \$
Jour 4	19 238 \$	28 416 \$	25 636 \$	26 910 \$	27 395 \$	24 948 \$
Jour 5	28 583 \$	30 984 \$	27 264 \$	27 610 \$	28 770 \$	26 663 \$
Jour 6		34 327 \$	30 492 \$	29 157 \$	30205 \$	32 953 \$
Jour 7		36 264 \$	---	32 800 \$	31 025 \$	---
Jour 8		44 038 \$	39 119 \$	37 660 \$	36 206 \$	40 397 \$

Commission Presse et Médias de la NORCECA

La Commission Presse et Médias a tenu sa réunion virtuelle à la fin de mars 2022. L'accent fut mis sur la volonté d'accroître la présence de la NORCECA sur les réseaux sociaux à l'occasion des compétitions de cette année tant en volleyball intérieur qu'en volleyball de plage. Le retour des événements a été discuté en détail.

Le président de la NORCECA, Cristobal Marte Hoffiz, a assisté à la réunion, qui était dirigée par Carolina Rivas et Roosevelt Comarazamy. Le Canada est représenté par Jackie Skender, qui est actuellement secrétaire de la commission.

09

Rapport financier



Volleyball
Canada



États financiers de

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

et le rapport des auditeurs indépendants sur ces états

pour l'exercice clos le 31 mars 2022



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
150, rue Elgin
Bureau 1800
Ottawa ON K2P 2P8
Canada
Téléphone 613-212-5764
Télécopieur 613-212-2896

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de l'Association canadienne de volleyball

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne de volleyball (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2022;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes complémentaires et annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui sont pertinentes pour notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités de déontologie qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.
- apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Toutefois, des événements ou situations futurs pourraient amener l'entité à cesser son exploitation;
- évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 4 juin 2022

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

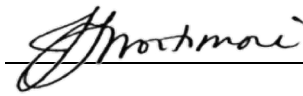
État de la situation financière


31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021
(en milliers de dollars)

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	2 696 178 \$	1 640 999 \$
Débiteurs	438 889	297 382
Stocks	82 930	113 952
Charges payées d'avance	222 473	520 324
	<u>3 440 470</u>	<u>2 572 657</u>
Immobilisations corporelles (note 3)	8 176	20 604
Investissements affectés	902 020	252 020
	<u>4 350 666 \$</u>	<u>2 845 281 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer (note 4)	702 737 \$	663 487 \$
Apports reportés (note 5)	2 452 340	1 435 512
	<u>3 155 077</u>	<u>2 098 999</u>
Actif net (note 6):		
Investi en immobilisations corporelles	8 176	20 604
Non affecté	285 393	473 658
Affecté à l'interne (note 9 b))	902 020	252 020
	<u>1 195 589</u>	<u>746 282</u>
Éventualités (note 7)		
	<u>4 350 666 \$</u>	<u>2 845 281 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil :

 administrateur

 administrateur

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

État des résultats

de l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Produits		
Cotisations de Sport Canada	4 039 395 \$	2 251 234 \$
Frais d'adhésion	1 112 578	158 941
Subventions gouvernementales	967 720	1 707 099
Équipe Canada, volleyball de plage	966 355	322 640
Équipe Canada, volleyball intérieur	893 869	416 350
Parcours des athlètes et des entraîneurs	691 764	361 787
Opérations du bureau national	381 448	56 033
Cotisations de Sport Canada - en nature	256 300	208 900
Équipe Canada volleyball assis	232 587	116 170
Arbitres	128 149	10 447
Marchandisage	87 433	35 353
Compétitions nationales	12 928	33 060
Ligue des Nations (f)	–	5 701
	9 770 526	5 683 715
Charges		
Équipe Canada, volleyball intérieur	3 034 258	1 239 906
Équipe Canada, volleyball de plage	1 838 985	1 381 151
Opérations du bureau national	1 388 373	1 468 615
Parcours des athlètes et des entraîneurs	810 329	570 993
Équipe Canada volleyball assis	517 465	265 342
Ligue des Nations (m)	505 926	26 058
NORCECA/Championnat panaméricain	368 166	(2 111)
Ligue des Nations (f)	350 745	14 200
Compétitions nationales	280 626	373 725
Arbitres	193 319	125 386
Marchandisage	87 633	60 554
	9 375 825	5 523 819
Excédent des produits sur les charges avant les éléments ci-dessous	394 701	159 896
Gain de change non réalisé	54 606	23 522
Excédent des produits sur les charges	449 307 \$	183 418 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

État de l'évolution de l'actif net

de l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	Affecté à l'interne	Non affecté	Investissements en immobilisations corporelles	Total 2022	Total 2021
Solde au début de l'exercice	252 020 \$	473 658 \$	20 604 \$	746 282 \$	562 864 \$
Excédent des produits sur les charges	–	449 307	–	449 307	183 418
Affectation de fonds affectés	650 000	(650 000)	–		
Amortissement d'immobilisations	–	12 428	(12 428)		–
Solde à la fin de l'exercice	902 020 \$	285 393 \$	8 176 \$	1 195 589 \$	746 282 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

État des flux de trésorerie

de l'exercice clos le 31 mars 2022, avec informations comparatives de 2021

	2022	2021
Rentrées (sorties) de fonds		
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	449 307 \$	183 418 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	12 428	32 041
Perte sur cession des immobilisations corporelles	–	7 693
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation:		
Débiteurs	(141 507)	354 215
Stocks	31 022	(8 659)
Charges payées d'avance	297 851	162 157
Créiteurs et charges à payer	39 250	(1 462 291)
Apports reportés	1 016 828	539 356
	1 705 179	(192 070)
Activités d'investissement		
Augmentation des investissements affectés	(650 000)	(252 020)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	1 055 179	(444 090)
Trésorerie au début de l'exercice	1 640 999	2 085 089
Trésorerie à la fin de l'exercice	2 696 178 \$	1 640 999 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2022

L'Association canadienne de volleyball (l'« Association ») a pour mission de promouvoir et de développer le volleyball auprès de l'ensemble des Canadiens. L'Association a été constituée en société sans but lucratif en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes et est enregistrée en tant qu'association canadienne de sport amateur aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada). Depuis le 1^{er} décembre 2013, les statuts de l'Association ne sont plus dressés en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes mais conformément à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Mode de présentation

L'Association applique la méthode du report pour les organismes sans but lucratif pour la comptabilisation des apports.

b) Constatation des produits

Les produits affectés sont constatés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

c) Stocks

Les stocks sont constitués principalement d'uniformes et d'accessoires d'arbitre. Ils sont comptabilisés selon la méthode du premier entré, premier sorti et évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

d) Fournitures et services sous forme de dons

Des entreprises et des particuliers font don de fournitures et de services tout au long de l'année pour aider l'Association à mener ses activités. Étant donné qu'il est difficile de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

e) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de leur comptabilisation initiale. Les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût amorti, sauf si la direction a choisi de les comptabiliser à la juste valeur. L'Association a choisi de comptabiliser ses instruments financiers à la juste valeur.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Instruments financiers (suite)

Les coûts de transaction engagés pour l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'organisme ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que l'organisme s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

f) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Lorsqu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel ne contribue plus à la capacité de l'Association de fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle. L'amortissement est calculé selon les méthodes et les taux annuels suivants :

Actif	Méthode	Taux
Matériel informatique	Valeur résiduelle	30 %
Améliorations locatives	Valeur résiduelle	Durée du bail

g) Charges

Dans l'état des résultats, l'Association classe ses charges par fonction. L'Association ne ventile pas les charges entre les fonctions après leur constatation initiale.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Principales conventions comptables (suite)

h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Ces estimations font l'objet d'une révision annuelle et si des rajustements sont nécessaires, ceux-ci sont inscrits aux états financiers dans la période au cours de laquelle ils deviennent connus.

2. Débiteurs

	2022	2021
Comptes clients	279 252 \$	143 112 \$
Créances courues	187 869	182 501
	467 121	325 613
Provisions pour créances douteuses	(28 232)	(28 232)
	438 889 \$	297 381 \$

3. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2022 Valeur nette	2021 Valeur nette
Améliorations locatives	84 085 \$	75 909 \$	8 176 \$	13 754 \$
Matériel informatique	–	–	–	6 850
	84 085 \$	75 909 \$	8 176 \$	20 604 \$

Le coût et l'amortissement cumulés au 31 mars 2021 s'élevaient à 202 423 \$ et à 181 819 \$, respectivement. Au cours de l'exercice, l'Association a radié du matériel informatique au coût de 118 338 \$ et un amortissement cumulé de 109 727\$, ce qui donne lieu à une perte de 7 693 \$ qui a été passée en charges au cours de l'exercice.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

4. Crédoiteurs et charges à payer

Au 31 mars 2022 et 2021, les crédoiteurs et charges à payer ne comprennent aucune somme à remettre à l'État, qu'il s'agisse de cotisations sociales ou de la taxe de vente harmonisée.

5. Apports reportés

	2022	2021
Événements futurs	1 862 763 \$	375 000 \$
Événements internationaux organisés au Canada	440 000	–
Canadian Olympic Committee initiative	105 000	–
Divers	44 577	82 836
Financement de l'excellence	–	702 676
Commandites	–	275 000
	2 452 340 \$	1 435 512 \$

6. Actif net

L'Association considère que son capital se compose de ses actifs nets non affectés et investis en immobilisations corporelles. En ce qui concerne ce dernier, l'Association a pour objectif de financer ses activités courantes et ses projets futurs. L'Association gère son capital en établissant et en surveillant les sommes destinées aux projets futurs et prévus dans le cas de certaines éventualités et d'autres besoins en capital.

L'Association n'est pas assujettie à des exigences de fonds propres imposées de l'extérieur et sa stratégie globale à l'égard de son capital net reste inchangée depuis l'exercice clos le 31 mars 2021.

7. Éventualités

Les subventions reçues de Sport Canada sont assujetties à des modalités et conditions spécifiques par rapport aux dépenses de ces fonds. Les documents comptables de l'Association font l'objet d'audits de la part de Sport Canada. Lorsque des sommes ont été imputées à des projets selon des conditions qui ne respectent pas celles convenues, ces sommes doivent être remboursées à Sport Canada.

Pour l'exercice considéré, la direction estime que l'Association n'a pas engagé de dépenses inadmissibles et qu'elle n'a donc pas de dette à rembourser.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

8. Risques financiers et concentration du risque de crédit

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. L'Association gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. Elle prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit relativement aux débiteurs. L'Association évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. À la fin de l'exercice, la somme de 28 232 \$ a été inscrite aux débiteurs.

c) Risque de change

Le risque de change désigne la mesure dans laquelle les instruments libellés dans une monnaie non canadienne seront affectés par les variations de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies. L'Association ne s'expose pas exposée à un risque de taux d'intérêt important découlant de ses avoirs liquides en dollars américains.

L'Association n'estime pas être exposée de façon importante à l'autre risque de prix ou risque de taux d'intérêt.

9. Fonds détenus auprès de la Fondation olympique canadienne

L'Association a établi les quatre fonds suivants en vertu d'une entente avec la Fondation olympique canadienne (la « Fondation ») approuvée par son conseil d'administration.

a) Description des fonds :

- (i) Fonds général de Volleyball Canada (« Fonds VC ») : Ce fonds vise à fournir un soutien général à Volleyball Canada.
- (ii) Le Fonds Hoag Équipe Canada (« Fonds Hoag ») : Créé par Glenn Hoag et sa famille, ce fonds a pour but d'améliorer les piliers de croissance, de succès et d'excellence d'Équipe Canada en offrant un soutien à l'entraînement de grande qualité et des conditions de compétition du calibre d'une équipe nationale.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

9. Fonds détenus auprès de la Fondation olympique canadienne (suite)

a) Description des fonds (suite) :

- (iii) Le Fonds de la famille Wong (« Fonds Wong ») : Créé Hugh Wong, et sa famille, ce fonds vise à soutenir les entraîneuses de volleyball canadiennes prometteuses qui ont le potentiel d'être entraîneuses à l'échelle internationale ou pour le programme de l'équipe nationale.
- (iv) Fonds d'aide aux athlètes Tom Ng Beach (« Fonds Ng ») : Créé par Tom Ng, ce fonds vise à compenser les dépenses d'entraînement et de compétition d'un athlète canadien de volleyball de plage de haut niveau.

Under the terms of the agreements, the Funds are administered by the Foundation in accordance with their Endowment Policy and Granting Policy. For investment purposes, the assets of the Funds may be pooled with other amounts held by the Foundation and are not held as separate trust funds. The Foundation provides the Association with an annual accounting report of each Fund on a calendar year basis.

The Association may make contributions to the Fund and is able to request the withdrawal of all or part of their contributions from the Funds at any time. These contributions are recorded in restricted investments and internally restricted net assets.

Other individuals and organizations may also make contributions directly to the Funds. The Association does not have the ability to withdraw these contributions from the Fund. Accumulated investment income is also maintained in the Fund until officially distributed by the Foundation. These amounts are not recorded in these financial statements.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2022

9. Fonds détenus auprès de la Fondation olympique canadienne (suite)

b) Activité des Fonds :

Le tableau suivant indique les activités des Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, telles que déclarées par la Fondation :

	Fonds VC	Fonds Hoag	Fonds Wong	Fonds Ng	Total
Solde au					
1 ^{er} janvier 2021	– \$	– \$	– \$	39 022 \$	39 022 \$
Contributions					
de l'Association	500 000	25 000	27 020	–	552 020
Autres contributions	–	275	1 208	–	1 483
Revenus de placements	41 434	3 217	3 561	4 913	53 125
Frais d'administration	(4 927)	(259)	(289)	(400)	(5 875)
Décaissements	(18 778)	(988)	(1 103)	(2 000)	(22 869)
Solde au					
31 décembre 2021	517 729 \$	27 245 \$	30 397 \$	41 535 \$	616 906 \$
Composition :					
Contributions					
de l'Association	500 000 \$	25 000 \$	27 020 \$	– \$	552 020 \$
Autres contributions	–	275	1 208	30 101	31 584
Montant disponible pour distribution	17 729	1 970	2 169	11 434	33 302
	517 729 \$	27 245 \$	30 397 \$	41 535 \$	616 906 \$

Les décaissements reçus du Fonds VC sont des apports non affectés et ont été comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice. Les décaissements reçus des fonds Hoag, Wong et Ng sont des apports affectés et ont été comptabilisés à titre de produits reportés. Ces montants seront comptabilisés à titre de produits lorsque les montants seront dépensés aux fins spécifiques des Fonds.

c) Actif net de placement affecté et actif net affecté à l'interne :

Le solde des placements affectés et de l'actif net affecté à l'interne comprend les cotisations cumulatives de l'Association déclarées dans le tableau ci-dessus, soit 552 020 \$ (néant en 2021), et les cotisations de 350 000 \$ versées par l'Association entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2022 (252 020 \$ en 2021).

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Tableau A - Produits et frais - Contribution de Sport Canada (non vérifiée)

Exercice clos le 31 mars 2022

	Développement du sport	Excellence améliorée	Total
Principaux produits liés aux activités de base :			
Administration générale	45 000 \$	– \$	45 000 \$
Gouvernance	5 000	–	5 000
Salaires, honoraires et avantages sociaux	95 000	90 000	185 000
Salaires des entraîneurs et perfectionnement professionnel	115 000	98 500	213 500
Programme de l'équipe nationale	300 000	1 119 200	1 419 200
Langues officielles	11 500	–	11 500
Activités et programmes	38 000	–	38 000
	609 500 \$	1 307 700 \$	1 917 200 \$
Produit en sus des activités de base :			
Financement d'urgence lié à la COVID	755 041 \$	– \$	755 041 \$
Équité entre les sexes/sécurité dans le sport	122 650	–	122 650
	877 691 \$	– \$	877 691 \$
Principales dépenses liées aux activités de base :			
Administration générale	– \$	– \$	– \$
Gouvernance	37 155	–	37 155
Salaires, honoraires et avantages sociaux	1 720 935	90 000	1 810 935
Salaires des entraîneurs et perfectionnement professionnel	516 709	98 500	615 209
Programme de l'équipe nationale	2 534 014	1 119 200	3 653 214
Langues officielles	27 104	–	27 104
Activités et programmes	1 992 242	–	1 992 242
	6 828 159 \$	1 307 700 \$	8 135 859 \$
Produits de base liés aux athlètes handicapés :			
Administration générale	7 500 \$	– \$	7 500 \$
Salaires, honoraires et avantages sociaux	5 000	–	5 000
Salaires des entraîneurs et perfectionnement professionnel	15 000	18 000	33 000
Programme de l'équipe nationale	53 000	47 000	100 000
Langues officielles	3 000	–	3 000
	83 500 \$	65 000 \$	148 500 \$

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Tableau A - Produits et frais - Contribution de Sport Canada (non vérifiée)

Exercice clos le 31 mars 2022

	Développement du sport	Excellence améliorée	Total
Produits en sus des activités de base pour athlètes handicapés :			
Administration générale	– \$	– \$	– \$
Salaires, honoraires et avantages sociaux	–	–	–
Salaires des entraîneurs et perfectionnement professionnel	–	–	–
Programme de l'équipe nationale	–	–	–
Activités et programmes	–	–	–
Initiatives sportives internationales	–	–	–
Développement à long terme de l'athlète	–	–	–
	– \$	– \$	– \$
Dépenses de base liées aux athlètes handicapés :			
Administration générale	7 561 \$	– \$	7 561 \$
Gouvernance	–	–	–
Salaires, honoraires et avantages sociaux	52 000	–	52 000
Salaires des entraîneurs et perfectionnement professionnel	29 360	18 000	47 360
Programme de l'équipe nationale	234 791	23 500	258 291
Langues officielles	3 000	–	3 000
Activités et programmes	95 550	–	95 550
	422 262 \$	41 500 \$	463 762 \$
Au-dessus des dépenses de base liées aux athlètes handicapés :			
Administration générale	\$	\$	\$
Salaires, honoraires et avantages sociaux			
Salaires des entraîneurs et perfectionnement professionnel			
Programme de l'équipe nationale			
Langues officielles			
Activités et programmes			
	\$	\$	\$

Le tableau A est présenté à titre d'information supplémentaire non vérifiée à l'intention d'un utilisateur particulier des états financiers : Sport Canada. L'annexe est fondée sur la comptabilité et la terminologie utilisées dans les ententes de financement. Par conséquent, le tableau peut ne pas convenir à tous les utilisateurs des états financiers.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Tableau B - Produits et frais - FIVB Ligue des Nations de volleyball (non vérifiée)

Exercice clos le 31 mars 2022

FIVB Ligue des Nations de volleyball masculins

Produits:

Fédéral – Patrimoine canadien (programme d'accueil) \$ 300 000

Charges:

Administration 27 841

Évènement et lieu de l'évènement 245 933

Promotion et communication 1 500

Frais de déplacements 230 652

505 926

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges \$ (205 926)

FIVB Ligue des Nations de volleyball féminines

Produits:

Fédéral – Patrimoine canadien (programme d'accueil) \$ 250 000

Charges:

Administration 18 555

Évènement et lieu de l'évènement 36 900

Autres charges – héritage 24 718

Promotion et communication 3 074

Frais de déplacements 267 498

350 745

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges \$ (100 745)

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE VOLLEYBALL

Tableau C - Produits et frais – NORCECA Coupe panaméricaine masculine senior (non vérifiée)

Exercice clos le 31 mars 2022

Produits:	
Gouvernement du Canada	\$ 150 000
Charges:	
Hébergement	114 314
Administration	87 559
Per diem du comité de contrôle	23 222
Frais d'hébergement	129 206
Service médicale	10 921
Réunions et déplacements du personnel	2 944
	<hr/>
	368 166
<hr/>	
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	\$ (218 166)



10 Partenaires



Volleyball
Canada



0 2020



Partenaires

Merci!

Volleyball Canada désire remercier tous nos commanditaires, fournisseurs et partenaires de financement pour leur soutien généreux et continu.

PARTENAIRES NATIONAUX



PARTENAIRE DU GOUVERNEMENT



ARTENAIRES SPORTIFS



